

Thomas Blecke

La Fonction du Morphème *tùn* en Bambara

Une analyse dans le système de
temps, aspect et mode

Cologne, 1988

(avec une postface de 2004)

Traduit de l'allemand par Monika Zeuschel, Thomas Blecke et Gérard Dumestre

Liste des abréviations

AF	affirmatif	NR	nominalisateur
ANT	antériorité	op.cit.	opus citatum
AUG	augmentatif	OPT	optatif
cf.	confer	p.	page
CNJ	conjonction	PART	participe
CON	connecteur	PFF	perfectif (accompli)
COND	conditionnel	PL	pluriel
CR	complétiviseur	POSS	possessif
DEM	démonstratif	POST	postposition
DEMp	démonstratif de proximité	PP	syntagme postpositionnel
DIM	diminutif	PQP	plus-que-parfait (passé antérieur)
E	événement		
EMPH	emphase	PRES	présent
FOC	focus	PRET	prétérit
FUT	futur	PROG	progressif
FUTi	futur immédiat	PTL	particule
GER	gérondif	R	point de référence temporelle
GG	grammaire générative transformationnelle	REL	relatif
HOM	homo, personne	RES	résultatif
id.	idem	S	moment de l'énonciation
IDF	indéfini	SG	singulier
IFF	imperfectif (inaccompli)	SBJF	subjonctif
IMP	impératif	SF	suffixe
INT	interrogation	TAM	temps, aspect, mode
ITJ	interjection	TRF	translatif
MP	marque prédicative	VR	verbalisateur
NEG	négation	vs.	versus
N	note de bas de page		

Symboles

ɔ	voyelle mi-ouverte, arrondie, postérieure
ɛ	voyelle mi-ouverte, non arrondie, antérieure
*	expression agrammaticale
?	expression incorrecte ou agrammaticale

Sources des exemples

Bail 81 :20	Bailleul, Ch. 1981, page 20
BeJ 2,30	Binndi e Jaŋde, N°2, page 30
CB 100	Görög-Karady/Meyer 1985 : Contes Bambara, page 100
DAHL Q 51	Dahl, Ö. 1985, Questionnaire, question 51
Dum 79,I,310	Dumestre, G. 1979, texte I, ligne 310
MaD	Mamadou Dramé, informateur
REC 20,35	Recueil de Littérature Mandingue, page 20, ligne 35
Sam 70	Samassekou, A. 1981, page 70
Tom	Tomcina, S.I. 1972, page 45sq
TR I,120	Thoyer-Rozat, A. 1978, tome I, page120

0. Introduction

0.1. Sujet et but du travail

Le présent travail a pour but de décrire de manière approfondie, la fonction du morphème libre *tùn* en bambara, c'est-à-dire de le décrire au niveau sémantique et pragmatique, ainsi que de découvrir son statut dans le système linguistique¹. Pour cela, il est nécessaire de tenir compte de l'expression du temps, de l'aspect et du mode (TAM) qui sont en interaction avec le morphème *tùn*. Dans une définition provisoire, nous allons comprendre les trois catégories de la manière suivante : tandis que le temps établit un rapport chronologique entre une situation et un point de référence, l'aspect donne des renseignements sur la structure temporelle interne de la situation. Le mode par contre, exprime une prise de position de l'énonciateur par rapport à la situation². On examinera l'interaction, au niveau de l'énoncé, entre le morphème *tùn* et TAM et son actualisation dans le discours, ainsi que son statut par rapport à la grammaire universelle.

0.2. Classification du bambara

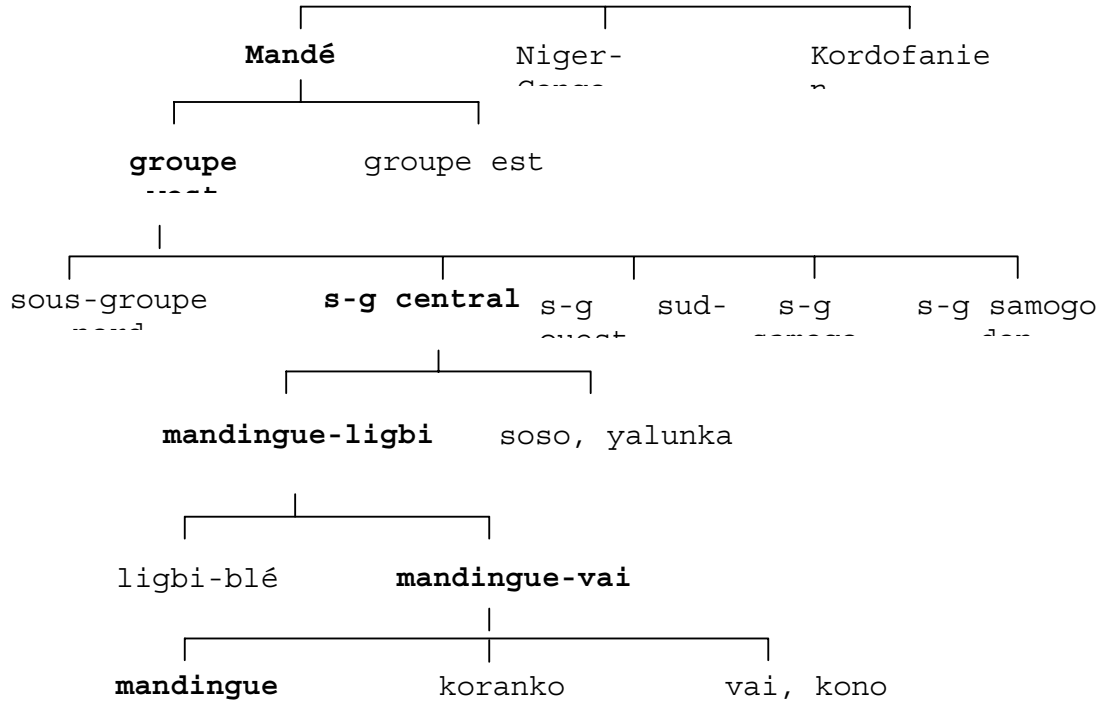
Le bambara est parlé en tant que langue maternelle par environ 1,7 million de personnes au Mali ; par ailleurs il est répandu en tant que langue véhiculaire en Guinée, au nord de la Sierra Leone, en Gambie, à l'ouest du Sénégal, dans quelques régions du Burkina Faso et en Côte d'Ivoire³. Le bambara est la langue la plus importante des douze variétés du continuum dialectal mandingue. La graphique ci-dessous est un essai d'une classification généalogique du mandingue⁴:

¹ Le terme fonction est défini dans ce travail comme l'ensemble des propriétés sémantiques et pragmatiques d'une unité linguistique.

² Des définitions détaillées de ces catégories se trouvent dans le chapitre 2.3.

³ Selon Jubgrathmayr/Möhlig 1983 :40

⁴ Selon Bennett/ Sterk 1977 : 272 et Kastenholz 1986 : 97. La classification des langues mandé ne fait pas l'unanimité. Greenberg (1963) les place dans la branche niger-congo, ce qui est souvent encore suivi aujourd'hui. Kastenholz, sur la base de Galtier (1978), tente une différenciation des sous-groupes mandé-ouest. Cependant, sa classification ne dispose pas de preuves empiriques jusqu'à présent, elle peut donc juste servir de point de repère pour une classification généalogique. Dans le schéma, nous marquons uniquement en entier les branches qui amènent au mandingue.



Au niveau typologique, le bambara se caractérise de la manière suivante : il s’agit d’une langue à tons, disposant de deux tonèmes dont la fonction est surtout lexicale. L’ordre des mots dans un énoncé déclaratif transitif est S O V, la fonction syntaxique des participants s’expliquant uniquement par leur position ; le cas, au sens strict du terme, et le genre ne sont pas exprimés avec des moyens grammaticaux. C’est un paradigme de morphèmes morphologiquement libres, qui sert à la constitution de l’énoncé ; généralement leur position est derrière le sujet, ils servent à indiquer les valeurs de TAM et l’affirmation / négation. Ces « marques prédictives » peuvent être considérées comme des éléments de conjugaison. Le fait que la grande plupart des verbes peuvent être utilisés comme noms sans changement morphologique est une preuve de la faible distinction classificatoire de ces deux parties du discours. La dérivation et la composition sont des procédés très évolués et pour la majeure partie productifs. Dans la typologie des langues africaines de Bernd Heine (1976 : 41sq et 54), le bambara fait partie du type B dans le « Manding Subtype » ; on y trouve quelques autres caractéristiques.

0.3 La tradition des recherches mandingues

Les travaux linguistiques sur le mandingue sont nombreux depuis que Maurice Delafosse, en 1901, a fondé une tradition de recherche en France. Après les premières études grammaticales de F. Sauvart (1905), H. Labouret (1934), F. Delafosse (1947) et d’autres⁵, l’africaniste Maurice Houis (1967, 1974 et 1977) développa un système descriptif élaboré et systématique pour la description des langues africaines. Le « Plan de Description Systématique des Langues Négro-Africaines » de 1977 est depuis lors devenu la base principale de la description linguistique africaine en France. Parmi les travaux linguistiques anglophones sur le mandingue nous mentionnons surtout les grammaires de E.C.Rowlands

⁵ selon Welmers 1971

(1959), R. Spears (1965) et de Ch. Bird (1966) qui décrit la syntaxe du bambara dans le cadre de la grammaire générative transformationnelle (GG).

Mentionnons ici également Th. Bearth (1986), dont l'œuvre importante sur TAM en toura (langue mandé-sud) est jusqu'à présent la première étude théorique sur ce sujet dans la recherche mandé francophone⁶.

A la suite de M. Houis, une série d'études sur le mandingue plus fortement orientées vers la linguistique ont vu le jour depuis les années 70. Sans doute la grammaire la plus à fond d'un dialecte mandingue a été présenté par Denis Creissels en 1983 sur le mandinka.

Pour ce qui est du bambara à côté de Houis et Creissels, c'est surtout Gérard Dumestre qui a contribué avec de nombreux articles à la description de cette langue.

0.4. Plan

La division en deux du travail est une conséquence logique de l'interaction entre le morphème *tùn* et le système de TAM. La première partie est consacrée à l'expression de TAM en bambara : les études antérieures sur ce sujet sont toutes d'origine francophone ; nous étudierons leur orientation théorique (chap.1.1.), leur terminologie spécifique (chap.1.2.) et nous en présenterons une évaluation critique (chap.1.3.). Cela nous amènera à un élargissement indispensable de l'approche méthodologique pour l'analyse sémantique et pragmatique, partant du structuralisme français et allant jusqu'à la grammaire fonctionnelle (chap.2.). Au chap.3., nous procéderons à une révision du système de TAM en résumant les renseignements obtenus, ce qui nous servira de base pour la partie empirique. La deuxième partie consiste en une analyse fonctionnelle du morphème *tùn*. Après quelques explications concernant les données (chap.4.) et un tour d'horizon des remarques antérieures concernant *tùn* (chap.5.), nous examinerons sa distribution à l'intérieur de l'énoncé (chap.6.) et constaterons qu'il s'agit d'un opérateur au niveau de l'énoncé qui fonctionne indépendamment du système de TAM. Puis, nous analyserons la fonction de cet opérateur qui consiste à modifier l'énoncé en combinaison avec l'ensemble du paradigme de TAM (chap.7.1.), afin de saisir toutes ses fonctions. Celles-ci seront dans un deuxième temps confrontées à l'organisation pragmatique du discours (chap.7.2.). Enfin sera présentée une vue générale de la fonction de l'opérateur *tùn*, dont l'explication fondamentale se trouve peut-être dans la psychologie de la perception (chap.8.).

⁶ Cet ouvrage est déjà spécialement remarquable par le fait que Bearth arrive, en s'appuyant sur la linguistique française récente, à une description de TAM conséquente, bien fondée et détaillée au niveau théorique, et orientée sur le discours. Malgré cela, nous n'avons malheureusement pas pu faire référence à Bearth (1986) dans le présent travail à cause de la grande différence des langues étudiées ainsi que des modèles linguistiques de description.

0.5. Transcription

La transcription des énoncés bambara est en principe orientée conforme aux conventions d'orthographe que Gérard Dumestre (1979 : 49-58) expose et elle y est adaptée si besoin est. Le ton haut lexical est marqué par un accent aigu (´) sur la première syllabe du mot, le ton bas est marqué par un accent grave (`).

Première partie

Le contexte du système TAM

1. Approche et Etat des lieux des recherches précédentes sur TAM en bambara

1.1. Orientation théorique de la recherche mandé francophone

Les publications francophones concernant les langues mandé, basées sur le fonctionnalisme structurel français, sont, au moins implicitement, fortement orientées sur l'aspect sémiotique de la langue, tel qu'il est compris par Maurice Houis. Houis s'appuie sur la différenciation suivante entre sémiotique et sémantique qui remonte à Benveniste¹ :

« Du sémiotique au sémantique il y a un changement radical de perspective/.../Le sémiotique se caractérise comme une propriété de la langue, la sémantique résulte d'une activité du locuteur qui met en action la langue. Le signe sémiotique existe en soi, fonde la réalité de la langue, mais il ne comporte pas d'applications particulières ; la phrase, expression du sémantique n'est *que* particulière (c'est-à-dire, la phrase est chaque fois un événement). Avec le signe, on atteint la réalité intrinsèque de la langue ; avec la phrase, on est relié aux choses hors de la langue : et tandis que le signe a pour partie constituante le signifié qui lui est inhérent, le sens de la phrase implique référence à la situation de discours, et l'attitude du locuteur. »

Cette opposition entre sémiotique et sémantique est une différenciation assez inhabituelle. Selon Peirce et Morris, la sémiotique en tant que théorie générale du signe comporte aussi bien la syntaxe que la sémantique et la pragmatique². Au contraire, Benveniste et Houis appliquent le terme « sémiotique » uniquement au signe (d'après F.de Saussure « signifiant » plus « signifié »), et résumant tout le reste sous le terme « sémantique », y compris la pragmatique.

Dans cette perspective, l'examen des catégories TAM se fait d'abord et surtout sous la forme d'une analyse du système des conjugaisons, qui en tant que sous-système sémiotique de la « langue » est indépendant du discours et de la situation. Si l'on examine par contre TAM dans le cadre de la sémantique et de la pragmatique, la question fondamentale du cadre descriptif linguistique adéquat se pose. Houis (1977 :45) fait allusion à cela en écrivant :

¹ Benveniste 1966, cité par Houis 1977 :8

² cf. Lewandowski 1979 :775

« Nous sommes ici face à une grande difficulté. Celle-ci est interne car l'identification des valeurs impliquées dans un système de conjugaison verbale suppose un travail minutieux sur des énoncés et des textes. Elle est aussi externe car il existe trop peu d'études modèles pour les langues africaines. »

En conséquence il revendique une approche autant sémiotique que sémantique dans le sens de Benveniste, et qui tiendrait donc compte du contexte de l'énoncé en tant qu'élément significatif (i.e. qui attribue une signification)³.

Nous arrêterons les réflexions méthodologiques à cet endroit. Elles serviront pour l'instant à comprendre les tendances des recherches antérieures. Par la suite il nous faudra clarifier de quelle façon une analyse de TAM en bambara peut être poursuivie avec utilité.

1.2. La terminologie de Maurice Houis

Afin de pouvoir analyser les descriptions existantes de TAM en mandingue il est nécessaire de commencer, ici aussi, par Houis et d'évaluer son appareil terminologique. Dans ses réflexions sur le système des conjugaisons, Houis (1977 :45) remarque par rapport à la conception de la temporalité et des valeurs aspectuelles :

« Il faut se méfier de la tendance à expliquer les valeurs verbales à partir d'une conception superficielle de la temporalité, selon une terminologie empruntée au français (ou à l'anglais). A l'inverse, il y a une autre tendance à ne voir automatiquement et exclusivement que des valeurs aspectuelles. »

Cependant, on ne trouve aucune définition de « temporalité » ici, ni dans l'index terminologique de 1967 ; l'aspect y (Houis 1967 : II) est défini comme

« forme de conjugaison verbale où les procès sont systématisés par rapport aux modalités de l'action ou de l'acquisition des états (accompli, inaccompli, dynamique, statique, duratif, désidératif). »

Le terme « modalité » de Houis (1967 :XV) correspond au terme allemand « Flexionsmorphem ». Les étiquettes attribuées à l'expression « acquisition des états » sont hétérogènes et se réfèrent, comme la suite va le montrer, en partie au temps (« accompli », « inaccompli »), en partie au paramètre de l'aspect (« dynamique », « statique », « duratif »), et parfois aussi au mode (« désidératif »).

Dans son « Plan de Description Systématique » Houis ne définit pas non plus de limites entre les catégories temporelles, aspectuelles et modales. Ici il mentionne que

/.../ pour un certain nombre de langues les valeurs verbales s'organisent autour de deux axes clés :

1) *l'axe de l'énonciation* selon lequel sont distinguées des situations simultanées ou décalées par rapport à l'acte d'énonciation (situations en fermeture, *aspects descriptifs*) et des situations non effectives, neutres par rapport à l'acte d'énonciation (situations en ouverture, *aspects annonciatifs*)

³ cf. Houis 1977 :46

2) *l'axe de l'événement* selon lequel sont distinguées les modalités du procès (action, acquisition de l'état, état) en tant que fondamentalement il est accompli ou non accompli. Ces modalités se différencient en valeurs particulières selon les langues.

Apparemment le premier de ces axes est temporel, puisque la référence d'une situation à l'acte d'énonciation est chronologique ; cependant, le choix des termes « /.../ neutre par rapport à l'acte d'énonciation » n'est pas clair. Le second axe doit probablement être compris comme aspectuel, puisqu'il met en valeur la structure temporelle intérieure du processus. Cependant, les termes temps et aspect ne sont pas utilisés dans ce contexte ; au lieu de cela, on constate que dans les langues africaines, le principe d'organisation de la conjugaison ne serait pas la temporalité, mais l'aspectualité. La liste de définitions qui suit ce constat est appelée « liste d'aspects verbaux ».

En réalité, il s'agit, ici aussi, d'une collection d'étiquettes, pour la plupart assez vague-ment définies, qui peuvent toujours référer plus ou moins clairement à l'une des trois catégories de TAM. Il faut aussi remarquer que certains termes, qui sont déjà utilisés dans la littérature anglophone spécialisée, subissent un changement fondamental de sens. Le terme « ponctuel » par exemple est normalement un paramètre d'aspect⁴. Il s'agit donc du présent qui établit une situation simultanée par rapport au point de référence de l'énonciation. D'une manière similaire, « l'inaccompli » correspond au futur et « l'accompli » au prétérit – et ils ne correspondent surtout pas à l'opposition aspectuelle entre perfectif et imperfectif comme les termes peuvent d'abord amener à croire⁵. D'autres « aspects verbaux » sont clairement définis d'une manière modale : « objectif », « subjectif », « éventuel », « subjonctif », « impératif », « projectif », « prohibitif ». Le terme « progressif » par contre, est défini aussi bien aspectuellement en tant que « procès en cours de réalisation », que temporellement, puisque le processus fait référence au « moment de l'énonciation ».

A la lumière de cette évaluation terminologique, la remarque de Houis concernant l'orientation aspectuelle des systèmes de conjugaison dans des langues africaines perd sa pertinence ; Houis résume notamment tout ce qui concerne le temps, l'aspect et le mode par le terme « aspects verbaux » et annule ainsi sa propre opposition entre « aspectualité » et « temporalité ».

La conclusion de cette critique terminologique est la nécessité d'un appareil terminologique consistant qui est basé sur une différenciation théorique, la plus profonde possible,

⁴ cf. Comrie 1976 :41sq, ici défini en tant que « procès simultané à l'acte d'énonciation » (Houis 1977 :47).

⁵ Dans ce contexte nous attirons l'attention sur l'existence de rapports logiques entre des valeurs spécifiques de temps et d'aspect qui pourraient rendre compréhensible les changements terminologiques de Houis. Chung/ Timberlake (1985 :206) évoquent la corrélation suivante :

« An event that is ongoing at the speech moment has not been completed. Hence there is a correlation between present tense and incomplete (imperfective or progressive) aspect and, by implication, between past tense and complete (perfective or non-progressive) aspect. »

des trois catégories temps, aspect et mode. C'est sur une telle base uniquement que l'on pourrait constater si une langue donnée est temporellement ou aspectuellement orientée, ce que cela signifie et de quelle manière TAM se manifestent en elle.

1.3. Etudes sur TAM en bambara

Comme nous l'avons déjà expliqué, la description du mandingue s'est consacrée jusque-là surtout à la sémiotique suivant Benveniste. Les catégories TAM ont donc été uniquement décrites sous condition qu'elles apparaissent comme morphèmes du type « prédicatif » dans des énoncés verbaux ou non-verbaux.

Houis (1967 : XVIII) entend par « prédicatif »

« un morphème qui est spécifiquement la marque d'un *nexus*⁶. Dans *l'énoncé verbal* les morphèmes propres aux verbes sont à la fois prédicatifs puisqu'ils marquent le nexus, et des modalités verbales puisqu'ils marquent les divers aspects du système de conjugaison. »

Plus loin, nous étudierons en détail les analyses déjà existantes de la marque prédicative (MP) pour évaluer les résultats obtenus antérieurement.

1.3.1. M. Houis 1981

Dans son essai « Les Schèmes d'Énoncés en Bambara », Maurice Houis (1981) dresse un inventaire des formes des MP. La description de la structure morpho-syntaxique des énoncés indépendants (« schèmes d'énoncés ») a pour objectif d'établir un schéma utilisable pour la comparaison dialectale⁷. Dans ce cadre, sous le titre « les schèmes d'énoncés verbaux », il subdivise la conjugaison des énoncés verbaux en trois modes (Houis 1981 : 18f). On les exposera ci-dessous pour donner un premier aperçu du système de conjugaison du bambara.

(a) 'mode indicatif'

accompli		non-accompli	
terminatif :	prétérit yé	absolutif bé	éventuel :

⁶ i.e. les constituants de l'énoncé central non réduit.

⁷ Puisque le point d'intérêt de son essai n'est pas la description sémantique de TAM, il est compréhensible et légitime que Houis traite uniquement du côté morpho-syntaxique du système des MP, et qu'il ne fasse que quelques brèves remarques par rapport à sa sémantique, mise à part la dénomination linguistique. Houis lui-même remarque à ce propos que « les justifications et commentaires de ce système ne relèvent pas de la morpho-syntaxe, mais de la lexicologie des verbaux » (Houis 1981 :18). Le fait que malgré tout, son essai sert de référence au présent travail, peut illustrer le manque d'études approfondies concernant ce sujet en bambara.

⁸ Variantes distributionnelles : /-ra/ devient /-la/ après / ou r, et devient /-na/ après nasale

-ra ⁸	négatif má	négatif té	nà ⁹
non-effectif	effectif		non-effectif

Il est à remarquer que la négation est exprimée par des MP correspondantes dans le système de conjugaison.

Houis classe les formes *béna* / *téna* dans les « valeurs hors système », parce qu'elles se décomposent dans les MP *bé* / *té* et le verbe *nà* (venir). Ainsi, dans une structure comme NP + *bé* + *nà* + V + PP, il comprend le VP (*bé* + *nà* + V) comme un prédicat complexe¹⁰. Les MP *bé* / *té* sont désignées par « non-accompli absolutif », en définissant « absolutif » (Houis 1977 : 47) comme :

« procès présenté comme habituel, général, consécutif à un procès accompli, devant se renouveler, posé dans un futur immédiat ou certain. »

Ici aussi, aspect (« habituel » ; « devant se renouveler », éventuellement itératif) et temps (« futur immédiat ») sont compris dans un seul terme, qui devient ainsi pratiquement inapplicable.

Dans cet essai, cette définition « d'absolutif » est réduite par Houis (1981 : 18) à « /.../ une valeur de futur imminent et catégorique », un futur proche donc. L'expression « éventuel » est défini par Houis (1977 : 47) comme :

« procès dont la réalisation est présentée comme éventuelle, conditionnée, soumise à un souhait ou à un vœu préalables, comme impliquant une restriction, une réserve (politesse, doute, sociabilité). »

Il s'agit donc ici d'une catégorie de mode. Ce qui est exactement désigné par les termes « effectif » et « non-effectif » reste difficile à comprendre.¹¹ La dénomination des morphèmes du passé est également peu claire : « prétérit » est le temps du passé, mais d'après la définition de Houis cité ci-dessus, « l'accompli » l'est aussi.¹² Les deux termes caractérisent le morphème « *yé* », alors que le « terminatif » « *-ra* » est défini en tant que « procès présenté comme parvenu à son terme », en tant que aspect perfectif donc. La négation commune des deux « *má* » est d'après le tableau schématique de Houis à nouveau

⁹ La tonalité de cette MP n'est pas claire. Bailleul (1981) le constate et laisse le choix entre ton haut et ton bas, G.Dumestre (par exemple 1979) la note avec ton haut. Une explication possible pour cette réalisation tonale changeante est l'origine de la MP dans le verbe *nà* « venir » d'un côté, et son intégration parmi les morphèmes de flexion qui sont exclusivement de ton haut, de l'autre. Dans le présent travail *ná* en tant que MP est noté avec ton haut en supposant une assimilation tonale (non accomplie). Ceci est également confirmé par la remarque de Tera (1984 :34) que « le prédicatif *ná* assez souvent perd son ton original bas (celui de *nà* « venir ») et prend un ton haut. »

¹⁰ La particularité ici est qu'après *nà*, aussi bien qu'après *tága* « partir », dans le type d'énoncé mentionné, le morphème translatif (TRF) *kà* qui est obligatoire après d'autres verbes, n'apparaît pas. Le TRF est un morphème qui sert à marquer une forme verbale à l'infinitif. Il adopte les valeurs TAM de la MP précédente.

¹¹ Ils ne correspondent sans doute pas aux définitions de Dubois/ Giacomo et al.(1973) dans lesquelles « effectif » est présenté comme synonyme de « résultatif ».

¹² cf. contrairement à cela la perception que le principe de conjugaison dans les langues africaines serait l'aspectualité, et non la temporalité (Houis 1977 :46) !

purement temporelle. Cependant de telles correspondances inattendues sont difficilement acceptables sans exemples analysés.

La structure interne des énoncés verbaux affirmatifs dans le temps du passé est marquée par la particularité que la transitivité n'est pas marquée par la simple existence ou absence d'un objet direct. Un énoncé transitif sera effectivement formé avec la marque prédicative « *yé* », un énoncé intransitif par contre sera formé avec le suffixe « *-ra* ». ¹³ L'objet obligatoire dans l'énoncé verbal formé avec le morphème « *yé* » est expliqué par Houis (1981 : 20) en tant que « implication nécessaire du prétérit, et non de celle d'une transitivité sémique du lexème verbo-nominal. »

Cette explication me semble inadaptée, parce que la transitivité n'est pas régie par les morphèmes de TAM, mais par la valence des verbes entre autres. Ce qui est plutôt frappant dans ce contexte, est que le bambara marque la transitivité uniquement dans le prétérit affirmatif, et cela dans le cadre de la conjugaison. Ainsi il me semble que la différence entre « *yé* » et « *-ra* » se trouve exactement dans cette fonction syntaxique, et non dans la nuance TA postulée par Houis, pour laquelle il n'y a par ailleurs pas de preuve empirique.

Nous pourrions sûrement être amenés à une compréhension plus profonde du bambara, si l'on pouvait clarifier le but auquel sert cette différenciation morphologique complexe dans le prétérit. Mais une telle question n'a jamais été posé jusque-là. ¹⁴

(b) 'mode de l'inactuel'

Ce mode est formé par l'insertion du morphème « *tùn* » devant la MP d'un énoncé et il marque « /.../ les valeurs d'irréel, de conditionné et de passé caractérisé. » ¹⁵

(c) 'mode de l'injonctif'

impératif, SG. :	projectif : <i>ká</i>
Pl. : <i>yé</i>	
prohibitif : <i>kána</i>	

Houis (1976 : XIV) entend par « injonctif » un

« aspect ou mode convenant à l'expression d'une prescription dans son sens le plus large. Un mode injonctif peut se différencier en aspect désidératif, prohibitif, impératif. »

¹³ Les verbes du bambara peuvent être subdivisées selon leur valence en trois groupes que Houis (1981 :20) appelle (a) transitif ; (b) réversif /i.e. aussi bien transitif qu'intransitif/ ; (c) intransitif. La majorité des verbes tombe dans (b).

¹⁴ Le lien abordé ici, entre marqueurs de TAM et transitivité est traité par Hopper/ Thompson (1980) dans un cadre fonctionnel ample qui très vraisemblablement permettra aussi des éclaircissements sur les phénomènes en bambara.

¹⁵ On abordera la problématique de ce morphème de manière plus détaillée dans 1.3.2. et dans la deuxième partie.

L'impératif ne possède apparemment pas de forme directe négative en bambara. Houis (1977 :47) définit le terme « projectif » comme un

« procès répondant d'une manière générale à un projet (« mettre en avant ») : injonction atténuée, souhait, finalité, obligation, conséquence. »

Son pendant négatif, le « prohibitif », remplit aussi la fonction de la négation de l'impératif. Quant à la MP « *mana* », Houis ne lui donne aucune caractéristique sémantique ; il remarque juste qu'elle existe uniquement dans la première partie dépendante d'un énoncé complexe. Ainsi « *mana* » occupe une place spéciale par rapport à toutes les autres marques prédicatives, déjà à cause de sa qualité syntaxique de conjonction.

La structure de l'énoncé construit avec les MP « *ká* » « positif » et « *mán* » « négatif » est analysée par Houis (1981 : 21) comme « énoncé verbo-adjectival », un terme probablement provisoire qui laisse ouvert le problème de catégorisation du lexème qui se combine avec la MP¹⁶. Remarquons que *ká* et *mán* ne sont pas spécifiés pour ce qui concerne TAM et qu'elles constituent un énoncé qui attribue une qualité à un sujet.

Parmi les énoncés non-verbaux, appelés par Houis (op.cit. : 22-24) « énoncés nominaux », il existe, toujours en opposition affirmatif-négatif, la MP *bé/té* et *dòn/té* pour la construction d'un énoncé identifiant avec un nom, et *yé/té* constituant un énoncé structurellement différent, mais toujours identifiant avec deux noms.¹⁷ Les MP des énoncés non-verbaux ne sont également pas spécifiées par rapport à TAM.

Il reste à examiner en quelle mesure le système prédicatif ébauché par Houis rend compte des données linguistiques du bambara au niveau syntaxique. Une telle analyse incluant le niveau discursif¹⁸ n'a pas été prévu dans son essai et devrait suivre les observations morpho-syntaxiques.

1.3.2. D.Creissels 1983^b

Une contribution importante à l'analyse des MP en bambara est l'essai « Réflexions sur le système prédicatif du bambara » de Denis Creissels (1983b). Tout d'abord il discute le statut des MP. En fonction de critères purement syntaxiques et fonctionnels, il aboutit à une bipartition entre « morphèmes prédicatifs » : des morphèmes prédicatifs qui, sous forme de morphèmes de conjugaison, en combinaison avec le verbe forment le prédicat¹⁹; des morphèmes prédicatifs qui en combinaison avec au moins un nom

¹⁶ Le problème de la distinction des parties du discours, la structure interne des énoncés indépendants ainsi que leur classification ne font l'objet de ce travail. Dans l'évaluation des publications nous allons donc uniquement tenir compte de ce qui est immédiatement lié aux données morpho-syntaxiques et surtout sémantiques des marqueurs de TAM.

¹⁷ La dénomination de ces types de phrases est à comprendre de manière logique sémantique ici.

¹⁸ cf. Houis 1977 :45, 5.2.3.0.

¹⁹ Creissels (1983b :23) définit le prédicat comme « /.../ l'élément pivot de la structure prédicative »

forment un énoncé non-verbal. Ce dernier type, appelé « prédicatif non-verbal », est, en tant qu'équivalent syntaxique du verbe, le prédicat de l'énoncé non-verbal (cf.op.cit. : 23). La catégorie des adjectifs établie par Houis pour le bambara est désignée par Creissels (op.cit. : 24-26) par le terme de « verbe statif » en opposition à « verbe de processus ». Chacune de ces catégories verbales dispose d'un paradigme de conjugaison propres. La division bipolaire des MP et la réduction des catégories lexicales aux nom et verbe a pour conséquence une division structurelle des énoncés indépendants en énoncés verbaux et non-verbaux.²⁰

Dans la dernière partie de l'essai, basée sur une analyse critique du travail de Houis, il poursuit la systématisation des MP. Pour une analyse plus poussée de TAM, cette partie est d'une importance spéciale et nous allons la commenter dès à présent. La division de la conjugaison chez Houis entre modes « indicatif », « inactuel » et « injonctif » est réorganisée par Creissels (1983b: 31) grâce à une analyse distributive rigoureuse. Il résume les MP *ká* « projectif » et *kàna* « prohibitif » dans un couple « projectif » qu'il classe dans l'indicatif. Les seuls critères déterminants de la systématisation de Creissels sont la distribution et la fonction syntaxique de la MP. La restructuration est donc logique, d'autant plus que *ká* et *kàna* se combinent aussi avec le morphème de l'inactuel *tùn*, ce qui avait échappé à Houis. D'un point de vue méthodologique, un argument important s'oppose à cela : le terme indicatif n'est pas un terme morpho-syntaxique, mais il est défini au niveau sémantique comme mode d'expression modal pour marquer le degré de validité de l'énoncé du côté de l'énonciateur. Sur ce plan, la forme du projectif se distingue de celle de l'indicatif. Il faut par conséquent les séparer. En opposition à cela, d'après les mêmes critères, l'impératif représente une forme marginale du système, fait sur lequel Creissels insiste.²¹ Il est le seul mode à ne pas se combiner avec le morphème *tùn*. Creissels propose le terme de transformation pour exprimer la relation entre l'impératif et le « système de prédication verbale ». Le terme de la « transformation impérative »²² est cependant difficilement compréhensible à la lumière du fonctionnalisme français, et surtout assez surprenant vu la critique de la grammaire générative par l'auteur.²³

Il est à remarquer que la négation de l'impératif se fait avec la MP *kàna* « projectif négatif » ce qui prouve une proximité sémantique entre l'impératif et le « projectif ». Comme pour l'impératif, Creissels exclut deux autres formes du système de conjugaison des verbes d'action du fait de leur distribution et de leur fonction syntaxique limitées :

²⁰ Dans le présent travail nous maintenons la catégorie de l'adjectif et ne parlons pas de « verbe statif » dans le sens de Creissels, d'autant plus que la fonction de TAM dans le type de phrase concerné fournirait un argument pour son statut non verbal. cf. à ce propos chap.3.

²¹ Cette réalité ne surprend pas, car c'est spécifiquement l'impératif singulier qui dans la comparaison des langues très souvent constitue la forme nue du verbe. C'est aussi le cas en bambara, où, dans cette forme, les pronoms et les marques prédictives chutent.

²² Dans le cadre de la GG, une transformation est « un changement de forme de constructions syntaxiques ou de phrases avec la préservation de leur signification de base ou de leur information sémantique » (Lewandowski 1980)

²³ cf. Creissels 1979 : 44-49

mána « hypothétique » et *máa* « optatif ». Ce dernier fonctionne comme une MP, mais il exige le mot *ála* « Dieu » comme sujet.

Creissels ne compte pas le morphème de l'inactuel *tùn* parmi les MP au sens strict du terme, puisqu'il s'ajoute toujours comme modificateur à un énoncé complet et n'en est donc pas un élément obligatoire. Creissels démontre et conclut (1983b: 32f) que *tùn* ne fait pas partie du système verbal et que son statut dans tout le système prédicatif n'est pas clair. Etablir une relation entre celui-ci et le morphème *tùn* exigerait le concept des « prédictions profondes ». Sans aucun doute, ce morphème, tant sur le plan théorique que descriptif, représente un phénomène non-éclairci jusque-là. Creissels (1983b: 33) remet en cause la distinction entre *-ra* « accompli terminatif » et *yé* « accompli prétérit » établie par Houis dans l'indicatif, et dont la négation dans les deux cas est le morphème *má*. Il persiste dans l'interprétation logique d'une distribution complémentaire des deux morphèmes affirmatifs sans différence sémantique, d'autant plus que Houis ne donne ni preuve ni explication pour sa différenciation. Les remarques de Creissels concernant les MP *bé*, *té* et *ná* que Houis classe dans le « non-accompli » complètent l'analyse de ce dernier seulement dans la mesure où Creissels (op.cit. :34) parle d'un « processus d'auxiliarisation » des verbes *nà* « venir » et *tága* « aller ». Le fait que ce processus ne soit pas encore terminé empêche de définir précisément le statut de *ná* dans le système prédicatif. Cette problématique sera reprise dans le cadre de deux essais sur le futur en bambara par Brauner (1977) et Tera (1984) dans les chapitres 1.3.5. et 1.3.6.

A l'intérieur des énoncés non-verbaux, Creissels (op.cit. :34f) déduit l'origine étymologique du morphème *yé* de la forme impérative du verbe transitif *yé* « voir ». Cependant, d'un point de vue synchronique, *yé* est sémantiquement vide et fonctionne comme MP entre deux groupes nominaux, dont le dernier est le plus souvent suivi par la postposition *yé*. Un tel énoncé non-verbal peut, contrairement à l'impératif, être relativisé, et ne possède donc aucune des caractéristiques de l'impératif, dont il a probablement été dérivé. Creissels présente d'une manière analogique à celle de *yé*, l'évolution fonctionnelle du verbe transitif *fíle* « regarder » vers la MP d'un énoncé non-verbal, bien que ce morphème ne possède pas de forme négative²⁴.

Pour les deux unités *yé* et *fíle* il s'agit de l'évolution d'un lexème vers un morphème. Dans le cas de *yé*, cette grammaticalisation est déjà terminée. Comme nous l'avons déjà remarqué, les énoncés non-verbaux ne possèdent pas de marques TAM. En somme nous pouvons retenir de l'essai de Creissels que, grâce à une analyse distributive conséquente, il aboutit à une systématisation formelle stricte du système prédicatif. La sémantique est volontairement mise à l'écart, puisque Creissels (op.cit. :31) exclut les arguments sémantiques comme critères de classification des morphèmes de conjugaison comme « /.../ invention intempestive de considération sur le sens ». Le statut et la fonction du morphème *tùn* restent non éclaircis sur tous les plans. Creissels n'aborde non plus la description des contenus exprimés par les MP.

²⁴ On trouve une analyse détaillée de l'étymologie de *yé*, *fíle* et *dòn* en mandingue chez Creissels 1981.

1.3.3. A. Samassekou 1981

En restant proche des travaux de Maurice Houis, Adama Samassekou, dans son article « Eléments de morphologie verbale du bambara », décrit en 1981 en même temps que la dérivation et la composition, le système de conjugaison. Il classe les MP comme « /.../ morphèmes de type jonctif (= copule) » qui marquent des valeurs différentes de TAM (op.cit. :70)²⁵. Suite à une série d'exemples d'énoncés qui ont pour but d'illustrer la fonction des MP, Samassekou résume le tout dans un schéma (op.cit. :72). La graphique ne diffère pas de manière significative de celle de Houis (1981 : 18f, cf. Kap.1.3.1.). Nous allons donc uniquement traiter ce qui marque la différence avec l'article déjà discuté. Les formes *béna* / *téna* que Houis analyse comme *bé* / *té* « absolutif » plus *nà* « venir », sont intégrées par Samassekou en tant que « inchoatif » dans le groupe de « l'indicatif inaccompli ». Il désigne la MP *nâ*²⁶ comme futur (chez Houis « éventuel ») et le morphème *mána* comme éventuel. En plus, c'est uniquement ce dernier élément qui possède la qualité syntaxique de « prédicatif syndétique »²⁷. La MP *máa* qui n'est pas mentionnée chez Houis apparaît chez Samassekou avec *ká* dans la catégorie « injonctif projectif »²⁸. Enfin, les termes ambigus de Houis « effectif » et « non-effectif » sont entièrement supprimés. Il m'est difficile de savoir si les modifications de Samassekou rendent mieux compte de l'usage linguistique. Car premièrement, il y a déjà chez Houis un manque de définitions des termes employés, ainsi qu'un manque de commentaires de ces termes appuyés par des exemples. Et deuxièmement, il se trouve que les exemples donnés par Samassekou ne sont que partiellement pertinents pour ce qui touche aux p valeurs TAM des MP concernées. Car il s'agit d'énoncés uniques isolés, dont il n'existe qu'une seule traduction française²⁹, c'est-à-dire une seule signification de l'énoncé entier. Dans ce cas, on ne peut savoir si un énoncé donné dans d'autres contextes que celui implicitement sous-entendu peut permettre d'autres interprétations de TAM, ce qu'on pourrait normalement attendre. Des remarques élargissant la traduction par des commentaires précis concernant le temps, le mode et l'aspect seraient pourtant extrêmement utiles. En outre, il manque souvent une indication sur la manière par laquelle les différentes composantes de TAM sont exprimées dans l'énoncé. Ainsi faut-il donc indiquer pour l'énoncé suivant (op.cit. :70, énoncé 5)

²⁵ Il faut entendre le terme de copule ici comme un équivalent de « morphème prédicatif » dans le sens de Creissels. On évite ce terme dans la recherche Mandé, car il provient de la grammaire traditionnelle et suggère l'origine, non prouvé pour le mandingue, à partir d'un verbe « être » (cf. Houis 1981 :22).

²⁶ Samassekou le note à ton bas.

²⁷ cf. Houis 1977 :48, 5.2.3.2.. « valeurs verbales syndétiques » : « Elles sont /.../ nécessairement associées à une proposition dépendante. »

²⁸ Concernant la MP *máa* cf. chap. 1.3.2.

²⁹ La traduction interlinéaire existante sert uniquement à l'identification de la succession des mots et de morphèmes en bambara.

Ex.1. Ôn bé à fê í ká kàlan ké
 1.SG MP Absolutif 3.SG POST 2.SG MP Projectif apprendre faire
 « Je veux que tu apprennes ! »

que la périphrase Ôn *bé à fê* est une forme idiomatique qui exprime une modalité déontique. Sans cette information supplémentaire on pourrait être amené à conclure qu'une fonction possible de *bé* « absolutif » est de nature modale. C'est uniquement avec toutes ces indications que des exemples d'énoncés isolés ont un véritable rôle d'illustration pour une problématique donnée.

Enfin, pour ce qui est des changements opérés par Samassekou, il semble – tout en tenant compte du caractère provisoire – que le changement de terminologie de *ná* en « futur » et de *mána* en « éventuel » (= mode) corresponde beaucoup plus aux données linguistiques/ de la langue³⁰. Le terme « inchoatif » pour désigner *béna / téna* est inexact. Selon l'exemple (3) il devrait s'agir plutôt d'un futur proche, et non du début d'une situation³¹.

1.3.4. D. Koné 1984

Le travail linguistique le plus récent qui contient une vue d'ensemble du système prédicatif du bambara, est celui rédigé par Dramane Koné (1984) sous la direction de D. Creissels « Le verbe bambara : essai sur les propriétés syntaxiques et sémantiques ». Dans l'introduction, Koné, se fondant sur Creissels, décrit le côté sémantique des MP selon les différents types d'énoncés. Il leur attribue aussi par principe des valeurs purement aspectuelles.

Dans la catégorie des « énoncés verbaux d'aspect inaccompli » (op.cit.:14-17) Koné décrit quelques phénomènes différemment que dans les travaux analysés jusqu'ici et il inclut d'autres constructions dans ses considérations. Par la suite, nous étudierons de manière plus approfondie son approche. Tout d'abord, il lie l'aspect « inaccompli » aux formes *bé / té* qui peuvent apparaître dans différents énoncés verbaux et non-verbaux. Dans les spécifications supplémentaires de cet aspect, Koné cite (loc.cit.) en premier « l'habituel » :

« L'habituel exprime un procès non lié à un moment précis, d'où l'idée de répétition d'une action qui s'est déjà produite plusieurs fois. »

Les exemples pour cet aspect sont les énoncés suivants :

³⁰ Cette interprétation est soutenue par les phrases exemples 4. et 7. de Samassekou.

³¹ cf. Comrie 1976 :19 « beginning of a situation (ingressive meaning) », en français p.ex. le verbe commencer. Tandis que Comrie (op.cit. 6sq) ne distingue pas au niveau terminologique cet aspect lexical de ceux qui se manifestent grammaticalement, de nombreux auteurs le désignent par le terme « mode d'action » (Aktionsart), afin de distinguer les niveaux lexico-sémantique et paradigmatique (flexionnel).

- Ex.2. a. tò bé tóbi « On fait cuire du to. »
to MP.AF faire cuire
- b. Fanta té tóbi- li- ke dón « Fanta ne sait pas cuisiner. »
Fanta MP cuisiner-NR-faire savoir
- c. dùnun bé fǒ « On joue de la percussion. »
percussion MP jouer
- d. bása bé dún « Le margouillat se mange. »
margouillat MP manger

Koné 84 :14

Le problème des exemples d'énoncés isolés mentionné déjà en 1.3.3. est aussi valable ici. La pertinence des exemples donnés est diminuée. Si l'on compare ces exemples sans contexte avec la définition donnée, aucun d'entre eux ne peut être interprété comme clairement habituel : les exemples a., b. et d. ne décrivent aucune répétition d'une action déjà survenue plusieurs fois, alors que le cadre le plus probable pour l'exemple c. est un événement concret. C'est pour les exemples a. et c. que nous pourrions le plus facilement imaginer des contextes qui permettraient une interprétation habituelle des énoncés, comme par exemple

- Ex.2. c'. tàrata ó tàrata dùnun bé fǒ
mardi CON mardi percussion MP.AF jouer
« Tous les mardis on joue de la percussion. »

Ici, l'habituel est exprimé par l'adjectif temporel. Une définition plus précise de cet aspect est donnée par Comrie (1976 :27f) :

« The feature that is common to all habituels /.../ is that they describe a situation which is characteristic of an extended period of time, so extended in fact that the situation referred to is viewed not as an incidental property of the moment but, precisely, as a characteristic feature of a whole period. »

Cette définition de l'habituel a pour avantage qu'elle n'inclut pas automatiquement l'itératif, le renouvellement répété d'une situation, même si sémantiquement un même morphème englobe souvent une combinaison des deux aspects.³² La deuxième sous-catégorie de « l'inaccompli » chez Koné (op.cit. :14sq) qui est appelée « éventuel » et se définit comme « /.../ un événement à venir ou futur », n'est donc pas modale comme chez Houis (chapitre 1.3.1.) mais temporelle. Ce qui n'est pas clair est si Koné donne à ce terme une interprétation modale du futur³³. En tout cas, les exemples donnés ne permettent qu'une interprétation purement temporelle – et donc non aspectuelle. Il s'agit notamment des MP

³² Concernant l'habituel en bambara cf. chap.3.

³³ Lyons (1977 :677) fait à ce propos la remarque suivante : « Futurity is never a purely temporal concept ; it necessarily includes an element of prediction or some related modal notion ». Nous allons aborder plus loin la problématique linguistique générale de la catégorie du futur que nous avons mentionnée ici.

béna / ná qui, d'après la traduction des exemples, n'apportent aucune différence sémantique. Par ailleurs, un énoncé formé avec la MP *bé* prend une valeur de futur en combinaison avec un adjectif temporel adapté (ici : *síni* « demain »). La troisième catégorie de « l'inaccompli » est l'aspect progressif. Koné (op.cit. :15-17) y classe trois constructions périphrastiques différentes :

- Ex.3. a. cè bé náko-sɔn ná
 homme MP.AF potager-arroser POST
 « L'homme est en train d'arroser le potager. »
- b. cè bé kà náko sɔn
 homme MP.AF TRF potager arroser
 id.
- c. ù bé à kàn kà fólí fó
 3.PL MP.AF 3.SG POST TRF tam-tam jouer
 « Ils sont en train de jouer du tam-tam. »

c'. ù bé fóli kàn kà à fó
 3.PL MP.AF tam-tam POST TRF 3.SG jouer
 id.

Dans le cas de l'exemple 3.a., il s'agit d'un énoncé non-verbal, dont la complétive est un nom avec postposition³⁴. L'énoncé 3.b. il s'y ajoute un morphème de translation (TRF) devant le verbe transitif avec son objet préverbal obligatoire. Par rapport à 3.b., l'exemple 3.c. est élargi par un adjectif nominal avec la postposition *kàn* « sur, par-dessus » qui suit la MP. Dans ce cas, le nom peut être représenté soit dans la première partie de l'énoncé par un pronom de la troisième personne du singulier d'usage cataphorique, le nom de référence (*fóli* dans l'ex.3.c.) suivant le translatif, soit l'ordre des noms est inversé comme dans l'ex. 3.c'.

Toutes les périphrases citées ici forment clairement un aspect progressif. Ce qui est à remarquer surtout est le fait que dans le cadre d'une description du système prédicatif, Koné dépasse la flexion par des marques prédictives pour intégrer l'expression de l'aspect par des périphrases, qui sont des procédés syntaxiques. Ceci est montré que Koné part de la prémisse d'une conjugaison périphrastique comme catégorie possible du système de TAM. Cet élargissement de la conjugaison par des constructions syntaxiques pose un problème fondamental que Comrie (1976 :9) exprime ainsi :

« There is a more general problem here, which concerns morphology and syntax rather than just aspect, namely that it is not always easy to draw precise boundaries between derivational (lexical) and inflectional morphology, nor between morphology and syntax (the English Progressive being a case in point). It is usual to consider the French construction *être en train de* « to be in process of » as a free syntactic construction that expresses progressive meaning, rather than as a grammatical category of French, although it is not clear exactly where the boundary-line would be drawn between this and the English or Spanish Progressives, which are usually considered as grammatical categories. »

Nous allons traiter la question du statut grammatical de telles périphrases et de leur place dans un système de TAM dans le chapitre 5.3.4.

Koné (op.cit. :17f) divise les situations qui peuvent être exprimées par les MP *ká / kàna* en trois groupes. Premièrement on peut exprimer une injonction à une tierce personne :

Ex.4. a. à ká sìgi « Qu'il s'asseye ! »
 3.SG SBJF.AF asseoir
 b. ù ká dòn « Qu'ils entrent ! »
 3.PL SBJF.AF entrer

Deuxièmement, le « projectif » peut s'utiliser dans la forme interrogative, ce qui d'ailleurs le distingue de l'impératif :

³⁴ Selon Koné (op.cit. :16), ce type d'énoncé se trouve aussi dans d'autres parlers mandingues.

- Ex.5. a. né ká kàsi wà
 1.SG.EMPH SBJF.AF pleurerINT
 « Dois-je pleurer ? »
- b. málo ká tóbi wála tó
 riz SBJF.AF cuisiner CNJ to
 « On doit préparer du riz ou du to ? »

Koné (loc.cit. :18) appelle les situations exprimées ici une « demande déguisée » et une « atténuation de la notion d'ordre ». En réalité, il s'agit dans les deux cas de questions clairement formulées, et la valeur pragmatique de l'exemple 5.a. est difficilement repérable sans contexte. En tout cas, les deux phrases n'expriment pas les situations indiquées par l'auteur. L'exemple qui suit montre que le « projectif négatif » dans sa forme interrogative exprime une injonction assez ferme :

- Ex.6. àa à kó mùso mà né má à fó
 ITJ 3.SG dire femme POST 1.SG.EMPH MP.NEG 3.SG dire
- í kàna Ôn nyìninka wà
 2.SG SBJF.NEG 1.SG demander INT
 « Ah ! » il répondait « est-ce que je ne t'ai pas dit de ne pas me demander ? »

Dum 79,I,127

La troisième situation, que Koné appelle « projectif », est aussi une injonction comme dans les deux cas précédents. Cette fois-ci il s'agit d'une forme indirecte :

- Ex.7. a. dùgu-tigi kó bée ká bó
 village-propriétaire dire tous SBJF.AF sortir
 « Le chef de village dit que tout le monde doit sortir. »
- b. à fó (mùso-w yé) kó ù ká bó
 3.SG dire femme-PL POST CR 3.PL SBJF.AF sortir
 « Dis aux femmes de sortir ! »

Le mode « projectif » - il ne s'agit ici en aucun cas d'un aspect dans le sens d'une structuration du temps à l'intérieur d'une situation – exprime donc dans la plupart des constructions une injonction. Les exemples 5. laissent par contre entrevoir une composante d'intention (« devoir » > on a l'intention de). Il faut encore examiner plus précisément les nuances sémantiques et pragmatiques de ce mode.

Une observation intéressante, qui dans la littérature examinée jusqu'ici a été négligée, est faite par Koné (op.cit. :20) par rapport à la MP *máa* « optatif » qui accepte comme sujet uniquement le nom *ála* « Dieu ». Koné constate que, mis à part cela, il apparaît toujours avec un verbe au transitif – avec un objet donc -, et que, avec la MP *-ra*, le verbe semble porter une marque supplémentaire, qui normalement n'est possible qu'à l'accompli dans des énoncés intransitifs. Par ailleurs, *máa* peut être remplacé par *ká* « projectif ».

- Ex.8. a. ála máa dùga-w mìne-na
 Dieu OPT vœu-PL exaucer-MP.AF
 « Que Dieu exauce les vœux ! »
- b. ála ká dùga-w mìne
 Dieu SBJF.AF vœu-PL exaucer
 id.

Ce qui reste à clarifier ici, est donc d'un côté la présence de deux MP dans un énoncé indépendant ou le statut fondamental de *máa*, et de l'autre côté, la présence de *-ra* dans un énoncé transitif se projetant dans l'avenir. La possibilité d'une substitution par le MP *ká* permet par ailleurs de tirer d'autres conclusions sur sa sémantique.

Enfin, Koné (op.cit. :23f) parle du morphème *tùn* « inactuel », dont la problématique a déjà été évoquée par Creissels. L'affirmation que ce morphème ne se combine pas avec *mána* « hypothétique » est erronée³⁶. La caractérisation sémantique de *tùn* est aussi vague que celles mentionnées jusqu'ici : « /... / le propre (de *tùn*) est d'introduire une distanciation qui a, pour valeur la plus fréquente la référence au passé » et, citant Amidou Magasa : « Il indique une durée dans le temps et non un moment du temps ». Cette dernière affirmation est problématique ; d'après les exemples donnés, la durée dans le temps ne semble pas être exprimée par *tùn*, mais par la MP (*bé*) ou n'est pas exprimée du tout (MP *-ra*). L'explication de la position de *tùn* entre deux nominaux est tout à fait pertinente :

- Ex.9. a. Musa tùn hákili lá í bé nà
 Musa ANT esprit POST 2.SG MP.AF venir
 « Musa pensait que tu allais venir. »
- a'. à tùn bé Musa hákili lá kó í bé nà
 3.SG ANT MP.AFMusa esprit POST CR 2.SG MP.AF venir
 id.

La position de *tùn* dans l'exemple 9.a.³⁷ qui paraît tout d'abord complètement atypique, devient plus compréhensible quand on suppose que cette construction est le résultat d'une réduction de 9.a', où la situation exprimée par la proposition subordonnée est anticipé par le *à* cataphorique.

Ensuite, ce qui est à retenir dans la description du système prédicatif chez Koné, est qu'il soulève des questions nouvelles sur la sémantique de quelques MP, qui doivent être poursuivies : *bé/té*, *béna/téna* et *nà* ; le spectre sémantique de *ká/kàna* et *tùn*. L'analyse de ces MP proposée par Koné n'est pas convaincante. Ce qui est surtout à remarquer c'est l'inclusion de périphrases (progressif) dans la flexion, et les observations concernant la MP *máa* et son lien avec la transitivité.

³⁶ cf. exemple 9 dans Samassekou 1981 :71

³⁷ Creissels (1983b :32) a déjà attiré l'attention sur cette construction.

1.3.5. S. Brauner 1977

Dans son article « Zur Definition einer Kategorie "unmittelbares Futur" (futur immédiat) im Bambara »*, Siegmund Brauner (1977) distingue deux formes affirmatives du futur, la MP *béna* ‘unmittelbares Futur’ (= futur immédiat) et la MP *nà* ‘allgemeines Futur’ (= futur général)³⁸. Son but est de confirmer ces deux formes comme catégories grammaticales indépendantes, et d’en préciser la valeur et l’usage respectifs dans le discours³⁹. Grâce à leur insertion dans un contexte discursif plus large – il s’agit de textes extraits de la revue « Kibaru » - ses exemples sont pertinents et prouvent clairement les distinctions sémantiques suivantes entre les deux morphèmes :

« Les formes construites avec *béna* /.../ expriment une action future (état futur etc.), dont la réalisation est imminente, ou dont la réalisation suit de manière immédiate une action en cours ou terminée à l’instant. Dans la plupart des phrases, qui contiennent la forme du futur avec *béna*, le fait qu’il s’agit d’une action imminente est renforcé par des indicateurs temporels et locaux supplémentaires ou par le contexte général. /.../ La forme du futur avec *nà* par contre exprime une action future, dont la réalisation n’est ni immédiate ni imminente, mais qui se fera dans un avenir général, sans que les conditions de la réalisation imminente d’une telle action soient connues ou conçues comme devant se produire. »

Brauner 1977 :385

Les exemples suivants illustrent assez clairement la différence entre les deux formes du futur décrites par Brauner :

- Ex.10. a. hákili nyùman bé sé dùsu lá
 esprit bon MP.AF vaincre cœur POST
 « Un bon esprit peut vaincre le cœur. »
- kà à dá mùn kàn « Pourquoi ? »
 TRF 3.SG poser INT POST
- ní í dùsu wúli-la hákili béna fò sábalí
 CNJ 2.SG cœur lever-MP.AF esprit FUTi.AF dire se calmer
 « Si tu te fâches, l’esprit va te dire (immédiatement) : Calme-toi ! »

* = « Contribution à la définition d’une catégorie de "futur immédiat " en bambara »

³⁸ Dans sa description, Brauner, part de l’existence d’un système temporel du bambara sans en fournir clairement l’explication.

³⁹ Dans l’essai de Creissels (1983b :33f) que nous avons déjà discuté, cette différence sémantique n’existe pas. Il ne tient pas compte du travail de Brauner (1977). Samassekou (1981), comme nous l’avons déjà mentionné, distingue les deux formes comme catégories. Il se peut qu’il fasse référence à la distinction sémantique démontrée ici (cf. chap.1.3.).

Ex.10. b. ní dénmisen mín má sé kálan-je
 CNJ enfant REL MP.NEG réussir apprendre-association
 lá
 POST
 « L'enfant qui ne réussit pas à aller à l'école
 ò ná sé kà à dáhirime sòrɔ
 DEM FUT.AF réussir TRF 3.SG subsistance obtenir
 va réussir à gagner sa vie
 ní à yé nìn báara kófɔ-len-w
 CNJ 3.SG MP.AF DEMNtravail annoncer-PART.RES-PL
 d̀ ké
 IDF faire
 s'il fait un des travaux indiqués. »

Brauner 1977 :387

Brauner constate que cette opposition entre futur général et futur immédiat est neutra-lisée dans la négation avec *téna* (op.cit. :388), et que la forme *bé* du présent peut de manière facultative remplacer la forme *nà* du futur général, ce qui, d'après les renseignements de ses informateurs, ne serait pas valable pour le futur immédiat (op.cit. :386). L'analyse de Brauner s'appuie sur des preuves empiriques suffisantes pour que ses résultats puissent servir de base pour d'autres recherches sur le futur. Elle est d'une importance particulière pour la recherche de TAM en bambara, parce que Brauner – malheureusement sans en fournir des preuves – part de l'hypothèse d'un système de temps. Sur ce plan, l'observation suivante, par laquelle il justifie encore la distinction des deux catégories du futur, est intéressante :

« Une analyse de phrases contenant ces formes du futur montre assez bien que les locuteurs du bambara font des distinctions assez claires et sans équivoque concernant l'emploi et la valeur temporelle de ces formes. » (op.cit. :385)

Les « valeurs temporelles » évoquées ici font référence à l'idée suivante : dans le futur en bambara, un événement E peut se situer par rapport à un point de référence R (généralement le moment de l'énonciation S*) sur un axe temporaire imaginé, soit en survenant de manière générale après S (E à la suite de S), soit d'une manière plus précise à la suite immédiate de R (E à la suite immédiate de S)⁴⁰. Une telle définition temporelle sera aussi à examiner pour les autres MP du bambara.

1.3.6. K. Tera 1984

Dans son essai « Contribution à l'étude du futur en bambara et en jula tagbusi », Kalilou Tera (1984) tente une analyse de l'expression du futur dans le bambara de Bamako et de

* = Ereignis E, Referenzpunkt R, Zeitpunkt des Sprechens S

⁴⁰ Concernant la terminologie cf. Comrie 1985 :122-130. Une définition détaillée des catégories de TAM se trouve dans le chapitre 2.3. de ce travail.

Ségou et dans un parler dioula des villes de la Côte-d'Ivoire⁴¹. Tera fait formellement référence à l'article de Creissels (1983b) que nous avons discuté et reprend ses remarques brèves sur les MP de « l'inaccompli ». Sur la base de ses propres exemples, il élargit la présentation de l'expression du futur. D'un côté, Tera part, comme Creissels, de l'hypothèse d'oppositions aspectuelles exprimées par les MP. De l'autre, il entend le futur comme « catégorie temporelle au sein de l'inaccompli » (op.cit. :29), sans expliquer la qualité du lien entre l'inaccompli et le futur⁴². En comparaison avec les autres formes de TA du bambara, Tera estime que le futur est plutôt une forme marginale.

Une première possibilité pour exprimer des situations futures, est l'énoncé avec les MP *bé/té* « inaccompli neutre », le contexte seul permettant l'attribution au futur. Dans ce cas-là, la référence temporelle se crée à travers des adjoints temporels ou, d'une manière implicite, à travers la suite logique temporelle des prédicats dans des énoncés complexes (rapport conditionnel, ou séquence d'actions inachevées). Tera (op.cit. :30) propose un autre exemple qu'il caractérise comme un « récit culturellement marqué comme futur » :

Ex.11. nyùman-kε-la-w bé sàra ní àlijene yé
 bien-faire-NR-PL MP.AF payer CNJ paradisPOST

« Les bons sont récompensés par le paradis. »

júguman-kε-la-w bé sàra ní jàhanama yé
 mauvais-faire-NR-PLMP.A Fpayer CNJ enfer POST

« Les mauvais sont récompensés par l'enfer. »

On peut douter dans le cas de cet énoncé, compris comme une vérité culturelle univér-selle, qu'on puisse parler de déictique temporelle. Dans la sémantique de cet énoncé, elle joue en tout cas un rôle subordonné. Globalement, *bé/té* sont les MP les moins marquées de toute la conjugaison par rapport à TAM, ce qui leur permet des fonctions différentes adaptées au contexte⁴³.

Tera (op.cit. :31sq) arrive ensuite au « futur à marqueur prédicatif spécifique » et aborde d'abord le suffixe verbale *-tɔ*, qui dans les essais traités jusqu'ici n'a pas été examiné selon des critères de TAM⁴⁴. Il distingue trois suffixes de la forme *-tɔ* :

⁴¹ Il devrait s'agir ici du dioula véhiculaire. On tiendra ici uniquement compte du matériel concernant le bambara.

⁴² Compte tenu de la description de Tera qui mentionne cet aspect uniquement dans le contexte du futur morphologiquement non marqué, se pose surtout la question de savoir dans quelle mesure la catégorie « inaccompli » est justifiée.

⁴³ Ici, il se pose la question de la fonction de base de *bé/té* parmi la gamme entière des fonctions de cette MP. C'est seulement à ce moment-là qu'une évaluation de son emploi central ou périphérique serait possible.

⁴⁴ Koné (1984 :58sq) nomme ce suffixe dans son chapitre sur le système nominal dans les « extensions non déterminatives du nom ». Creissels (1983b :35sq) le mentionne par rapport à sa fonction syntaxique d' « extension attributive » du nom. Les deux auteurs s'intéressent

1. 'le dérivatif nominal de maladie' :

Ex.12. nyðnin-tò « malade de rougeole »
rougeole-SF

2. 'le morphème du gérondif' :

Ex.13. dén-nin dòn-kε-tò yé kóno tà
enfant-DIM danser-faire-SF MP.AF ventre prendre
« La jeune fille est tombée enceinte en dansant. »

3. 'le futur immédiat' :

Ex.14 Madu nà-tò dòn
Madu venir-SF MP.AF
« Madu vient (tout de suite). »

Tera 1984 :42

Tandis que le suffixe nominal *-tò* dans 1. se distingue clairement de 2. et 3., la différenciation entre les deux derniers exemples pose des difficultés tant sur le plan formel que sur le plan du contenu. Il s'agit de participes : dans 2. il s'agit d'un complément attributif du nom sous forme d'un gérondif, dans 3. il s'agit, d'après la traduction de Tera, d'une fonction prédicative. Concernant la différenciation sémantique du participe dans ces deux exemples, Tera note que

« La glose du futur immédiat est « sur le point », celle du gérondif est « en train de » et les deux formes ne sont pas faciles à distinguer dans un cas comme *à nà-tò fīle* (3.SG/venir-tò/prédictat) "le voilà venir" ».

En effet, cette distinction, avancée par Tera uniquement, paraît douteuse, d'autant plus que son exemple peut aussi se traduire par un gérondif. L'évidence empirique qu'il avance ne suffit en aucun cas comme base pour établir une catégorie propre à l'intérieur du futur. Par ailleurs, le terme de « futur immédiat » ne correspond pas à la sémantique de l'exemple de Tera⁴⁵, puisque « être sur le point de » n'est pas une référence temporelle et déictique à une action future, mais plutôt une référence à l'aspect de l'entrée imminente dans une situation nouvelle⁴⁶.

La deuxième catégorie de futur à marque morphologique chez Tera (op.cit. : 32sq) est le « futur marqué certain » avec les MP *ná/té*. Sur le plan sémantique il est caractérisé comme « /.../ conséquence ou le résultat inévitable d'une certaine condition, /.../ un futur que l'on attend, auquel on croit fermement. » Ceci est un indice clair que la composante modale de l'incertain qui dans beaucoup de langues est lié au futur, ne joue aucun rôle ici, et qu'il s'agit donc d'une catégorie purement temporelle. Par ailleurs, rien n'indique la distance temporelle entre le moment de l'énonciation (S) et l'événement futur (E) ;

principalement au statut morpho-syntaxique de ce suffixe. Tera par contre, part de l'idée de la fonction du futur et essaie de décrire quelles formes d'expression sont transmises par cette fonction.

⁴⁵ A propos de la catégorie du futur immédiat en bambara cf. chap.1.3.5.

⁴⁶ Comrie (1976 :64sq), dans un tel cas parle de « prospective aspect ».

l'événement se situe donc dans un futur général. Ces observations sémantiques peuvent se déduire des exemples donnés et rejoignent la description de Brauner (1977). Chez tous les auteurs mentionnés jusqu'ici, par contre, la forme négative correspondante à *ná* est la MP *téna* et non *té*. Ici, il est à noter que premièrement les exemples de Tera contenant cette MP sont uniquement des énoncés au conditionnel, ce qui veut dire que la condition de réalisation de la proposition indépendante est exprimée dans la proposition introduc-tive subordonnée (par *ní* « si » ou *mána* « si »). C'est donc le contexte logico-sémantique qui dans les exemples de Tera suggère une interprétation au futur de la proposition indépendante avec *té*. Rappelons aussi le constat de Brauner (1977:386) que les formes du « futur général » *ná/téna* peuvent être remplacées de manière facultative par les formes *bé/té* du présent. Le couple *ná/téna* peut par conséquent être retenu comme « futur général certain ».

La troisième forme du futur avec un couple de MP propres chez Tera (op.cit. :37sq) est le « futur non marqué ou neutre » avec *béna/téna*. Il entend par là un futur simple sans spécification sémantique supplémentaire semblable à l'usage futur de la MP *bé/té*. D'après lui, la preuve qu'il s'agit ici d'une catégorie grammaticale propre, est fournie par la distinction sémantique avec les MP *ná/té* (cf.op.cit. :32) , et par le fait que dans le paradigme des conjugaisons, elles fonctionnent comme une unité formelle. Ceci correspond à l'analyse de Brauner (1977) dont nous avons traité, sauf le fait que sur la base de ses données ce dernier définit la valeur de *béna/téna* comme « futur immé-diat », terme par lequel Tera a caractérisé – à tort, comme nous pensons l'avons démontré plus haut - la fonction du suffixe participial *-tə*. Vus de près donc, les deux exemples donnés par Tera pour la fonction de *béna/téna* en bambara, confirment aussi l'analyse de Brauner :

- Ex.15. a. Ôn bé síra nyíni Ôn béna tága
 1.SG MP.AF cheminchercher 1.SG MP.AF aller
 « Je prends la route, je pars tout de suite. »
- b. Ôn tága-tə fíle Ôn téna sé yàn túgun
 1.SG aller-GER regarder 1.SG MP.NEG arriver DEMN plus
 « Je suis en train de partir, je ne reviendrai plus ici »

L'interprétation la plus logique de l'exemple 15.a. est un futur immédiat et non un futur général, tandis que dans le cas de *téna* dans l'exemple 15.b. il s'agit probablement de la forme négative – que Tera nie par contre – de la MP *ná* du futur général.

C'est donc le résultat positif suivant que nous pouvons retenir dans l'essai de Tera : à condition de clairement marquer le contexte, il est possible de former un futur avec les MP *bé/té* par ailleurs sémantiquement peu spécifiées. Le futur marqué par des MP dispose de deux couples de formes, *béna/téna* et *ná/téna*, ce qui confirme sur le plan formel l'analyse de Brauner.

En outre, Tera est le premier auteur à proposer une approche descriptive, qui n'est pas uniquement basée sur un paradigme formel du futur, mais qui examine aussi de manière

plus générale les moyens d'expression qu'offre la langue pour référer à une situation future.

2. Elargissement méthodologique et définitions sémantiques de TAM

2.1. L'approche structurale de la description linguistique

L'évaluation des analyses linguistiques antérieures du système prédicatif en bambara a montré que la description du système formel a été privilégiée, tandis que le niveau sémantique n'a pas été étudié de façon complète et méthodique. La terminologie concernant ce domaine révèle des incohérences importantes. Nous allons maintenant prolonger les réflexions faites dans le chapitre 1.1. par rapport au cadre de référence théorique de la description linguistique, afin de comprendre dans son approche la recherche antérieure, et afin d'explicitier la base théorique pour la suite de nos recherches.

Maurice Houis (1974a :16) définit la "langue" comme « un instrument permettant la communication au moyen d'un système de signes/.../ » et déclare que

« la description d'une langue est la présentation et la classification des régularités observables dans le discours qui la manifeste. /.../ La réduction du discours à un ensemble exhaustif de régularité met en évidence l'aspect systématique de la langue étudiée. »
(op.cit. :12)

Houis part donc du discours comme base matérielle d'une classification des types d'énoncés et de leur structure interne. Il part de la forme et aboutit à la fonction. Le résultat est une grammaire de structures d'énoncés et de catégories grammaticales formées par celles-ci. Dans cette perspective, une forme linguistique donnée est considérée comme décrite et expliquée si ses relations syntagmatiques et paradigma-tiques ont été saisies en tant que système. De cette façon, on décrit par exemple le système prédicatif du bambara comme un paradigme qui remplit, en combinaison avec un verbe, ou, dans le cas des énoncés non-verbaux, en combinaison avec un nom, la fonction syntaxique de prédicat. Sur le plan contenu, un terme du champ TAM est attribué à chaque marqueur prédicatif, ce qui peut suggérer une correspondance 1 : 1 entre la forme et le contenu. Ce qui n'est pas clair ici, c'est si l'on part du principe d'un sens général ou seulement du principe d'un sens primaire, dont les sens secondaires seraient encore à trouver à travers une analyse plus détaillée du contenu. Avec son attribution 1 : 1 sans commentaire, Houis contourne en tout cas toute la question de la complexité des relations entre catégories formelles et distinctions sémantiques. Ainsi, Houis ne va pas au-delà de la description du système linguistique et ne tient pas compte dans l'explication de certaines structures de la fonction communicative de la langue. Il entend par fonction d'un signe linguistique son statut à l'intérieur de la structure grammaticale¹. Dans ce sens-là, la fonction de *-ra* en bambara serait par exemple celle d'un suffixe de conjugaison (« fonction prédictive verbale »). Houis comprend la fonction communicative uniquement comme une caractéristique de la langue qui se limite chez lui à la grammaire.

¹ cf. à ce propos Comrie 1976 :10sq

Denis Creissels (1979) précise et approfondit la position de Houis concernant la description grammaticale et la situe clairement dans le contexte de la communication. Comme Houis, il part strictement de la forme linguistique, dont le contenu serait à examiner dans trois phases successives :

- unités distinctives (phonèmes)
- unités significatives / ‘monèmes’ dans le sens de Martinet
- unités communicatives, de l’énoncé simple (unité fonctionnelle d’énonciation) au texte (unité intentionnelle de communication).

Creissels 1979 :17

Creissels démontre clairement la différence qualitative entre la signification d’un monème et la signification d’un énoncé ; le dernier transmet un message et il est systématiquement ancré dans le contexte situatif par les « /.../ modalités énonciatives* déterminant son statut en tant que message (assertion, question ou injonction) et son rapport à la réalité (affirmation ou négation) »(Creissels 1979 :56)

Il faut d’abord ajouter ici la déictique temporelle de l’énoncé. Toutes ces « modalités énonciatives » sont des embrayeurs (angl. « shifters »), puisqu’à partir du code linguistique ils font référence au « message »². Par ailleurs, chaque énoncé a une fonction communicative précise. Concernant ce point, Creissels (1979 :19) remarque :

« un énoncé effectivement émis dans un contexte et une situation donnés a une *valeur communicative*, qui ne se réduit pas à ce qui a été défini comme sa valeur *significative*, bien que celle-ci conditionne la valeur communicative d’un énoncé par l’interaction entre d’une part ce qu’il représente en tant que combinaison de signes, et d’autre part le contexte et la situation. Il convient de rappeler ici l’importance, déjà mentionnée, des présupposés des interlocuteurs, de leur vision du monde*, de ce qu’ils savent l’un de l’autre et de ce qu’ils savent de ce qui constitue le propos de l’énonciation. »

Ici on aborde donc la pertinence principale de critères non-structurels et illocutoires pour la description linguistique, qui jouent un rôle dans les catégories de TAM, puisqu’elles font référence à l’acte de l’énonciation (temps) et à l’énonciateur (mode), et puisque ainsi elles transforment une simple information en message entre les interlocuteurs. Par ailleurs, on peut s’attendre dans l’usage de TAM à des régularités au niveau discursif qui structurent la communication³. L’approche de Creissels, dont la plus grande unité de description reste l’énoncé qui est analysé dans sa structure interne, ne tient pas compte de telles fonctions discursives du signe linguistique :

« le linguiste /.../ peut légitimement centrer son étude sur ce que le fonctionnement communicatif du langage a de spécifique : l’existence d’énoncés, organisés

* souligné par Th. Blecke

² Une approche très stimulante concernant la classification de telles catégories verbales se trouve chez Jakobson 1957.

* soulignés par Th. Blecke

³ Voir chapitre 7.2.2.

selon des lois propres à chaque système linguistique, qui explicitent la constitution d'un message. » (op.cit. :18)

Creissels reconnaît quelques-unes des fonctions pragmatiques et dépendantes du discours qui sont importantes pour TAM, quand il parle par exemple du texte en tant qu' « unité intentionnelle de communication ». Du point de vue de Creissels aussi, il s'agit sûrement ici d'examiner la « valeur communicative » des structures linguistiques au niveau du discours. Mais il ne poursuit pas la question, qui ne peut pas être résolue sur la base de l'énoncé dépourvu de son contexte discursif et sans cadre théorique approprié de description. Sur cette base structuraliste, la concentration de la recherche menée en France sur la langue (au sens Saussurien de 'système de règles') est compréhensible et légitime. En même temps il a été démontré que l'approche présente n'est pas suffisante pour une analyse de contenu, surtout quand elle a TAM pour objet.

2.2. L'approche fonctionnelle de la description linguistique

Déjà Houis⁴ signale qu'une analyse du système de conjugaison d'une langue doit prendre en compte le niveau du discours. Pour une telle description du système prédicatif du bambara, un élargissement du cadre descriptif linguistique, incluant le discours, est donc nécessaire, notamment en tenant compte systématiquement de l'interaction complexe entre la forme et la fonction, et entre le système linguistique et l'usage. Une série de linguistes, dont les recherches récentes sont dans cette perspective, définissent leur travail comme une grammaire fonctionnelle⁵ qui serait définie de manière suivante :

« Functional grammar /.../ analyses grammatical structure, as do formal and structural grammar, but it also analyses the entire communicative situation : the purpose of the speech event, its participants, its discourse context. Functionalists maintain that the communicative situation motivates, constrains, explains, or otherwise determines grammatical structure. /.../ Functional grammar, then, differs from formal and structural grammar in that it purports not to model but to explain ; and the explanation is grounded in the communicative situation.* »

Nichols 1984 :97

Le terme de la « fonction », notion centrale dans ce cadre méthodologique, est employé de façons différentes, mais fait toujours référence au rôle d'un élément structurel donné dans le contexte plus large de la langue et de la communication (cf.op.cit. :98sq). Les deux usages principaux de ce terme sont :

- a) la fonction de l'usage utilitaire et instrumentale de la langue pour constituer l'acte illocutoire (p. ex. ordre, question, affirmation) ;
- b) la fonction de l'index pour établir la cohérence du texte (par exemple les catégories TA pour organiser la ligne d'action du discours).

⁴ cf. chap. 1.1.

⁵ Johanna Nichols (1984) donne un aperçu différencié sur les théories fonctionnelles plus récentes et leurs usages du terme de fonction. Les remarques qui suivent font essentiellement référence à son essai.

* Souligné par Th. Blecke.

Le terme de la pragmatique généralement utilisé pour résumer les fonctions a) et b) inclut chez certains auteurs également des paramètres psychologiques, comme par exemple la facilité de transmission et de mémorisation de l'information.

Dans ce travail aucune distinction stricte n'est faite entre fonction et sens/signification, puisque justement dans la description de phénomènes de TAM on ne pourrait pas se passer du terme de la fonction en fixant une « signification »⁶. Ce sera le contexte qui démontrera ou précisera de quel type de fonction il s'agit dans un cas donné. Il est à remarquer que les fonctions pragmatiques sont indépendantes de la structure. A partir de celles-ci, on examine les structures discrètes par lesquelles les domaines fonctionnels sont codés dans une langue donnée⁷. Les théories fonctionnelles schématisent l'activité linguistique dans des types d'actes illocutoires, et proposent ainsi des paramètres pragmatiques pour décrire des énoncés.

2.3. Définition des catégories de TAM

Afin de permettre une description détaillée de l'expression de TAM en bambara qui serait adaptée aux études comparatives, nous allons définir, à un niveau général et en tant que concepts sémantiques les trois catégories. Nous souhaitons aussi élucider leur différenciation théorique (surtout temps versus aspect) et les chevauchements entre elles (entre temps et mode, temps et aspect)⁸. Nous allons par contre dans ce chapitre laisser de côté les fonctions pragmatiques.

2.3.1. Temps

Comrie (1976 :1sq) propose une définition sémantique du temps : « Tense relates the time of the situation referred to to some other time, usually to the moment of speaking. » Ici, il est à remarquer que le concept de temps « time » est distingué de son expression linguistique « tense ». Par ailleurs, le temps linguistique met un événement E en relation avec le moment de l'énonciation S (= temps absolu) ou avec un autre point de référence R (= temps relatif) qui est donné dans le discours (par exemple : adjectif « le lendemain »). Cette qualité du temps linguistique, de placer temporellement un événement E ou, de manière plus générale, une situation, dans un cadre communicatif, est une fonction déictique ; selon le cas, on appelle S ou R le centre déictique. Grâce à ces abstractions, Comrie (1985 :122sq) définit les différents temps⁹:

a) présent : E simultanément avec S

⁶ La distinction entre les deux termes pourrait être concevable en opposant « lexical » (signification) à « non-lexical » (fonction), analogue à l'opposition entre « lexème » et « morphème » chez Martinet.

⁷ cf. par exemple Givón 1984 :36sq

⁸ Cette clarification fondamentale théorique est indispensable, vu la quantité énorme de littérature concernant ce sujet, qui offre des approches divergentes.

⁹ A propos de la différence entre temps relatif et temps absolu, ainsi que d'autres différenciations, voir Comrie (1985). Dans le cadre de ce travail, nous devons renoncer à une description détaillée du temps, de l'aspect et du mode. La littérature indiquée dans chaque cas fournit la base pour notre utilisation de ces catégories.

- b) prétérit : E précède S
 c) futur : E succède à S

2.3.2. Aspect et mode d'action

Comrie (1976 :3) définit l'aspect de manière suivante :

« Aspects are different ways of viewing the internal temporal constituency of a situation. »
 Contrairement au temps, la catégorie de l'aspect ne fait pas référence au contexte de communication (moment de l'énonciation, énonciateur/récepteur) ; par conséquent, elle n'est pas déictique ou, selon les termes de Jakobson, elle n'est pas un embrayeur (angl. « non-shifter category»). La distinction aspectuelle la plus fondamentale est celle entre perfectif (PFF) et imperfectif (IFF). Ces deux termes sont définis par Comrie (1976) de la manière suivante :

« Perfectivity indicates the view of a situation as a single whole, without distinction of the various separate phases that make up the situation ; while the imperfective pays essential attention to the internal structure of the situation./.../ » (p.16)

« The perfective does indeed denote a complete situation, with beginning, middle and end./.../ » (p.18)

« /.../ perfectivity involves lack of explicit reference to the internal temporal constituency of a situation, rather than explicitly implying the lack of such internal temporal constituency. » (p.21)

La perfectivité d'un événement (d'une situation) implique que son observation est terminée, sans que cet état fini soit la composante sémantique centrale¹⁰. De la même manière, l'imperfectivité suppose l'état non-accompli de l'événement. Des différenciations aspectuelles plus raffinées partent de cette dichotomie « perfectif – imperfectif », étant logiquement sous-entendu que « l'imperfectif » est plus fortement différencié.

Une catégorie très proche de l'aspect est le mode d'action (traduit du terme allemand « Aktionsart »), que beaucoup d'auteurs définissent comme un aspect inhérent à la sémantique du verbe, ce qui fait qu'ils ne le distinguent pas de l'aspect décrit plus haut. La délimitation suivante de Lewandowski (1979 :25) entre le mode d'action et l'aspect est aussi celle que nous adopterons dans le présent travail :

« Le mode d'action est une catégorie sémantique du verbe, qui caractérise le processus verbal dans sa façon particulière (par exemple *erglänzen*, *schimmern*, *glühen*, *erlöschen*, *verlöschen* etc.) ; il est proche de la catégorie de l'aspect, mais n'a contrairement à elle, pas formé de paradigme et reste au niveau lexical sémantique./.../ les verbes aux modes d'action différents désignent des actions /

¹⁰ C'est pour cela que Comrie (1976 :18sq) parle d'une «complete situation» au lieu d'une « completed situation ».

processus différents, alors que c'est une même action qui est désignée quand il y a une corrélation d'aspect¹¹. »

2.3.3. Mode et modalité

Contrairement aux trois catégories temps, aspect et mode d'action qui concernent l'expression du temps dans la langue, le mode ou la modalité caractérisent le degré de validité de la situation à laquelle l'expression linguistique fait référence (p.ex. je sais / suppose / doute que [...])¹². Jakobson (1957 :135), qui distingue la situation (l'événement) exprimée par la langue avec ses participants (agent sujet / patient objet) de l'énonciation avec ses participants (énonciateur / récepteur), définit le mode de la manière suivante :

« Mood characterizes the relation between the narrated event and its participants with reference to the participants of the speech event : in Vinogradov's formulation, this category « reflects the speaker's view of the character of the connection between the action and the actor or the goal. »

La référence déictique au participant à l'énonciation marque le mode / la modalité comme embrayeur (angl. « shifter »). L'information donnée par l'énonciateur concernant le degré de validité de la situation, les « modalités » de la situation donc, sont traditionnellement systématisées au niveau conceptuel sur la base de la logique modale. Ainsi Chung & Timberlake (1985 :241sq) partent de la dichotomie événement actuel (« actual event ») versus événement non-actuel ou virtuel (« non-actual event ») qui se manifeste au niveau linguistique comme mode réel (« realis mood ») versus mode irréel (« irrealis mood »). Concernant les degrés de validité entre le monde de l'événement (« event world ») qui est subjectif et le monde actuel (« actual world ») qui est objectif, ils établissent un système de modalités dont les plus importantes sont la modalité épistémique (catégories de connaissance et de vérité) et la modalité déontique (catégories de normes).

La portée de temps, aspect et mode est différente pour chacune de ces catégories. Foley & Van Valin (1984 :208sq) comprennent TAM comme des opérateurs et constatent que l'aspect a la portée la moins étendue; il conditionne uniquement la structure temporelle du prédicat et précède normalement directement le verbe. La portée du temps et du

¹¹ Carl Bache (1982) fournit une argumentation détaillée par rapport à la distinction entre aspect et mode d'action.

¹² Suivant H. Seiler (1982/83 :79sq) nous distinguons mode et modalité de la manière suivante : par mode (angl. :mood) nous désignons la catégorie grammaticale présente dans quelques langues ; par modalité nous entendons par contre l'interaction syntaxique, pas entièrement grammaticalisé de différents éléments d'expression qui expriment la possibilité ou la nécessité (en tant qu'opposition de la facticité). /.../

Nous distinguons : A. modalité conceptuelle (cf. logique modale) ;

B. modalité linguistique

- a. formes d'expression de la modalité,
- b. leur signification.

mode¹³ par contre s'étend sur tout l'énoncé ; en tant que catégories formelles grammaticalisées, elles se situent généralement plus loin du verbe.

2.3.4. Différenciation et interaction des catégories

Les définitions de TAM, données plus haut, montrent que leur différenciation est possible au niveau conceptuel et qu'elle est, par conséquent, importante en tant que base pour l'analyse d'une langue donnée. Cependant, cette différenciation n'est pas absolue. Ainsi, la différence principale entre temps et aspect est la deixis qui est la plus nette dans le cas du temps absolu par son rapport au « maintenant » du moment de l'énonciation. Mais, comme Östen Dahl (1985 :25) l'explique, déjà dans le cas du temps relatif, la différenciation par rapport à l'aspect devient problématique, puisque le rapport déictique d'une situation peut être donné uniquement par son enchâssement dans une autre situation. Certaines sous-catégories de TAM sont également sémantiquement proches les unes des autres. Chung & Timberlake (1985:206) signalent les corrélations schématisées ci-dessous :

- a) future tense → non-actual potential mood
- b) non-future tense → actual mood
- c) present tense → imperfective aspect
- d) past tense → perfective aspect

Ces relations deviennent seulement visibles sur la base d'une différenciation conceptuelle. Il va particulièrement falloir en tenir compte dans le cas d'analyses, par exemple dans le contexte du décalage de fonctions suite à des changements de la langue analysée. D'un point de vue synchronique, Chung & Timberlake (loc.cit.) remarquent que

« a consequence of these correlations is that temporal distinctions may be expressed by morphosyntactic categories that have wider modal and aspectual functions. »

Ces remarques montrent que la délimitation très claire de TAM sur le plan conceptuel ne se transpose pas aussi simplement dans le domaine de l'expression linguistique, puisqu'il faut s'attendre à une diversité plus grande. La fonction d'une catégorie quelconque de TAM dans une langue donnée n'est donc pas à définir de façon discrète, c'est-à-dire à travers un nombre précis de caractéristiques indispensables et suffisantes, mais elle se définit plutôt de manière prototypique à travers des fonctions centrales et des fonctions périphériques (cf. sens primaire, sens secondaires). Dans un système de TAM donné, il faut également étudier laquelle des deux catégories sémantiques, temps et aspect, domine dans ce système de formes grammaticales, plutôt que d'étudier s'il n'y a que du temps ou que de l'aspect¹⁴. Enfin, les constructions périphrastiques pour exprimer TAM devraient être considérées comme des catégories, et ne devraient donc pas être exclues de l'analyse du système. Dahl (1985 :22) justifie ceci par:

¹³ Ici, le mode n'est pas subdivisé en trois catégories comme chez Foley & van Valin.

¹⁴ Concernant les sens primaires et secondaires des catégories grammaticales, voir Comrie 1985 :18-23. C'est Dahl 1985 :3-23 qui propose une discussion plus détaillée des catégories grammaticales concernant TAM. La présentation de ce point se réfère essentiellement à lui.

« /.../ the frequent cases of functional equivalence of syntactically and morphologically expressed categories across languages and even in one language – cf. e.g. the Latin "Perfect" tenses, which are inflectional in the active voice but periphrastic in the passive. »

3. Révision : Le système de TAM du bambara

Suite à la clarification conceptuelle du temps, de l'aspect et du mode, et suite à l'établissement de la base méthodologique qui doit servir à l'analyse des fonctions, nous allons encore une fois faire le résumé du système prédicatif du bambara. Les résultats des critiques d'articles du chapitre 1.3. ainsi que le cadre plus précis des définitions nous permettront une description du système, nouvelle pour certaines parties, en particulier sur le plan fonctionnel. Cependant, il ne peut s'agir ici en aucun cas d'une description complète et définitive ; une étude approfondie orientée sur le discours reste à faire, et la terminologie et la systématique proposées ici ne sont qu'un résultat provisoire qui est essentiellement basé sur des analyses isolées. Nous porterons notre attention sur les questions qui sont jusqu'ici restées sans réponse et essaierons de prolonger l'analyse. La systématisation des catégories individuelles se fera surtout sur la base de critères fonctionnels.

Le système de TAM est constitué d'un paradigme de morphèmes libres dans les énoncés verbaux et d'un paradigme de morphèmes libres dans différents types d'énoncés non-verbaux¹. La position syntaxique de ces morphèmes est après le nominal sujet au début de l'énoncé, et ils marquent le prédicat. C'est le terme « marque prédicative » (MP) ou tout simplement « prédicatif »², qui s'est imposé dans la recherche mandé. Pour une fonction donnée de TAM, les MP forment généralement un couple d'opposition affirmatif - négatif, ils ont donc une qualité de portemanteau. La totalité du système des MP dans les énoncés verbaux est essentiellement caractérisé par l'interaction des catégories du temps et de l'aspect. Il est difficile de repérer laquelle des deux catégories est centrale ou primaire, surtout dans le cas des MP non composés³. D'un côté, il semble que la dichotomie aspectuelle perfectif (PFF) - imperfectif (IFF) soit importante en bambara, surtout dans certaines formes composées du système de TA. D'un autre côté, on peut souvent clairement constater une mise en relation temporelle de certaines situations par rapport à S/R, c'est-à-dire une deixis temporelle. C'est par une analyse séparée qu'il faut examiner le lien exact entre temps et aspect. Une explication possible serait l'évolution du bambara d'un système dominé par l'aspect vers un système dominé par le temps. Un certain nombre d'éléments confirment cette évolution, ce qui fait que notre hypothèse de

¹ On part d'une distinction claire entre énoncé verbal et énoncé non verbal. Même si la distinction verbo-nominale en bambara est principalement problématique, cette position semble, pour le but de ce travail, tenable et raisonnable.

² cf. par exemple Creissels 1983a :105.

³ Dans ce contexte, Dahl (1985 : 81) attire l'attention sur une distinction importante :

(i) possible restrictions on the time reference of particular aspectual categories ;
(ii) the ways in which aspectual and temporal categories may be combined to build up a TMA system.

travail ici est la domination de la catégorie du temps. Nous présenterons à présent les détails de cette hypothèse.

Les énoncés verbaux forment le paradigme le plus grand. Le premier groupe de couples MP caractérise des situations en tant que factuelles (angl. : « actual event » ou « realis mood ») ou bien non-factuelles (potentielles), se réalisant dans l'avenir (angl.: « non actual event » ou « irrealis mood »)⁴. Puisqu'il n'y a pas de positionnement modal explicite de l'énonciateur, on peut caractériser ces MP comme des formes de l'indicatif.

3.1. Le couple de formes *bÔe/té* remplit une fonction sur l'axe temporelle qui se définit le mieux comme une non spécification du passé ou de l'avenir. C'est donc également le terme non marqué qui dans l'usage possède aussi la gamme la plus large de variations⁵. La valeur aspectuelle de ces MP est imparfective dans le sens d'une situation sans bornes temporelles, qui est précisée seulement par le contexte. Même si une valeur du présent est possible, il semble qu'à la base, il y a un aspect imperfectif, surtout en combinaison avec d'autres marques de TAM. Une situation se déroulant dans le présent serait typiquement exprimée par une forme progressive⁶.

Les exemples suivants illustrent les possibilités d'emploi de ces MP :

Ex.1.	Amadubé	tága	súgu	lá	nègɛ-so	kàn
	AmaduIFF.AF	aller	marché	POST	fer-che	POST

a) présent, progressif :

« Amadou va (en ce moment) au marché en vélo. »

b) présent, habituel (dans un contexte adapté) :

« Amadou va (toujours/ d'habitude) au marché en vélo. »

c) futur proche :

« Amadu va (tout de suite, demain) au marché en vélo. »

MaD

Isolé, l'énoncé de l'exemple 1. n'est pas défini de manière précise sur le plan du temps et de l'aspect. C'est seulement la mise en contexte discursif qui permet de supprimer son ambiguïté. Les exemples suivants fournissent un contexte suffisant :

⁴ cf. Chung & Timberlake 1985, Givón 1984 ; le terme « irrealis mood » correspond à peu près aux termes français potentiel/contingent, et n'implique pas forcément une situation irréaliste (= contre-factuelle).

⁵ Dans la description de ce couple de formes, Seiler 1982/83 :12sq a été une inspiration importante.

⁶ cf. en bas, exemples 34.a.-d.

Ex.2. í dùn bé tilen kà yáala
 2.SG EMPH IFF.AF passer la journée TRF promener

í bé sî kà yáala
 2.SG IFF.AF passer la nuit TRF promener

présent, habituel :

« Tu passes tes journées à te promener, tu passes tes nuits à te promener. »

Dum 79,I,252

Ex.3. dénnin tága-ra kà tága kà tága /.../
 jeune fille aller-MP.AF TRF aller TRF aller

à bé kà tága à té kà sé
 3.SG IFF.AF TRF aller 3.SG IFF.NEG TRF arriver

prétérit, imperfectif :

« La jeune fille marchait, elle marchait sans arriver. »

REC 24,52/3

Ex.4. á yé í jò bári Ôn bé dònkili
 2.PL IMP 2.SG arrêter CNJ 1.SG IFF.AF chanson

dá áw bé à mén
 poser 2.PL IFF.AF 3.SG écouter

futur proche :

« Attendez, je vais chanter une chanson, vous allez l'écouter ! »

REC 24,78

Ex.5. ù má sé kà bá tîge
 3.PL MP.NEG pouvoir TRF fleuve couper

kàtugu jàra té sé jí lá
 CNJ lion IFF.NEG pourvoir eau POST

« Ils ne pouvaient pas traverser le fleuve, parce que le lion n'y arrive pas. »

REC 28,127/8

La proposition dépendante dans l'exemple 5. est un énoncé générique sans deixis temporelle.

Les formes imperfectives peuvent aussi exprimer une modalité déontique quand elles sont utilisées dans un discours direct. D'un point de vue pragmatique, il y a toute une échelle de possibilités de gradation dans deux directions à partir de l'énonciation impérative, d'un côté vers une énonciation déclarative, de l'autre vers une énonciation interrogative⁷. C'est dans le contexte fonctionnel de ces gradations qu'apparaît le présent / imperfectif dans les exemples suivants, prenant une interprétation déontique :

⁷ Givón 1987 : Mind, Code and Context : Essays in Pragmatics. MS, chap.4.4.5.

Ex.6. « jussif » (revendiquant) :

à kó Bakari í bé nìn sében nìn kélen
3.SG dire Bakari 2.SG IFF.AF DEM amulette DEM un

sìri í ká kírike kònɔ
attacher 2.SG POSS selle POST

í bé à dá sò kó ró kà
2.SG IFF.AF 3.SG poser cheval dos POST TRF

í sīgi à kàn
2.SG asseoir 3.SG POST

« Il dit : Bakari, tu attacheras un de ces amulettes à l'intérieur de ta selle, tu selleras le cheval et tu monteras. »
DUM 79,II,331/2

Ex.7. « exhortatif » :

í té fàra mànamana-kuma ná bá
2.SG IFF.NEG cesser banale-parole POST INT.EMPH

« Ne vas-tu pas arrêter de dire des bêtises ! » TR I,143

Les fonctions des formes non marquées *bÔe/té* soutiennent l'hypothèse de Givón (1984 :302) concernant le caractère sémantiquement marqué des temps par rapport à leur distance de l'axe temporel :

« The *closer* a tense division is to the universal / unmarked time-axis of *time-of-speech*, the *less marked* it is, and the wider *freedom of distribution* it will exhibit. »

3.2. Les MP affirmatives *yé/-ra*⁸ et leur négation *má* font généralement référence à un événement avant le moment d'énonciation. Par ailleurs elles apparaissent très souvent avec des verbes d'action, qui dans ce cas deviennent perfectifs. Les exemples suivants illustrent la fonction perfective par opposition à l'imperfectif avec *bé/té* :

⁸ Concernant la complémentarité de ces morphèmes voir chapitre 1.3.1.

- Ex.8. a. présent, habituel :
 Madu bé múgu cì sògo lá
 Madu IFF.AF poudre envoyer animal POST
 « Madu tire sur des animaux. » (déduction : Madu est chasseur.)
- b. prétérit, perfectif :
 Madu yé múgu cì sògo lá
 Madu PRET.AF poudre envoyer animal POST
 « Madu a tiré sur un animal. » (une seule fois, action terminée)
- Ex.9. a. sálon báara tùn bé wúli ségin wágati lá
 l'an passé travail ANT IFF.AF lever huit temps POST
 « L'an passé, le travail commençait habituellement à huit heures. »
- b. *Sálon báara wúli-la ségin wágati lá
 l'an passé travail lever-PRET.AF huit temps POST
- Ex.10. a. Ôn bé dèli kà à yé Ôn
 1.SG IFF.AF avoir l'habitude TRF 3.SG voir 1.SG
 ká báara-da lá
 POSS travail-lieu POST
 « D'habitude, je le vois à mon lieu de travail. »
- b. Ôn dèli-la kà à yé Ôn
 1.SG avoir l'habitude-PRET.AF TRF 3.SG voir 1.SG
 ká báara-da lá
 POSS travail-lieu POST
 « Je l'ai vu (une fois) à mon lieu de travail. »
- Ex.11 a. Usumani kúnun-na jóona kà tága báara-ke-yɔɔ lá
 Ousmane réveiller-PRET.AF tôt TRF aller travail-faire-lieu POST
 « Ousmane s'est réveillé tôt et il est allé au travail »
 (une fois, action terminée)
- b. Usumani bé kúnun jóona kà tága báara-ke-yɔɔ lá
 Ousmane IFF.AF réveiller tôt TRF aller travail-faire-lieu POST
 « Ousmane se réveille tôt et il va au travail. » (habituel) MaD

Ici, deux questions se posent : celle de la fonction permanente et obligatoire de cette MP, et celle de la relation précise entre PFF et PRET. Les exemples suivants montrent que la fonction PRET n'est pas toujours combinée avec PFF :

Ex.12. a. imparfaitif, non référentiel, générique :
 sánu bé yélenku dónin
 or IFF.AF briller un peu
 « L'or brille un peu. »

b. prétérit, état, référentiel (non perfectif)
 sánu yélenku-ra dónin
 or briller-PRET.AF un peu
 « L'or brillait un peu. »

MaD

Ex.13. prétérit, action en cours (non perfectif) :

a. ù túgu-ra à kó túgunin kà tága kà tága
 3.PL suivre-PRET.AF 3.SG POST encore TRF aller TRF aller
 « Ils la suivaient et ils marchaient et marchaient. » REC 80,26

b. à kó né bé kàsi ò dè lá
 3.SG dire 1.SG IFF pleurerDEM FOC POST
 Da kó à fǒ kè
 Da dire 3.SG dire INJ

tónjonke kàsi-ra
 soldat pleurer-PRET.AF

« Il dit : C'est pour cela que je pleure. Da dit : Dis-le moi donc ! Le soldat pleurait (toujours). » DUM 79,I,58-60

Apparemment, la fonction PFF n'est pas une partie obligatoire de cette MP. Cependant, la référence au prétérit est constante ; elle semble admettre des exceptions uniquement dans des cas spécifiques, comme par exemple dans des propositions conditionnelles⁹ ou en combinaison avec certains verbes, marginaux par leur combinaison avec certaines MP¹⁰. Dans l'ensemble, on peut donc postuler les formes *yé/-ra* et *má* comme une catégorie temporelle du prétérit en bambara, qui sur le plan aspectuel peut porter un trait sémantique supplémentaire de perfectif. Dans le cas de la fonction aspectuelle, le rôle de la sémantique verbale reste encore à étudier.

3.3. Dans le futur, Brauner (1977) distingue deux catégories affirmatives : *béna* « futur immédiat » et *ná* « futur général », ou, selon la terminologie de Comrie, « futur absolu ». Dans la négation commune de ces formes, *téna*, cette distinction n'est pas faite¹¹. Il est à observer que dans le bambara le futur de prime abord n'a apparemment pas de signification explicitement intentionnelle. D'après nos recherches jusqu'à ce jour, il est utilisé par l'énonciateur pour parler d'une situation qui est sûre de se produire. La

⁹ Les propositions conditionnelles s'organisent plutôt de façon logique que de façon temporelle. On ne peut pas directement les comparer avec des propositions non conditionnelles. (Seiler 1982/3 :89sq)

¹⁰ Les verbes suivants sont souvent utilisés avec une MP du prétérit dans un contexte présent : *díya* 'plaire' ; *sùnɔɔ* 'dormir' ; *dón* 'savoir ,connaître' ; *són* 'accepter'.

¹¹ Exemples du futur : voir en 1.3.5.

donnée logique objective du non-factuel et du non définitivement sûr se manifeste de manière claire uniquement quand le futur est combiné avec le morphème *tùn*¹².

3.4. A côté des MP de l'indicatif, il existe une série de MP pour exprimer différents modes déontiques et épistémiques (angl. « non-actual event » respectivement « unrealis mood »). Parmi ces modes, les formes *ká/kàna* « subjonctif » possèdent la gamme la plus large de fonctions : elles expriment surtout des situations déontiques (obligation, souhait, permission), rarement aussi des situations épistémiques (incertitude, possibilité), et apparaissent souvent dans la partie subordonnée d'un énoncé complexe. Les exemples suivants montrent la gradation entre l'ordre et l'incertitude :

Ex.14. mode déontique (injonction, exhortation) :

(í) kàna kúma nìn dó wére fò
 (2.SG) SBJF.NEG parole DEM un autre dire
 « Ne dis plus une chose pareille ! »

TR I,104

Ex.15. mode déontique (demande polie) :

í kàna kàsi dé
 2.SG SBJF.NEG pleurer EMPH
 « Ne pleure pas ! »

MaD

Ex.16. mode déontique (souhait) :

Ôn kàna bó bì ró Ôn kàna bó
 1.SG SBJF.NEG sortir aujourd'hui POST 1.SG SBJF.NEG sortir
 sínikene ró
 après-demain POST
 « Que je ne survive pas aujourd'hui, que je ne survive pas après-demain ! »

TR I,183

Ex.17. mode épistémique (incertitude, possibilité) :

à bé síran à kàna sà
 3.SG IFF.AF craindre 3.SG SBJF.NEG mourir
 « Il a peur de mourir. »

Bail 81 :97

Ex.18. mode déontique dans un discours indirect (demande) :

à₁ kó kó à₂ ká jí tà kà nà
 3.SG dire CR 3.SG SBJF.AF eau prendre TRF venir
 « Elle lui demandait d'aller chercher de l'eau. »

CB 84

Dans un énoncé complexe dont la partie subordonnée est introduite par les conjonctions *sáni* « avant de, au lieu de » ; *jànko* « pour que » ; *wálasa* « pour que, afin de », le subjonctif est obligatoire¹³ :

¹² cf. à ce propos chapitre 7.1.3.

¹³ cf. Dumestre (1982 :35) « concordance des aspects ». Dans le cas d'une fonction temporelle, la conjonction *sáni* n'est pas suivie par le subjonctif, mais par le TRF *kà* avec verbe.

Ex.19. sáni Ôn ká sé í mà í dá jóona
 CNJ 1.SG SBJF.AF arriver 2.SG POST 2.SG coucher tôt
 « Couche-toi avant que je ne te touche ! » TR I,203

Une proposition subordonnée circonstancielle de but (ou finale) peut aussi être exprimée sans conjonction, à travers la pure existence du subjonctif :

Ex.20 /.../ Ônbé à fê kà ò fò áw yé á
 1.SG IFF.AF 3.SG POST TRF DEM dire 2.PL POST 2.PL
 ká ò fãamu
 SBJF.AF DEM comprendre
 « Je vais vous le dire pour que vous compreniez ! » DUM 79,III,13

Les exemples donnés proposent un premier aperçu de ce mode sans prétendre à être exhaustifs. Nous préférons le terme subjonctif (au sens de « mode du non-assumé », Dubois et. al. 1973 :462) à toutes les autres dénominations possibles (par exemple « obligatif »), puisque du point de vue contenu il est moins figé et ne limite ainsi pas la diversité sémantique que nous avons constatée. La relation de subordination impliquée dans ce terme n'est pas toujours présente au niveau syntaxique. D'un point de vue pragmatique cependant, un énoncé subjonctif est plus dépendant qu'un énoncé indicatif. Ce sont surtout les types d'énoncés complexes dans lesquels apparaît le subjonctif qui sont à étudier et à systématiser, ainsi que les différentes possibilités de gradation sémantique pragmatique entre les modes déontiques et épistémiques.

3.5. En comparaison avec le reste du système prédicatif, l'impératif est une catégorie formellement marginale du mode déontique. Au singulier, il s'exprime simplement à travers le lexème verbal, c'est-à-dire sans MP, ce qui est symbolisé par le morphème zéro \emptyset . Le pluriel de l'impératif est construit avec la MP *yé*. La négation de l'impératif ne peut s'exprimer qu'à travers la forme négative du subjonctif *kàna*. Par ailleurs, l'impératif se distingue également du subjonctif par le fait qu'il ne se combine pas avec le morphème *tùn*.

Ex.21. bó yèn « Sors de là ! »
 sortir DEuM MaD

Ex.22. á yé nà yàn áw kàna bòli
 2.SG IMP.PL venir DEMN2.SG.EMPH SBJF.NEG fuir
 « Venez ici ! Ne fuyez pas ! » Sam 71

3.6. Un mode déontique encore plus marginal que l'impératif est l'optatif (OPT) avec la forme *máa*. Il exige le nom *ála* « Dieu » pour sujet. Ici aussi, la négation est unique-

ment possible par le subjonctif négatif *kàna*. La sémantique de cette catégorie est très limitée, elle concerne uniquement des vœux et des bénédictions.

Ex.23 ála máa í dème-na
 Dieu OPT 2.SG aider-PRET.AF
 « Que Dieu t'aide ! »

Bail 81 :1

L'apparition régulière d'une deuxième MP *-na* en combinaison avec *máa* est jusqu'ici inexplicée. Ce procédé est impossible dans toutes les autres propositions indépendantes.

3.7. La seule catégorie modale qui n'est clairement pas déontique est la MP *mána* « conditionnel ». Elle est placée dans la partie antéposée subordonnée, l' « antécédent », d'un énoncé complexe. La proposition subordonnée avec *mána* indique la condition, sous laquelle la situation exprimée dans la proposition principale survient. La fonction que *mána* occupe ici parallèlement à son statut de MP, est comparable à celle des conjonctions de subordination allemandes « wenn, falls ». Le passage entre la fonction conditionnelle (ou hypothétique) et la fonction temporelle est souvent flou (cf. allemand « wenn » : 1. chaque fois que, 2. si). Cependant, la dernière semble plus souvent exprimée à l'aide de la conjonction *ní* « si, quand ». La négation d'une proposition conditionnelle peut uniquement se faire dans un énoncé complexe avec *ní*.

Ex.24. í mána mùso fila fúru
 2.SG COND femme deux marier
 fila béε yé í só-məgə yé
 deux tous MP.AF 2.SG maison-personne POST
 « Si tu épouses deux femmes, les deux font partie de ta famille. »

TR I,159

Ex.25 síni dùgu mána jé ní í ní Bilisi
 demain terre COND blanchir quand 2.SG CNJ Bilisi
 yé nyógəon yé à bé í fəga dé
 MP.AF ensemble voir 3.SG IFF.AF 2.SG tuer EMPH
 « Demain matin, quand Bilisi et toi serez ensemble, il te tuera ! »

Dum 79,II,470/1

Beaucoup de questions concernant le conditionnel restent encore ouvertes. Un recensement complet et une description systématique des énoncés avec *mána* dans les domaines syntaxiques et sémantiques, le continuum entre l'emploi conditionnel et l'emploi temporel et le lien avec la conjonction *ní* « si, quand », tout cela demande encore une analyse plus poussée.

Toutes les MP qui ont été décrites jusqu'ici, appartiennent au paradigme des énoncés verbaux. A côté de cela, il existe une série de constructions d'énoncés non verbaux. A l'intérieur de chaque type de structure d'énoncé, l'opposition affirmatif - négatif est à son tour marquée à travers des MP correspondantes. Les énoncés construits ainsi, expriment des situations statiques, dont la référence temporelle est établie à travers le contexte :

Ex.26. énoncé d'existence:

- a. hére bé « C'est la paix. »
paix IFF.AF
- b. hére té « Ce n'est pas la paix. »
paix IFF.NEG

- Ex.27 a. tìnye dòn « C'est la vérité. »
vérité MP.AF
- b. tìnye té « Ce n'est pas la vérité. »
vérité MP.NEG

Ex.28. énoncé d'identification :

- a. Madu yé dùgu-tigi yé
Madu MP.AF village-propiétaire POST
« Madu est chef de village. »
- b. Madu té dùgu-tigi yé
Madu MP.NEG village-propiétaire POST
« Madu n'est pas chef de village. »

Ex.29. énoncé qualificatif :

- a. jí ká gòni « L'eau est chaude. »
eau MP.AF chaud
- b. jí mán gòni « L'eau n'est pas chaude. »
eau MP.NEG chaud

MaD

Les types d'énoncés proposés dans les exemples 26. à 29. ne contiennent aucune spécification concernant le temps et le mode, et leur rapport temporel s'exprime à travers le contexte. Sur le plan aspectuel, elles sont statiques duratives, donc sans bornes. Une référence temporelle explicite demande toujours un changement structurel vers un énoncé verbal, ce que les exemples suivants illustrent ¹⁴:

- Ex.30. hére béna sé « La paix viendra. »
paix FUTi.AF arriver

¹⁴ Concernant la référence explicite de ces exemples au prétérit voir 7.1.6.

Ex.31. Ôn yé kúma mín fɔ́ í yé
 1.SG MP.AF parole REL dire 2.SG POST
 à béna ké tɪnyɛ yé
 3.SG FUTi.AF faire vérité POST
 « Ce que je t'ai dit, deviendra vrai. »

Ex.32. Madu béna ké dùgu-tigi yé
 Madu FUTi.AF faire village-proprétaire POST
 « Madu deviendra chef de village. »

Ex.33. jí béna gòni-ya
 eau FUTi.AF chaud-VR « L'eau chauffera. » MaD

3.9 Jusque-là, la description de TAM a fait référence au système prédicatif, un paradigme de formes grammaticales qui fournit des distinctions de TAM et de polarité (affirmatif – négatif) à l'énoncé. Un autre moyen pour distinguer des aspects différents en bambara est la périphrase, l'expression syntaxique donc¹⁵. Dans ce qui suit, nous allons présenter quelques constructions périphrastiques sans pour autant décrire leur structure de façon exhaustive. Le but est de compléter la description des moyens d'expression des fonctions aspectuelles en bambara.

Une action qui est en cours au moment de l'énonciation, qui est donc commencée, mais pas encore terminée, peut être exprimée en bambara par des moyens syntaxiques différents. Toutes ces périphrases se définissent comme un aspect progressif, puisqu'elles focalisent la progression de l'action :

Ex.34. a. à bé kúma lá
 3.SG IFF.AF parole POST
 « Il est en train de parler. » MaD

b. à bé (à lá) kà sò fàri sùsa
 3.SG IFF.AF 3.SG POST TRF cheval corps frotter
 « Il est en train de brosser le corps du cheval. » Dum 79,II,467

c. à bé kàn kà nkòni fɔ́ à yé
 3.SG IFF.AF POST TRF ngonni dire 3.SG POST
 « Il est en train de jouer du ngonni¹⁶ pour lui. » Dum 79,III,363

d. mùso kòronin dɔ́ tùn bé yèn
 femme vieille un certain ANT IFF.AF DEM
 ò tùn bé ké kà í kò
 DEM ANT IFF.AF faire TRF 2.SG laver
 « Il y avait une vieille femme, elle était en train de se laver. »

REC 22 :26/7

Dans les exemples 34.a. à c., le lien entre l'expression du progressif et le concept de localité est évident à travers les postpositions *lá* « en, dans » et *kàn* « sur »¹⁷. C'est par contre le

¹⁵ A ce propos voir 2.3.4.

¹⁶ *nkòni* 'guitare-harpe des bambara'

verbe *ké* « faire » qui est utilisé dans l'exemple 34.d. pour montrer la progression d'une action ; cette forme est en voie de grammaticalisation, elle ne possède déjà plus son intégralité totale sémantique, ce qui se manifeste dans son emploi sans objet, à la voix active. Ceci augmente son intégration dans la structure donnée.

Une autre construction périphrastique, qui structurellement ressemble à l'exemple 34.d., met en avant la répétition habituelle d'une action par le verbe *tó* « rester », elle exprime donc un aspect habituel :

Ex.35. é	bámuso	tùn	bé	tó	kà	mùn	dí
2.SG.EMPH	mère	ANT	IFF.AF	rester	TRF	INT	donner
é	mà	é	dì	yé	sùnɔgɔ		
2.SG.EMPH	POST	2.SG	INT	PRET.AF	dormir		
« Ta mère avait l'habitude de te donner quoi pour que tu dormes ? »							CB 108

Cette construction peut aussi être utilisée pour l'expression d'un aspect itératif, dans lequel on comprend une action comme une composition de plusieurs actions qui sont répétées pendant une certaine période. L'itératif et l'habituel sont très proches et coïncident dans de nombreuses langues¹⁸.

Ex.36. Da	bé	tó	kà	filen-nin	fá	d̀̀lɔ̀̀ji	lá
Da	IFF.AF	rester	TRF	calébase-DIM	remplir	alcool	POST
à	bé	à	m̀̀n	kà	à	jà	
3.SG	IFF.AF	3.SG	boire	TRF	3.SG	sécher	
« Da a l'habitude de remplir une petite calébase de bière et il la boit complètement. ¹⁹ »							Dum 79,I, 404/5

Une périphrase avec le verbe *nyíni* « chercher » structurellement identique montre une action sur le point de commencer – sans pour autant devoir être nécessairement réalisée. Comrie (1976 :64sq) emploie le terme aspect prospectif pour désigner une telle situation²⁰.

Ex.37. a.	à	bé	nyíni	kà	sà
	3.SG	IFF.AF	chercher	TRF	mourir
« Il est sur le point de mourir. »					ail 81 :168

¹⁷ Ce lien se trouve dans de nombreuses langues, cf. Comrie (1976 :98sq), Lyons (1977 :718-721).

¹⁸ cf. Comrie (1976 :27)

¹⁹ Dumestre (1979 :94, N bv) explique la signification de l'expression *Da bé tó...* de la manière suivante : « Da reste à..., Da ne cesse pas de... ».

²⁰ cf. angl. « to be going to », « to be about to », frç. « être sur le point de ».

- b. ò yé à sòrɔ dén-nin yèrɛ bé
 DEM PRET.AF 3.SG obtenir enfant-DIM même IFF.AF
 nyíni kà sùrun-ya dùgu kònɔna lá
 chercher TRF court-VR village intérieur POST
 « Il se trouvait que l'enfant lui-même était en train de se rapprocher
 du village. » REC 26

Dans les exemples 35. à 37. on voit également une perte sémantique des verbes concernés. Mis à part ces aspects, la modalité aussi peut s'exprimer de manière périphrastique. La construction suivante est courante pour l'expression d'un mode déontique, on notera sa ressemblance structurelle avec l'exemple 34.b. :

- Ex.38. a. Ôn bé à fê kà Kɔrɛ Duga mìnɛ
 1.SG IFF.AF 3.SG POST TRF Duga de Kɔrɛ attraper
 kà nà Segu
 TRF venir Ségou
 « Je voudrais prendre Douga de Korè et l'amener à Ségou. » Dum 79,III,589
- b. jón ní jón bé à fê kà tága - ánw
 INT CNJ INT IFF.AF 3.SG POST TRF aller 1.PL
 « Qui veut partir ? – Nous ! » Bail 81 :3

Une deuxième modalité déontique qui est exprimée par une périphrase, peut se caractériser comme obligatif :

- Ex.39. a. né ká kán kà mún ké
 1.SG.EMPH MP.AF pareil TRF quoi faire
 « Qu'est-ce que je dois faire ? »
- b. ò mán kán kà ké
 DEM MP.NEG pareil TRF faire
 « Ça ne se fait pas ! » MaD
- c. à kó né kán kà kási dé
 3.SG dire 1.SG pareil TRF pleurerEMPH
 « Il dit que je dois pleurer ! » Dum 79,I,56

Les périphrases dans l'exemple 39. se distinguent structurellement de toutes les autres précédentes. Il s'agit d'énoncés non verbaux composés avec les MP *ká/mán* et l'adjectif prédicatif *kán* « pareil, identique, convenable ». Il est suivi par une complétive, introduit par le morphème translatif *kà* comme complétiviseur. La grammaticalisation progressive de cette construction est particulièrement évidente dans l'exemple 39.c., où la MP *ká* a disparu sans modifier pour autant le sens de l'énoncé²¹.

²¹ Dumestre (1979 :66, N h) remarque à propos de cette construction, qu'elle est une ellipse courante de « *né ká kán kà kási dé* ».

Deuxième partie

Analyse fonctionnelle du morphème *tùn*

4. Données

La base de la partie empirique du présent travail est composée de textes bambara ainsi que d'entretiens avec un informateur. Dans la suite nous allons brièvement présenter tout le matériel et nous allons le classer en fonction de sa valeur pour l'analyse.

4.1. Textes bambara

La partie prépondérante des données provient des textes narratifs suivants qui existent tous sous forme de publications bilingues en bambara et français :

- a) Dumestre, Gérard 1979 : La Geste de Ségou. Racontée par des Griots Bambara. Traduite et éditée par G.Dumestre. 419p.,Paris.
- b) Görög-Karady, Veronika / Meyer, Gérard 1985 : Contes Bambara. Mali et Sénégal Oriental. 176p.,Paris.
- c) Recueil de Littérature Mandingue. 1980, pp.9-73.Paris.
- d) Thoyer-Rozat, Annik 1978 : Chants de Chasseurs au Mali par Mamadu Jara. vol.1. 217p.,Paris.

L'ordre de la liste correspond à la qualité des textes du point de vue transcription et proximité dialectale par rapport au bambara de Bamako et de Ségou qui est concerné par toute cette analyse. Alors que le texte a) à cause de la variété linguistique, la transcription et les remarques détaillées concernant la structure de la langue et la traduction pose le « standard », et que les textes b) et c) représentent la même variété linguistique¹, le bambara du Wassoulou (Sud du Mali) dans le texte d) se distingue déjà clairement du « standard », mais reste toujours exploitable pour l'analyse². Puisque tous les textes mentionnés jusqu'ici font partie du genre narratif et qu'ils représentent la majeure partie des données, les résultats de l'analyse grammaticale discursive (chapitre 7.2.) se limitent au discours narratif. Il faut supposer une distribution au moins partiellement différente de TAM dans d'autres genres de textes³.

Les publications suivantes appartiennent au genre littéraire des textes descriptifs, et elles ont été choisies comme matériel complémentaire notamment à cause de leur différence stylistique avec la littérature narrative :

¹ Une partie des textes du recueil c) n'a pas pu être utilisée à cause de différences dialectales trop importantes avec le bambara de Bamako.

² Tous les exemples de phrases bambara cités ont été adaptés aux conventions d'orthographe du texte a).

³ cf. Givón 1982 :158, N 7.

e) Tomcina, S.I. 1972 : Bamana : Terminologija Rodstva Du. In : Ol'derogge, D.A. (ed.) 1972, pp.45 – 49. Moskou-Leningrad.

f) binndi e jaŋde 1980-1983 : Bulletin pour la Promotion des Langues Nationales Africaines. N°3 – N° 10.

Les deux textes sont attribués au bambara de la région de Bamako. Cependant les exemples du texte e) ont été tirés d'une version entièrement revue sur le plan orthographe par R.Kastenholz. Les textes f) contiennent en tout 15 pages en format A4.

Les textes a) à f) forment la base pour l'analyse de l'opérateur *tùŋ*, dont l'apparition a été examinée dans tous les textes afin de disposer d'un maximum d'exemples tirés de contextes naturels. Pour l'analyse sémantique pragmatique nous avons fait appel à notre informateur parce que notre propre compétence linguistique n'a souvent pas été suffisante. Ce matériel est le plus fiable. Nous pouvons pratiquement exclure la possibilité de fautes dans ces données, qui sont l'unique base empirique pour l'analyse pragmatique discursive.

4.2. L'informateur

4.2.1. La seconde base pour l'analyse de l'opérateur *tùŋ* est fournie par les exemples d'énoncés qui ont été obtenus dans l'entretien avec le locuteur natif et ont été notés directement par écrit. Le but de cette enquête supplémentaire a été de vérifier nos propres hypothèses et de combler des manques dans les données. De cette manière, il est possible de trouver les limites de ce qui est exprimable par la langue et d'arriver ainsi au système linguistique maximal. Notre outil de travail pour la proposition et la vérification des hypothèses a été emprunté à l'étude « Tense and Aspect Systems » de Östen Dahl (1985) : nous avons partiellement transposé au bambara son « questionnaire », dont nous présentons la liste des parties utilisées ci-dessous :

Tableau 4.10, p.118sq :	occurrences prototypiques de prétérit imperfectif
Tableau 5.3, p.131sq :	occurrences prototypiques de parfait (/antérieur)
Tableau 5.6, p.140 :	occurrences prototypiques d'expérience antérieure ⁷
Tableau 5.9, p.145sq :	occurrences prototypiques de plus-que-parfait

Il s'agit ici de 30 exemples de questions et réponses, correspondant au contexte minimal d'une conversation, dans lesquels apparaissent typiquement les catégories sémantiques indiquées ci-dessus à travers les langues du monde. Les données obtenues sur la base du questionnaire sont jugées fiables en tant que données complémentaires aux exemples tirés des textes.

Enfin, il a souvent été utile de demander des exemples supplémentaires à travers des opérations précises sur des énoncés, telles que l'éllision, l'insertion et la substitution. Evidemment, les exemples obtenus ainsi sont moins fiables, et on ne peut pas

⁷ Le terme anglais « experiential » désigne une catégorie de TAM qui fait référence à une situation où une certaine qualité ou connaissance est attribuée à l'agent par *expérience antérieure*, comme p.ex. dans : « Je l'ai attendu pendant deux heures. »

entièrement exclure des fautes possibles à cause de malentendus ou à cause d'absence de contexte.

4.2.2. L'informateur Mamadou Dramé joue évidemment un rôle décisif, aussi bien dans l'élargissement complémentaire du matériel linguistique que dans son analyse. Les indications suivantes concernant sa personne fournissent la preuve de sa maîtrise du bambara de Bamako et de Ségou, ainsi que de sa qualification particulière pour la tâche à accomplir.

Mamadou Dramé est né à Bamako le 23 avril 1956 et y a grandi. Il a fait sa scolarité à Bamako et à Ségou, où il a obtenu le baccalauréat de philosophie et langues en 1977. Entre 1977 et 1979, il a fait des études à l'Ecole Normale Supérieure de Bamako. Ensuite, il a étudié l'anglais et l'allemand à l'Université de Paris XIII. Vivant en Allemagne depuis 1985, il suit en ce moment un cursus à Cologne pour être admis à l'université et pour suivre une formation de traducteur - interprète.

Dans l'analyse sémantique, M. Dramé a fait preuve d'une grande capacité de différenciation linguistique, ce qui a été beaucoup plus important pour l'étude menée que l'entre-tien avec un plus grand nombre de locuteurs natifs quelconques.

5. Descriptions sémantiques précédentes de *tùn*

Dans les différents travaux concernant le bambara, on trouve généralement des commentaires brefs sur la fonction du morphème *tùn*. Afin de permettre une première orientation, nous allons les énumérer ici. Maurice Houis (1981 :18sq) comprend un énoncé modifié par *tùn* comme « mode de l'inactuel », et définit « inactuel » en tant que :

« ensemble modal de procès envisagés hors de toute dimension d'actualité, hors du présent de l'énonciation, parce qu'ils sont lointains et passés, ou suspendus par un autre procès, ou irréels, ou situés dans un univers qu'on veut distinct (ex. celui des contes)¹. »

Houis estime que le « prédicatif » *tùn* doit être décrit à l'intérieur du paradigme des marques prédictives et comprend un énoncé modifié ainsi comme antérieur et non-factuel ou appartenant à un monde imaginaire (« univers distinct »), enfin, en tout cas comme non appartenant à l'action immédiate.

Denis Creissels (1983b :32) parle surtout du statut catégoriel de *tùn*. Il montre qu'il ne s'agit pas d'un morphème prédictif – *tùn* n'est pas un constituant obligatoire de l'énoncé – et déclare ensuite que

« il semble bien que si on laisse de côté le fait que *tùn* traduit l'imparfait du français, rien n'autorise, en restant dans les limites du système grammatical

¹ Houis 1977 :47

bambara, à considérer que ce morphème fait partie du système verbal. Et même sa place dans le système prédicatif est loin d'être claire. »²

Afin de prouver la fonction indépendante de ce morphème par rapport au système prédicatif, Creissels donne des exemples dans lesquels il apparaît non uniquement devant une MP, mais aussi séparément à l'intérieur d'un syntagme nominal³. Ce constat du statut indépendant de *tùn*, « /.../ qui s'adjoit à une structure prédicative déjà constituée » va se révéler important.

Dramane Koné (1984 :23sq) fait la remarque déjà trouvée chez Houis par rapport à la fonction de *tùn*, notamment qu'elle met à distance la situation donnée, en faisant le plus souvent référence au passé. D'autre part il cite Amidou Magassa : « Il indique une durée dans le temps et non un moment du temps ». Une telle fonction aspectuelle durative de *tùn* ne s'est pas du tout confirmée dans ma recherche.

Enfin, Erwin Ebermann (1986 :345) décrit le morphème *tùn* comme

« marque de temps pour des actions terminées, mais dont les conséquences ne sont pas en lien direct avec le temps présent* »

Il reste à revoir quel est le rapport au temps présent d'un énoncé modifié par *tùn*. La brève indication de Ebermann ne sera pas confirmée dans l'analyse présente.

Les ouvrages cités contiennent quelques approches importantes, qui seront dans l'analyse détaillée qui suit confirmées, précisées et complétées pour obtenir une image globale de la fonction du morphème *tùn*. Il s'agit des trois points suivants :

1. l'indépendance formelle par rapport au système prédicatif ;
 2. fonctions : antériorité⁴ ou modalité ;
- marque de situations en dehors de l'action immédiate

6. Distribution

Après l'évaluation des descriptions antérieures, nous allons maintenant examiner de plus près le statut formel du morphème *tùn*, ce qui nous fournira des renseignements sur sa portée.

Le morphème *tùn* se place derrière le sujet :

² Creissels 1983b :33

³ Le fait que Creissels, dans ce contexte, cherche des éclaircissements possibles pour ces données dans la distinction entre structures profondes et structures de surface – apparemment dans le sens de la GG qu'il rejette par ailleurs - n'est pas convaincant.

* « Tempusmarkierung für Handlungen, welche abgeschlossen sind, aber mit ihren Folgen keinen direkten Zusammenhang mit der Gegenwart mehr aufweisen. »

⁴ La fonction de l'antériorité établit une situation se situant temporellement avant le point de référence. A ce propos, pour plus de détails voir 7.1.8.

- Ex.1. Madu **tùn** má báara ké kúnu
 MadouANT PRET.NEG travail faire hier
 « Madou n'avait pas travaillé hier. »
- Ex.2. à **tùn** tága-ra dùgu kóno
 3.SG ANT aller-PRET.AF village POST
 « Il était allé au village. »
- Ex.3. a. m̀̀go cáman sìgi-len **tùn** bé yèn
 personne beaucoup assoir-PART.RES ANT IFF.AF DEM
 « Beaucoup de personnes y habitaient. »
- b. m̀̀go cáman **tùn** sìgi-len bé yèn
 id.
- c. m̀̀go **tùn** cáman sìgi-len bé yèn
 id.
- Ex.4. a. à c̀̀ **tùn** ká nyì
 3.SG. aspect ANT MP.AF bien
 « Il était beau. »
- b. à **tùn** c̀̀ ká nyì
 id.
- MaD

Ex.1. à ex.4.b. illustrent clairement la variabilité syntaxique de *tùn* à l'intérieur du syntagme nominal sujet. Comme le montrent les exemples 3., *tùn* peut occuper toutes les positions possibles entre le nom et la MP¹. Dans l'exemple 4.b., *tùn* apparaît même dans une relation possessive entre possesseur et possédé.

L'idée d'un lien proche de *tùn* au système des marques prédicatives postulée par Houis, n'est pas confirmée ici au niveau syntaxique. Si l'on part du principe de l'iconicité, d'après lequel le lien entre le code linguistique et la fonction n'est pas arbitraire², la distance syntaxique possible entre le morphème *tùn* et la MP (Ex.3.c.) démontre aussi une indépendance fonctionnelle relative, comme elle a déjà été constatée par Creissels. Les exemples suivants montrent que *tùn* peut alternativement être placé dans les deux parties d'un énoncé complexe sans changement de sens :

¹ Nous ne tenons pas compte ici de différences possibles dans le degré de cohésion morphologique entre déterminé (nom) et déterminants (expansions attributives), ainsi que des nuances pragmatiques éventuelles concernant ceci suite à la position respective de *tùn*.

² cf. Givón 1984 :40

- Ex.5. a. né **tùn** nyé ná ò mán nyì
 1.SG.EMPH ANT avis POST DEM MP.NEG bien
 « A mon avis, ce n'était pas bien. »
- b. né nyé ná ò **tùn** mán nyì
 id.
- c. à **tùn** bé né nyé ná kó
 3.SG ANT MP.AF 1.SG.EMPH. avis POST CR
 ò mán nyì
 DEM MP.NEG bien
 id. MaD
- Ex.6. a. béé **tùn** kóno dénmisen-nin sébe dòn
 tous ANT POST enfant-DIM sérieuxMP
 « Tous pensaient qu'il était un enfant sage. » Tom
- b. béé kóno dénmisen-nin sebe **tùn** dòn
 id.
- c. à **tùn** bé ù béé kóno kó...
 3.SG ANT MP 3.PL tous POST CR
 id.

Dans les exemples 5. et 6., les propositions antéposées qui ont besoin d'une complétive consistent dans a. et b. en des ellipses nominales sans MP. Leur forme non elliptique se trouve sous c.. La portée du morphème *tùn* s'étend indépendamment de sa position à toute la construction complétive. Dans l'exemple 7. ci-dessous, *tùn* apparaît dans un énoncé verbal non elliptique sans MP, ce qu'on peut considérer comme une particularité du lexème *kó* « dire »³:

- Ex.7. Ngolo **tùn** kó Cemalaka-w má ù ká
 Ngolo ANT dire habitant de C.-PL POST 3.PL SBJF.AF
 ù dénmuso kélen dí Síra nò ná
 3.PL enfant-femme une donner Sira place POST
 « Ngolo avait dit au gens de Cema qu'ils devaient donner une de leurs filles en échange de Sira. » Tom

Cet exemple montre une fois de plus que le morphème *tùn* n'est pas lié au système des MP, mais qu'il est plutôt associé au syntagme nominal sujet. La conclusion des observations faites jusqu'ici est que le morphème *tùn* est formellement indépendant du système prédicatif et qu'il peut par conséquent être défini comme une particule d'énoncé qui occupe la fonction d'un opérateur de propositions. Le terme opérateur, qui provient de la logique formelle, est compris ici comme un élément fonctionnellement dépendant

³ Ce lexème verbal est soumis à une grammaticalisation progressive, et il est utilisé dans le contexte de la subordination pour l'introduction de discours directs ou indirects, et en tant que complétiviseur (Ex.5.c., Ex.6.c.).

qui modifie toute la proposition. D'un point de vue sémantique, cet opérateur est lié au noyau d'une proposition, au prédicat et à ces valeurs de TAM, puisqu'il cause une modification de la situation sur le plan temps et mode.

Dans ce contexte, il est intéressant qu'en mandinka⁴, à côté du morphème *tùn* qui occupe la même position et remplit la même fonction que l'opérateur *tùn* en bambara, il existe deux autres morphèmes avec la même distribution : *nene* et *badaa*. Creissels (1983a :39sq) indique pour les deux la fonction « jamais (soit en contexte positif : il est arrivé que...) ». Une étude comparative entre la fonction de ces morphèmes et l'opérateur *tùn* en bambara pourrait fournir des éclaircissements intéressants concernant le statut général de telles particules en mandingue. Pour le moins il reste à retenir qu'il existe probablement plusieurs opérateurs de ce type en mandinka.

Concernant les possibilités de combinaison de *tùn* avec les MP, elles sont soumises à deux restrictions : l'opérateur est incompatible avec l'impératif (SG : \emptyset ; PL : *yé*) et avec l'optatif (*máa*). Ces restrictions sont aussi bien sémantiques que logiques, puisque il s'agit de catégories déontiques, qui demandent une situation future. Il serait donc logiquement paradoxal de transposer une telle situation dans l'antériorité (cf. frç. : *« Ayez été sage ! »).

7. Corrélations forme – fonction

Dans ce chapitre, nous allons étudier une à une toutes les fonctions de l'opérateur *tùn*. Afin d'arriver à une description la plus précise possible et en même temps systématique, nous allons dans un premier temps limiter la perspective au niveau de l'énoncé. Sur la base du principe d'ordre formel qui est la combinaison de *tùn* avec le paradigme des MP dans les énoncés verbaux et non verbaux, nous allons tout d'abord mettre en évidence la modification sémantique pragmatique de l'énoncé par *tùn*.¹ Celle-ci est le résultat d'une interaction complexe entre l'opérateur et le système prédicatif qui exprime le temps, l'aspect et le mode, ainsi qu'entre celui-ci et la sémantique verbale et d'autres facteurs contextuels, par exemple les adjoints temporels. Dans un deuxième temps, nous allons étudier l'emploi de *tùn* dans le discours narratif. Nous pouvons supposer que le rôle du système de TAM aussi bien que de l'opérateur *tùn* n'est pas limité au cadre de l'énoncé et que certaines fonctions discursives pragmatiques jouent un rôle décisif. Par conséquent, ce sera seulement au niveau du discours qu'une explication complète de l'opérateur sera possible. La procédure d'analyse sera la même à ces deux niveaux, partant de la forme, des structures syntaxiques et des structures de discours, aboutissant à la fonction.

⁴ Le mandinka fait partie du mandé-ouest. Il est l'un des dialectes les plus éloignés du bambara dans le groupe mandingue.

¹ Cette limitation aux énoncés sans mention de leur contexte est un compromis. Ce compromis est acceptable, puisque presque tous les énoncés ont été tirés d'un contexte plus large qui peut être reconstitué si besoin est.

7.1 Forme et fonctions au niveau de l'énoncé

7.1.1. *tùn* avec l'imperfectif

La combinaison de l'opérateur *tùn* avec la catégorie non marquée du paradigme des MP de l'énoncé verbal indicatif est relativement fréquente dans notre corpus. Ceci est dû à la large gamme de variations de l'imperfectif, qui permet des emplois très variés, dont la fonction précise est seulement spécifiée par le contexte. D'une manière analogue, les énoncés dans lesquels *tùn* se joint à la MP de l'imperfectif, peuvent selon le contexte être interprétés différemment par rapport à TAM. Par conséquent, ce sera justement ici que la distinction entre les différents facteurs qui constituent la signification complète de l'énoncé donné, sera importante, afin d'isoler ensuite la fonction de *tùn*.

- Ex.1. a. ntòri tùn bé kàsi sà̀n-yɛ̀lɛma ó
 crapaud ANT IFF.AF crier année-changerCNJ
- sà̀n-yɛ̀lɛma /.../
 année-changer
- « Chaque changement d'années, le crapaud chantait. » Dum 79,IV,977
- b. wóte tùn bé ké kà̀bini dínye kúnu-ko kó-w lá
 vote ANT IFF.AF faire depuis monde hier-affaire affaire-PL POST
- « Le vote a été pratiqué depuis longtemps. » REC 36 :32
- c. A : í dógòkɛ tùn bé dèli kà
 2.SG frère cadet ANT IFF.AF avoir l'habitude TRF
- mùn ké dà̀raka tèmɛ-nen kó sálon
 INT faire petit déjeuner passer-PART.RES POST l'an dernier
- B : à tùn bé bàtaki sében
 3.SG ANT IFF.AF lettre écrire
- « A : Que faisait ton petit-frère d'habitude après le petit déjeuner l'an dernier ? - B : Il écrivait des lettres. » DAHL,Q20

Les exemples 1. décrivent chacun une action qui s'est produite régulièrement pendant une longue période dans le passé. Les situations à l'imperfectif et distinguées en tant qu'habituelles par des adjoints temporels, ce qui les rend caractéristiques pour toute une période². L'opérateur *tùn* situe toute la situation au prétérit. L'ex.1.c. représente, selon Dahl³, un contexte, dans lequel l'emploi d'un prétérit imperfectif est typique. Effectivement, tous les énoncés indiqués par Dahl sont composés en bambara avec les formes *tùn* et *bé*.

² cf. Comrie 76 :27sq

³ Dahl 1985 : 118, table 4.10 Prototypical occurrences of PAST.

- Ex.2. a. é tùn té à fó tèn fòlo nkà
 2.SG.EMPH ANT IFF.NEG 3.SG dire ainsi avant CNJ
 é tùn bé à fó né mà
 2.SG.EMPH ANT IFF.AF 3.SG dire 1.SG.EMPH
 mùso-kolon-den dè
 femme-vide-enfant EMPH
 « Tu ne me parlais pas ainsi auparavant, tu m'appelais vaurien. »
Dum 79,I,586sq
- b. á béε lájε-len tùn bé síran
 2.PL tous rassembler-PART.RES ANT IFF.AF craindre
 Bilisi mín nyé né fà yé à fàga
 Bilisi REL POST 1.SG.EMPH père PRET.AF 3.SG tuer
 « Bilisi que vous redoutiez tous, mon père l'a tué. » Dum 79,II,823sq
- c. à kó mín kòni kε-ra sá né
 3.SG dire REL FOC faire-PRET.AF EMPH 1.SG.EMPH
 yèrε tùn bé fén mín kòni nyíni
 même ANT IFF.AF chose REL FOC chercher
 « Il dit : Ce qui est arrivé, moi-même, je le désirais. » Dum 79,IV,1175sq

Les exemples 2. décrivent des situations qui ont duré un certain temps dans le passé (duratif) et qui se sont terminées au point de référence (R/S). La durée est marquée par l'imperfectif, le caractère terminé se manifeste dans a. à travers le contexte communicatif, au niveau pragmatique donc : la rétrospection est motivée par le fait que la situation est différente maintenant, c'est-à-dire au moment de l'énonciation (S). Dans b. et c., l'accomplissement temporel de la proposition relative durative avec *tùn* et *bé* est donné par le prétérit de la proposition principale qui doit ici être interprétée de manière perfective. Dans les deux cas, une situation durative dans le passé (avec *tùn bé*) est terminée par une autre situation qui survient (la proposition principale). Contrairement aux exemples 1., *tùn* dans les ex.2 apparaît dans une proposition qui mentionne de façon rétrospective une situation passée à partir d'une situation (R/S) qui lui a succédé. L'opérateur exprime donc toujours l'antériorité, mais cette fois-ci dans un autre contexte communicatif.

- Ex.3. à kó ní à yé à sòrɔ àle
 3.SG dire CNJ 3.SG PRET.AF 3.SG trouver 3.SG.EMPH
 sòmí-na à lá kó nìn sítana-ko
 soupçonner--PRET.AF 3.SG POST CR DEMNdiable-affaire
 bé Nci kónɔ mín ké-ra ò tùn té ké
 MP.AF Nci POST REL faire-PRET.AF DEM ANT IFF.NEG faire

« Il dit que s'il avait soupçonné cette affaire diabolique qui était à l'esprit de Nci, ce qui s'est passé ne serait pas arrivé. » Tom

- Ex.4. a. né tòn bé ò kúma dè fɔ́ í yé
 1.SG.EMPH ANT IFF.AF DEM parole FOC dire 2.SG POST
 « Voilà ce que je voulais te dire. » Dum 79,I,260
- b. ní ò wúli-la /.../ jèli-w dè tòn bé
 CNJ DEM lever-PRET.AF griot-PL FOC ANT IFF.AF
 nìn yóro nìn fɔ́ ò yé
 DEMNendroit DEMN dire DEM POST
 « Quand il se leva, les griots lui dirent cette chose là. » Dum,IV,398/391

Les exemples 3. et 4. se distinguent des précédents de manière substantielle par le fait que des énoncés marqués par *tòn* expriment des modalités non-factuelles. Dans l'ex.3., un contexte explicatif au conditionnel est suivi par un événement sous forme d'une situation introduite par « *mín kéra* » dans une proposition relative au prétérit. Elle est suivie par un énoncé avec *tòn* et *té*, qui, dans sa forme isolée, exprime une négation dans le prétérit. C'est uniquement la présupposition irréaliste de la proposition conditionnelle qui cause une modalité contre-factuelle à ce dernier énoncé.

Dans le contexte discursif, l'ex.4.a. se place soit en introduction, soit à la fin d'un discours direct. Sa fonction pragmatique est d'attirer l'attention de l'auditeur. La modalité déontique s'explique probablement par le caractère idiomatique de cet énoncé utilisé dans un contexte pragmatique précis. L'énoncé b. est, contrairement à l'ex.4.a., à l'indicatif. L'objet direct qui diffère de celui dans a., semble annuler le caractère idiomatique.

Il reste à retenir de l'ex.3. et ex.4. que l'opérateur *tòn* ne fait que décaler tout l'énoncé dans l'antériorité et que les modifications modales sont dues au contexte.

logiquement contre-factuelle⁵. Comme les exemples 6.c., 7.d. et 8.d. le montrent, une telle situation contre-factuelle dans le prétérit ne serait en bambara pas exprimée avec des formes du prétérit perfectif, malgré que les verbes sont sémantiquement compacts. Au lieu de cela, on choisit des formes de l'imperfectif ou du futur immédiat, combinées avec l'opérateur *tùn* (ex.6.b., 7.c., 8.c.). Ceci s'explique par le fait que la valeur épistémique sémantique de la combinaison du futur avec *tùn* correspond très clairement aux exemples mentionnés plus haut, alors que les formes du prétérit perfectif sont plutôt en corrélation avec le factuel. Le contexte épistémique ne rend donc pas seulement cette forme possible, mais il l'exige.

Pour résumer, nous constatons que l'opérateur *tùn* en soi provoque dans un énoncé à l'imperfectif un décalage dans l'antériorité par rapport à R/S. Dans un énoncé à l'indicatif, cette antériorité aboutit, selon son contexte discursif pragmatique, à un prétérit imperfectif ou un parfait / plus-que-parfait⁶. Dans un contexte épistémique par contre, l'antériorité transforme l'énoncé d'une situation possible en une situation contre-factuelle⁷.

7.1.2. *tùn* avec le prétérit

Les formes du prétérit qui dans la plupart des cas impliquent un aspect perfectif, font preuve, dans la comparaison avec l'imperfectif non marqué, d'une constance beaucoup plus grande de leur fonction. Leur emploi discursif est par conséquent beaucoup plus restreint et l'adjonction de l'opérateur *tùn* est soumise à des conditions de contexte beaucoup plus constantes.

Ex.9. a.	mùso kónoma	dó	tùn	tága-ra	lógɔ-nyini-yɔrɔ
	femme enceinte	IDF	ANT	aller-PRET.AF	bois-chercher-lieu
	à yé	lógɔ	nyíni		
	3.SG PRET.AF	bois	chercher		
	« Une femme enceinte est allée chercher du bois pour la cuisine. Elle a cherché du bois pour la cuisine. »				

CB 104

⁵ cf. allemand : « Er stirbt fast vor Angst. » (= Il meurt presque de peur.) (faktisch) vs. « Er starb fast. » (= Il est presque mort.) (situation non survenue)

⁶ Nous allons revenir plus longuement sur la fonction discursive du parfait et du plus-que-parfait dans 7.2..

⁷ La seule exception qui a été constatée, est une tournure idiomatique avec une modalité déontique dans l'ex.4.a.

- b. A : á yé áw dógɔ-cɛ sòrɔ só wà
 2.PL PRET.AF 2.PL.EMPH petit-male trouver maison INT
- B : àyi án yé à sòrɔ à tùn bó-ra
 non 1.PL PRET.AF 3.SG trouver 3.SG ANT sortir-PRET.AF
- « A : Avez-vous trouvé votre jeune frère à la maison ? -
 B : Non, il se trouvait qu'il était sorti. » DAHL,Q 90
- Ex.10. A : ò tìgi té báara ké
 DEM personne IFF.NEG travail faire
- B : Ôn tùn dèli-la kà à yé
 1.SG ANT avoir l'habitude-PRET.AF TRF 3.SG voir
- báara lá
 travail POST
- « A : Ce type ne travaille pas. -
 B : Je l'avais vu travailler. (il y a longtemps, action terminée) »

MaD

L'ex.9.a. raconte une action au prétérit, dont le contexte introductif est fourni dans le premier énoncé. L'opérateur *tùn* caractérise ce contexte en tant qu'antérieur au point de référence du prétérit. Cela signifie qu'au début de la narration cette action antérieure est déjà terminée et qu'elle est mentionnée de manière rétrospective. Elle fait donc partie du cadre et non de l'action elle-même. L'ex.9.b. est une conversation dans laquelle l'opérateur *tùn* présente encore une fois un événement comme antérieur et terminé par rapport au point de référence du prétérit. Les deux exemples illustrent la composition d'une forme de plus-que-parfait avec l'aide de *tùn* dans différents genres de textes. Dans l'ex.10, une expérience est transposée, grâce à *tùn*, dans le passé lointain. Si l'antériorité au sens strict est moins claire ici que dans les exemples précédents, cela est dû à la sémantique du verbe, plus précisément à son mode d'action : *yé* « voir » est un verbe temporellement non compact ou non borné. Par ce fait, au passé et modifié par *tùn* il n'exprime pas une situation clairement délimitée comme antérieure par rapport à une situation qui la suit. Cette différence entre une antériorité nette avec des verbes bornés et un passé lointain avec des verbes non bornés s'est confirmé comme une tendance générale forte.

- Ex.11. í bé à sòrɔ Ôn tùn yé dòlɔ dè
 2.SG IFF.AF 3.SG trouver 1.SG ANT PRET.AF bière de mil FOC
- mìn í bé à sòrɔ dɔ̀Àlɔ-min-tɔ-kuma dòn
 boire bière-de-mil-boire-PART.PROG-parole PM.AF
- « C'est donc que j'avais bu. C'est donc une parole d'ivresse. » Dum 79,I,462sq

Ex.12. bári kámalen kàrɔ bée lájelen tùn yé
 CNJ jeune homme vieux tous rassembler-PART.RES ANT PRET.AF
 í kúngo-taga-nyɔɔŋɔn dón
 2.SG brousse-aller-ensemble connaître
 « Parce que (autrefois) tous les jeunes hommes connaissaient leur compagnon avec
 qui il allaient en brousse. » Dum 79,IV,263

Ex.13. nìn só bìn-nen jónni tùn yé só
 DEMN maison tomber-PART.RES INT ANT PRET.AF maison
 nìn jè
 DEMN construire
 « Qui a construit cette maison effondrée ? » DAHL,Q129

Dans les exemples 11. à 13., l'opérateur *tùn* remplit la même fonction d'antériorité ou de passé lointain dans des énoncés transitifs qu'il a remplie dans les exemples 9. et 10. en combinaison avec des verbes intransitifs. La description d'un état avec un verbe temporellement non borné dans l'ex.12., est transposé dans un passé lointain, alors que dans les ex.11. et ex.13., l'action antérieure est mentionnée et expliquée de manière rétrospective, grammaticalement codée par l'usage de *tùn*. Il est à remarquer que dans l'ex.13, l'opérateur explicite seulement la fonction d'antériorité et qu'il pourrait être omis sans modification de sens. Car ici le contexte logique est déjà suffisamment claire pour sous-ligner la relation d'antériorité.

Ex.14. a. fólɔfɔlɔ kà (à) sàrɔ né tùn má
 autrefois TRF 3.SG trouver 1.SG.EMPH ANT PRET.NEG
 wólo fólɔ / .../
 naître encore
 « Autrefois, quand je n'étais pas encore né,/.../ » Tom
 b. (à) kó áw tùn má à fí kó
 3.SG dire 2.PL ANT PRET.NEG 3.SG dire CR
 né ká sègin wà
 1.SG.EMPH SBJF.AF revenirINT
 « Vous n'aviez pas dit que je devais revenir ? » CB 106

Ex.15. Ôn tùn má à dón í bé sòn
 1.SG ANT PRET.NEG. 3.SG savoir 2.SG IFF.AF accepter
 kà né wéle
 TRF 1.SG.EMPH appeler
 « Je n'avais pas su / pensé que tu oserais m'appeler. » Dum 79,I,505

La transposition dans l'antériorité s'applique aussi à un énoncé négatif au prétérit, et ceci dans différents contextes pragmatiques. L'ex.14.a. représente un cas typique de plus-que-parfait : l'antériorité est logiquement obligatoire, elle est exprimée par *tùn* aussi bien que

- d. í mána nà wágati ó wágati lá
 2.SG COND venir temps CON temps POST
 í tùn bé Ôn sòrɔ sùnɔgɔ lá
 2.SG ANT IFF.AF 1.SG trouver sommeil POST
 « Quel que soit le moment où tu arrives, tu me trouveras probablement en
 train de dormir. » MaD

Les exemples 16. expriment des situations futures et contiennent tous, à l'exception de 16.b., une indication sur le degré de certitude avec lequel l'énonciateur pense que la situation va se produire. Comme le montre l'ex.16.b., un énoncé sans *tùn* est considérée comme sûre, alors que l'adjonction de l'opérateur provoque un déclin de certitude. Par la présence de l'opérateur, la situation est donc marquée comme probable. Les raisons de ce déclin de certitude peuvent être diverses ; elles se basent sur une estimation de la probabilité ou sur l'intention de l'énonciateur (ex.16.c.). Dans l'ex.16.d., le futur n'est pas explicitement exprimé par la MP, mais par la première partie dépendante de la proposition, l'antécédent. Pour cela, la combinaison *tùn bé* ne devient pas un prétérit imperfectif , mais un futur proche incertain.

Le futur absolu avec la MP *ná*, établi par Brauner (1977), ne se combine presque jamais avec l'opérateur *tùn* en bambara. Ils semble que les formes mentionnées plus haut sont préférées pour exprimer le futur incertain. Cependant, il ne s'agit pas d'une restriction catégorique dans le système linguistique, comme les exemples 17. l'illustrent. Les formes *tùn ná* y sont possibles pour se substituer à *tùn béna*, sans par contre constituer une différence de fonction, qui est également un futur probable :

- Ex.17. a. Ôn yé kúma mín fɔ́ í yé
 1.SG PRET.AF parole REL dire 2.SG POST
 à tùn ná ké tɪnyɛ yé
 3.SG ANT FUT.AF devenir vérité POST
 « Ce que je t'ai dit, va se faire probablement. » MaD
- b. ù yé mín fɔ́ ní ò kà sòrɔ ò
 3.PL PRET.AF REL dire CNJ DEM TRF trouver DEM
 yé tɪnyɛ yé ò tùn ná ké màlo-ya
 MP vérité POST DEM ANT FUT.AF devenir humilier-NR
 yé án bólo
 POST 1.PL POST
 « Si ce qu'ils ont dit va se produire, cela sera probablement une honte pour
 nous. » MaD

- Ex.18. a. báwo ká ánw ká dón-nì-ko-w tó
 CNJ SBJF.AF 1.PL.EMPH POSS savoir-NR-affaire-PL rester
 dá lá án tòn téna sòn ù
 réussite POST 3.PL ANT FUT.NEG accepter 3.PL
 ká màra mà
 POSS gouvernement POST
 « Car, tant que notre culture existe, nous n'accepterons pas d'être gouverné
 par eux ! » BeJ 2,30
- b. í mána nà wágati ó wágati lá
 2.SG COND venir temps CON temps POST
 Ôn tòn téna ké sùnɔgɔ lá
 1.SG ANT FUT.NEG faire sommeil POST
 « Quel que soit le moment où tu arrives, je ne serai sûrement pas endormi. »
 MaD

L'opérateur *tòn* ajoute une emphase à l'énoncé négatif au futur. Les ex.18.a. et 18.b. montrent qu'il souligne le fait qu'une situation ne va pas se produire dans l'avenir. Sans *tòn*, les deux énoncés n'auraient aucune insistance. L'ex.15. est un cas parallèle – dans l'ex.18. au futur, dans l'ex.15 avec un énoncé épistémique au négatif - où l'adjonction de l'opérateur provoque un renforcement emphatique de l'énoncé.

Dans l'ensemble, il faut comprendre la fonction de l'opérateur *tòn* au futur en la mettant dans le contexte d'une échelle de modalités épistémiques, définies d'après des critères pragmatiques, comme Givón la propose (1984 : 321) :

- (a) Presupposition : taken for granted as true
- (b) Realis-Assertion : strongly asserted as true
- (c) Irrealis-Assertion : weakly asserted as true
- (d) Negative-Assertion : asserted as false

Sur le plan de la certitude d'une situation de se produire dans le futur, la forme du futur affirmatif en bambara se situe à peu près entre ii. et iii.. L'opérateur *tòn* provoque un décalage vers iii. Le futur négatif correspond à iv. , et se décale, par l'adjonction de l'opérateur, vers iv'. : assertion emphatique d'une situation comme fausse. Ceci signifie un décalage dans la même direction. La certitude d'une situation de se produire diminue ; ou bien la négation d'une situation annoncée est soulignée.

7.1.4. *tòn* avec le subjonctif

Tandis que le futur représente une sorte de transition entre le factuel de l'indicatif et la modalité non-factuelle, le subjonctif se situe clairement dans le domaine du purement

7.1.5. *tùn* avec le conditionnel

Les propositions conditionnelles en bambara sont formées soit avec la MP *mána*, soit avec la conjonction *ní* « si ». Les deux formes s’emploient également pour des relations temporelles entre situations. Comme nous l’avons déjà mentionné dans le chapitre 3., la délimitation de celles-ci et des relations conditionnelles est parfois problématique. L’emploi de l’opérateur *tùn* dans ces constructions n’est pas fréquent, surtout quand il s’agit d’une signification conditionnelle.

- Ex.23. a. *áw mána nà án ná tóbi-li ké*
 2.PL CONDvenir 1.PL FUT.AF cuisiner-NR faire
 « Si/ quand vous viendrez, nous allons faire la cuisine. » Sam 70
- b. *áw tùn mána nà án tùn ná tóbi-li ké*
 2.PL ANT CONDvenir 1.PL ANT FUT.AF cuisiner-NR faire
 « Si vous étiez venus, nous aurions fait la cuisine. » Sam 71
- Ex.24. a. *òlu dè tùn mána à fó bámanan-w mà kà*
 3.PL.EMPH. FOC ANT COND3.SG dire bambara-PL POST TRF
à fó á yé sì syò lá Segu
 3.SG dire 2.PL IMP.PL passer la nuit haricot POST Ségu
yàn béε lájere-len tùn bé tulu sà
 DEMN tous rassembler-PART.RES ANT IFF.AF huile acheter
 « Quand ceux-là disaient aux bambara : ‘Vous devez passer la nuit avec des haricots.’, tout le monde d’ici achetait de l’huile. » Dum 79,IV,23-25
- b. *ntòri-kasi-tuma tùn mána sé ní à yé*
 crapaud-crier-temps ANT COND arriver CNJ 3.SG PRET.AF
à sòrò í mùso bé dалан lá bámanan tùn
 3.SG trouver 2.SG femme IFF.AF lit POST bambara ANT
bé í wéle bùlon-da lá /.../
 IFF.AF 2.SG appeler vestibule-porte POST
 « Quand le temps arrivait où les crapauds chantaient, si ta femme était (encore) au lit, les bambara t’appelaient devant le vestibule. » Dum 79,IV,978-982

Les exemples 23. montrent que l’opérateur *tùn* transpose une proposition conditionnelle de la possibilité (a.) dans l’antériorité (b.), ce qui crée une condition non réalisable, purement hypothétique¹⁴. Au contraire de ceux-ci, les exemples 24. doivent plutôt être compris comme temporels. L’ex.24.a. tout comme l’ex.24.b. expriment une situation habituelle qui, par *tùn* est mise au passé. Dans b., l’indice temporel est donné par *tùn mána* dans la proposition introductive ; avec *ní* « si », une condition la suit, dans laquelle

¹⁴ A propos de l’ex.23.b., il est remarquable que la seconde proposition est construite avec la combinaison rare de *tùn* avec la MP *ná*, futur absolu, qui dans ce contexte prend une interprétation contre-factuelle, alors qu’elle exprime normalement une probabilité.

conditionnelles non-factuelles qui, par *tùn*, sont transposées dans l'antériorité, et qui ainsi deviennent des hypothèses non réalisables. Dans l'ex.26.a., il s'agit d'une réflexion sur un événement concret, dans l'ex.26.b., il s'agit de réflexions plus abstraites.

Ce qui est surtout remarquable par rapport à la fonction de l'opérateur *tùn* dans les propositions conditionnelles décrites dans le chapitre 7.1.5., c'est que deux modifications sémantiques fondamentales d'un énoncé se manifestent très visiblement avec la marque de l'antériorité. La base comparative est le caractère factuel de l'énoncé, à partir duquel deux directions sont possibles pour la modification par l'antériorité :

1. Un énoncé factuel est transposé, de manière exclusivement temporelle, à un moment situé avant le point de référence. La situation reste factuelle.
2. Un énoncé modal (non-factuel) est temporellement mis en arrière sur un point de référence et devient par cela contre-factuel.

Cette régularité a été repérée dans les temps non-futurs, dans les modes ainsi que dans les propositions conditionnelles. Elle illustre la constance fonctionnelle de l'opérateur *tùn* dans l'interaction des données sémantiques pragmatiques¹⁵.

7.1.6. *tùn* et l'énoncé non verbal

Les situations exprimées dans un énoncé non verbal ne disposent d'aucune référence temporelle, et elles sont le plus souvent employées dans des contextes du présent ou du prétérit. Une référence explicite au passé est obtenue par l'adjonction de l'opérateur *tùn* :

¹⁵ Le futur en tant que catégorie sémantique possède un statut particulier : il est non-factuel, sans être modal dans le strict sens du terme, c'est-à-dire sans expliciter une valeur modale. Par conséquent, une modification du futur par *tùn* provoque d'autres transpositions que celles montrées ici. A ce propos, voir chapitre 7.1.3.

Ex.27 Ngolo tòn té jòn yé à fà tòn yé
 Ngolo ANT IFF.NEG esclave POST 3.SG père ANT MP.AF
 Nyoola-ka dè yé Nyoola-ka tòn dòn fàantan tòn dòn
 Niola-HOM FOC POST Niola-HOM ANT MP.AF pauvre ANT MP.AF
 « Ngolo n'était pas esclave. Son père était de Niola, il était un homme de Niola, il
 était pauvre. » Dum 79,III,14-16

Ex.28. jàmana-tigi dó tòn bÔe yèn mùso kónontò dè
 pays-proprétaire un ANT IFF.AF DEM femme neuf FOC
 tòn bÔe à fê
 ANT IFF.AF 3.SG POST
 « Il y avait un chef d'état, il avait neuf femmes. » CB 122

Ex.29 kàlan-so-w tòn mán cá m̀̀gò
 apprendre-maison-PLANT MP.NEG nombreux homme
 kàlan-nen tòn ká d̀̀gò
 apprendre-PART.RES ANT MP.AF peu nombreux
 « Il y avait peu d'écoles, il n'y avait pas beaucoup de personnes lettrées. »
 BeJ 3, 15

Les types d'énoncés d'identification dans l'ex.27, aussi bien que l'énoncé d'existence dans les ex.28. et les énoncés qualificatifs dans l'ex.29, ont tous été transposés au prétérit par l'adjonction de *tòn*.

Ex.30. a. à tòn fúru-len bé dùgu-ba dó lá
 3.SG ANT marier-PART.RES IFF.AF ville-AUG une POST
 « Il s'était marié dans un grand village. » CB 112
 a'. à tòn yé mùso fúru ò ỳ̀rò lá
 3.SG ANT PRET.AF femme marier DEM lieu POST
 « Il y avait épousé une femme. » MaD
 b. k̀̀le-tigi ní f̀̀le-tigi òlu
 guerre-proprétaire CNJ chasse-proprétaire 3.PL.EMPH
 bálo-len tòn dòn
 vivre-PART.RES ANT MP.AF
 « Le chef de guerre et le chef de la chasse étaient vivants (en ce temps). »
 Dum 79,V,49

Les exemples 30. illustrent la fonction de *tòn* dans les types d'énoncés non verbaux avec un participe résultatif dans le syntagme nominal sujet. L'ex.30.a., qui est structurellement identique à l'énoncé d'existence dans l'ex.28., a par l'opérateur été transposé au plus-que-parfait. Son interprétation temporelle est identique à celle de l'ex.30.a'. La structure transitive de ce dernier, cependant, met en avant l'événement du mariage, alors que la

construction avec le participe résultatif attribue l'action au sujet et focalise ainsi sur ce dernier. Dans les deux cas, le résultat est une situation au plus-que-parfait.

Contrairement à ceci, l'exemple 30.b. a été, malgré la construction non verbale avec un participe résultatif attributif, transposé au prétérit et non pas au plus-que-parfait. Ceci est dû à la sémantique verbale : une modification par *tùn* transpose les verbes temporellement non bornés au prétérit (ex.30.b.) et les verbes bornés au plus-que-parfait (ex.30.a.)¹⁶.

- Ex.31. a. ò kó áyiwa fǒ àle fána ká tága /.../
 DEM dire ITJ sauf 3.SG.EMPH aussi SBJF.AF aller
 bári sà̀n wérè t̀ùn yé àle ká fúru-san yé
 CNJ année autre ANT MP.AF 3.SG.EMPH POSS marier-année POST
 « Celle-ci se disait : Alors, à moins qu'elle ne parte, elle aussi /.../, puisque
 l'année prochaine serait l'année de son mariage. » REC 28
- b. à bé wòro bilen dè̀be dí í mà
 3.SG IFF.AF noix de kola rouge quarante donner 2.SG POST
 ò kóro yé í kán-tigε-li-joli yé
 DEM sens MP.AF 2.SG cou-couper-NR-sang POST
 « Il te donnera quarante noix de kola rouges, elles symboliseront le sang de
 ton égorgement. » Dum 79,II,477sq

Les exemples 31. proposent deux cas rares de référence d'un énoncé non verbal de structure *NP + yé + NP + yé* à une situation non-factuelle. Dans l'ex.31.a., un événement dans un discours indirect se situant dans un prétérit, qui est uniquement établi par le contexte, est projeté dans l'avenir : l'an prochain le protagoniste du récit atteint l'âge pour se marier. Cet énoncé est modifié par l'opérateur *tùn*, qui introduit une nuance d'incertitude, c'est-à-dire que le mariage est considéré comme incertain¹⁷. Dans l'ex.31.b. par contre, dans la même structure non verbale avec une référence au futur, mais sans *tùn*, une telle nuance d'incertitude est absente.

7.1.7. *tùn* dans les périphrases modales

Les deux énoncés que nous allons étudier dans la suite, forment des complétives et expriment des modalités déontiques de manière périphrastique. Comme nous l'avons déjà constaté, les paramètres comparatifs de la facticité (factuel, non-factuel, contre-factuel) et de la certitude de la situation sont d'une importance majeure pour une analyse sémantique pragmatique de l'opérateur *tùn* dans le domaine modal, puisque la facticité et

¹⁶ Ce même lien entre la sémantique verbale et la modification du temps par *tùn* a été constaté dans les énoncés verbaux au prétérit, c.f. chapitre 7.1.2..

¹⁷ Concernant la fonction de l'explicitation de l'incertitude de l'opérateur *tùn* au futur, c.f. chapitre 7.1.3. La nuance de l'incertitude indiquée comme minimale par l'informateur pour l'ex.31.a., correspond de manière surprenante à la fonction de l'opérateur *tùn* au futur, décrite dans 7.1.3.

- Ex.33. Ôn tòn bé à fê kà líwuru dó dí í
 1.SG ANT IFF.AF 3.SG POST TRF livre un donner 2.SG
 dógokεmà wálasa à ká à kàlan
 jeune-homme POST CNJ 3.SG SBJF.AF 3.SG lire
 (1.) « Je voulais donner un livre à lire à ton petit frère. »
 (2.) « Je voudrais donner un livre à lire à ton petit frère. » MaD

Dans l'exemple 33., l'opérateur *tòn* ne peut pas seulement exprimer l'antériorité qui met l'énoncé au prétérit (1.), mais aussi la forme de politesse d'une intention au présent (2.). Dans (2.), il s'agit d'un raffinement stylistique qui, au niveau pragmatique, est obtenu comme résultat d'une intention décalée au prétérit quand l'énonciateur la dit par rapport au présent.

7.1.8. Résultat : Fonctions au niveau de l'énoncé

Au niveau de l'énoncé, l'opérateur *tòn* peut avoir deux fonctions différentes selon les caractéristiques de la situation donnée.

Statistiquement parlant, la partie de loin la plus importante des énoncés dans des textes narratifs, est occupée par des énoncés verbaux au présent ou au prétérit ainsi que par des énoncés non verbaux, non spécifiés au niveau temporel déictique. Les situations factuelles exprimées par ces types d'énoncés sont, avec l'aide de l'opérateur, décalées dans l'antériorité par rapport à leur point de référence. L'antériorité (anglais : « anteriority ») peut être définie de la manière suivante : une situation qui est codée comme précédant une autre situation dans le temps, entretient avec celle-ci une relation d'antériorité. Pour le concept de l'antériorité, il est essentiel que ce n'est pas uniquement une situation qui est établie comme antérieure par rapport à une autre, comme c'est le cas pour le temps. La valeur temporelle qui en est le résultat, dépend du temps de l'énoncé auquel l'antériorité fait référence. John Lyons (1977 : 689) fait la remarque suivante concernant le terme « anteriority » dans le contexte de ce qu'il appelle les « distinctions temporelles secondaires » comme le plus-que-parfait :

« What is traditionally described as the pluperfect in English /.../ might be classified as a past-in-the-past tense, whose function it is to express the anteriority of one situation in the past relative to another situation in the past. Anteriority is not of course a deictic notion : so that 'earlier-in-the-past' might be more appropriate than 'past-in-the-past'. /.../ Anteriority is not always distinguishable from completion or termination. »*

L'antériorité n'implique donc pas nécessairement le fait qu'une situation soit accomplie, cependant les deux coïncident le plus souvent. Par ailleurs elle n'est pas une catégorie temporelle séparée en tant que telle, mais elle en modifie une²⁰. Selon cette observation aussi, la fonction du morphème *tòn* doit être comprise plutôt comme celle d'un opérateur d'énoncé que comme celle d'un morphème temporel.

* souligné par Th. Blecke

²⁰ La caractéristique de l'antériorité donnée ici n'est pas identique à la définition de « anteriority » chez Givón (1984 : 281sq).

Maintenant que le concept de l'antériorité a été clarifié, il est plus facile à comprendre que le même opérateur d'antériorité ne modifie pas de la même manière une situation non-factuelle et une situation factuelle. Ceci a été très net dans la proposition conditionnelle, qui, dans un usage temporel, devient avec l'opérateur un prétérit habituel (« à chaque fois que »), mais qui, dans un usage conditionnel, avec l'antériorité devient contre-factuelle. Une proposition subjonctive devient également contre-factuelle dans l'antériorité. La deuxième fonction de l'opérateur au niveau de l'énoncé résulte de l'interaction avec un énoncé au futur, dont la situation non-factuelle avec *tùn* est comprise comme incertaine, c'est-à-dire que la probabilité de la réalisation diminue dans l'affirmation, et que la non réalisation (futur négatif) de l'intention est soulignée. Dans de telles propositions, qui par rapport à l'usage sont très marginales, on ne peut sûrement pas parler d'une fonction d'antériorité de l'opérateur, mais d'une précision ou d'un renforcement de l'incertitude ou, dans les termes de Givón, d'une « irrealis-assertion » ou d'une « negative-assertion »²¹.

Enfin, à l'intérieur de l'ensemble du domaine des situations non-factuelles, la fonction de l'opérateur *tùn* peut être mise en contexte grâce au paramètre de facticité (respectivement certitude) : l'opérateur modifie des situations non-factuelles dans le sens d'une moindre certitude de leur réalisation. Des intentions (FUT.AF) deviennent plus improbables, des possibilités (COND) ou des réclamations (SBJF) deviennent contre-factuelles.

7.2. Forme et fonctions au niveau du discours

7.2.1. Problématique

Dans l'analyse de l'opérateur *tùn* au niveau de l'énoncé, l'antériorité a été relevée en tant que fonction centrale, c'est-à-dire à isoler dans presque tous les contextes. À côté de cela, dans un contexte limité, s'est révélée la fonction de la diminution de la certitude avec laquelle une situation survient. Ce résultat amène deux questions plus globales :

1. Quelle fonction pragmatique est à la base de l'expression de l'antériorité ?
2. Y a-t-il un lien entre les deux fonctions de l'opérateur *tùn* ?

La clarification de ces questions n'est pas possible au niveau de l'énoncé, mais elle demande un élargissement du cadre analytique sur le niveau du discours. C'est ici que les structures linguistiques peuvent s'examiner par rapport à leur efficacité pour la transmission de messages complexes.

7.2.2. Structuration d'information discursive²²

Pour qu'une situation énoncée puisse être comprise, elle doit être composée d'informations assemblées de manière logique, c'est-à-dire qu'elle doit être cohérente

²¹ Givón 1984 : 321

²² L'exposé est basé sur les travaux fondamentaux de Hopper 1979, 1982, Hopper/Thompson 1980, et Givón 1984.

par rapport au contexte culturel général et par rapport au contexte spécifique du discours. Cette exigence de cohérence est établie à l'intérieur de l'énoncé grâce à un rapport équilibré entre information ancienne et information nouvelle (« perspective fonctionnelle de l'énoncé »)²³, qui fait que chaque énoncé est intégré à un endroit spécifique du discours. Le discours cohérent, établi de cette manière, est structuré selon l'importance de l'information pour le message à transmettre. Cela se fait de manière très explicite dans le discours narratif examiné ici : la ligne conductrice de l'action contient les informations qui font progresser directement l'action et qui forment la trame de la narration ; on l'appelle premier plan. Opposé à ce premier plan, tout le reste du matériel constitue l'arrière-plan. Il sert au premier plan en tant que commentaire, digression ou état des lieux²⁴. Ce qui est remarquable, c'est qu'à cette division bipolaire pragmatique correspond une corrélation de probabilité dans les structures grammaticales. Cela signifie en d'autres termes qu'il existe une quantité de caractéristiques linguistiques par lesquelles sont normalement codées les informations du premier plan, et une autre quantité de caractéristiques linguistiques par lesquelles sont codées les informations de l'arrière-plan. L'hyperonyme pour ces distinctions, et qui fait aussi référence aux structures grammaticales impliquées, est « grounding ».

Il est à observer que la répartition premier plan / arrière-plan de structures linguistiques n'est pas logiquement nécessaire ou absolue, mais que sa probabilité est forte. Elle est le principe fondamental, et peut-être le principe universel, de l'organisation du discours²⁵. Le « grounding » binaire sera illustré à travers le texte bambara qui suit. Le premier plan est uniquement composé de la séquence de situations factuelles qui prolongent l'action racontée. L'arrière-plan par contre, contient tous genres d'informations supplémentaires par rapport à l'action principale²⁶.

²³ c.f. à ce propos Givón 1984 : 256sq., qui essaie une quantification d'information ancienne et d'information nouvelle.

²⁴ La corrélation premier plan/arrière-plan n'est pas identique à la distinction, connue dans la « perspective fonctionnelle de l'énoncé » de l'école de Prague, entre information ancienne et information nouvelle (structure thème-rhème). Une nouvelle information apparaît notamment souvent dans l'arrière-plan, par exemple dans des situations futures ou en tant qu'introduction de nouveaux acteurs ; cependant, elle n'est pas toujours essentielle pour le déroulement de l'action.

²⁵ Cependant, il est à observer que la répartition de structures grammaticales au premier plan ou à l'arrière-plan dépend du genre de discours. Ainsi, Longacre (1983 :14) arrive, concernant la répartition de TAM dans le discours à un « structural statement, such as « past tense characterizes the main line of narrative discourse ; present or future (depending on language and subtype), the main line of hortatory discourse ». Further statements can then be made in regard to correlation of other tenses/aspects with various types of supportive material in each genre. »

²⁶ La subdivision entre premier plan et arrière-plan pourrait aussi être plus complexe, si l'on introduisait plusieurs niveaux de premier plans à chacun desquels se référerait un niveau d'arrière-plan. Ceci a été fait par certains auteurs peu nombreux (c.f. Wallace 1982 : 219, N 6), mais ici, aussi bien que dans la littérature importante citée, cela a été omis pour des raisons de clarté et de simplicité. D'un autre côté nous allons voir qu'il sera utile de distinguer plusieurs types d'arrière-plans.

Ex.34.

a. kó fálato-nin dó tòn bé yènnin nó
 dire orphelin-DIM IDF ANT IFF.AF DEM POST

« Il était une fois un enfant orphelin. »

b. à bá sà-ra kà à tó à bá
 3.SG mère mourir-PRET.AF TRF 3.SG rester 3.SG mère
 sinamuso bólo
 coépouse POST

« Sa mère était morte et elle l'avait laissé avec sa coépouse. »

c. à bá sinamuso nìn fána dén-muso kélen tòn
 3.SG mère coépouse DEM aussi enfant-femme une ANT
 bé à bólo
 IFF.AF 3.SG POST

« Cette coépouse avait aussi une fille. »

d. fólófoló dùn ní npògotigi tòn béna fúru à
 autrefois FOC CNJ jeune fille ANT FUTi.AF marier 3.SG
 bé tága fílen nyíni
 IFF.AF aller calébase chercher

« Autrefois, quand une jeune fille devait se marier, elle allait chercher une calébase. »

- e. bée bé í jíja kà fílen kélen nyíni
 tous IFF.AF 2.SG s'efforcer TRF calébase une chercher
 kà ò bìla à ká kónyɔ-minen-w lá
 TRF DEM mettre 3.SG POSS noce-bagage-PL POST
 « Tous s'efforcèrent pour chercher une calébase et la mettre
 avec les bagages de nocés. »
- f. fálato-nin ní sà̀n mìn à̀le sé-ra à̀ t̀̀n
 orphelin-DIM CNJ année REL 3.SG.EMPH arriver-PRET.AF 3.SG ANT
 ká kán kà tága fílen-nyini-yɔ̀ɔ̀ lá à̀ni à̀
 SBJF.AF POST TRF aller calébase-chercher-endroit POST CNJ 3.SG
 fílan-npogotigi t̀̀-w
 camarade-jeune fille reste-PL
 « L'année où la petite orpheline atteint l'âge de se marier, elle
 devait aller avec les autres camarades de son âge à l'endroit
 pour chercher une calébase. »
- g. ó ù nà-na à̀ s̀̀ɔ̀ɔ̀
 ITJ 3.PL venir-PRET.AF 3.SG trouver
 « Alors elles vinrent la chercher. »
- h. ù nà-na à̀ s̀̀ɔ̀ɔ̀ à̀ bá s̀̀namuso ǹ̀n
 3.PL venir-PRET.AF 3.SG trouver 3.SG mère coépouse DEM
 ké-len bé kà à̀ bìla báara lá
 faire-PART.RES IFF.AF TRF 3.SG mettre travail POST
 « Elle trouvèrent (alors)²⁷ que la coépouse de sa mère
 était en train de la faire travailler (pour elle). »
- i. ò t̀̀n ké-len bé kà à̀ bìla f̀̀ni-susu lá
 DEM ANT faire-PART.RES IFF.AF TRF 3.SG mettre fonio-piler POST
 kà à̀ ká f̀̀ni s̀̀su f̀̀l̀ɔ̀
 TRF 3.SG POSS fonio piler d'abord
 « Elle avait entrepris de la faire piler du fonio, et la laissait
 d'abord piler son propre fonio. »
- j. à̀ yé à̀ f̀̀s̀ à̀ fílan-npogotigi-t̀̀-w yé
 3.SG PRET.AF 3.SG dire 3.SG camarade-jeune fille reste-PL POST
 ko ní ù tága-ra ù ká jíri f̀̀ura-bolo
 dire CNJ 3.PL aller-PRET.AF 3.PL SBJF.AF arbre feuille-branche
 d̀̀-ɔ̀-w káři kà ò bìla síra lá à̀ nyé wálasa à̀
 IDF-PL casser TRF DEM mettre chemin POST 3.SG POST CNJ 3.SG

²⁷ A cause du large champ lexical du verbe *s̀̀ɔ̀ɔ̀*, qui est comparable avec le verbe anglais « to get », la phrase *ù nàna à̀ s̀̀ɔ̀ɔ̀* peut avoir plusieurs significations. Dans l'ex.34.h., elle introduit un autre énoncé complexe et occupe la fonction, très fréquente, d'une proposition qui forme une complétive, ce qui amène à la traduction « Elles trouvaient que... ».

- ká à dón à béna tága síra mín fê
 SBJF.AF 3.SG savoir 3.SG FUTi.AF aller chemin REL POST
 « Elle dit à ses camarades de casser quelques branches quand elles iraient et de les laisser sur le chemin pour elle pour qu'elle sache sur quel chemin elle devait aller. »
- k. ó ù tága-ra sá
 ITJ 3.PL aller-PRET.AF EMPH
 « Alors, elles partirent donc. »
- l. ù yé fúra-bolo tige kà à bila à
 3.PL PRET.AF feuille-branche couper TRF 3.SG mettre 3.SG
 nyé nkà fínyε yé fúra-bolo nìn tà kà
 POST CNJ vent PRET.AF feuille-branche DEM prendre TRF
 à bila síra wére kàn
 3.SG mettre cheminautre POST
 « Elles coupèrent une branche et la laissèrent pour elle, mais le vent prit cette branche et la laissa sur un autre chemin. »
- m. dén-nin tíla-len à ká fíni-susu lá à
 enfant-DIM terminer-PART.RES 3.SG POSS fonio-piler POST 3.SG
 tága-ra
 aller-PRET.AF
 « Quand la petite fille eut fini de piler le fonio, elle partit. »
- n. à yé fúra-bolo nìn sòrɔ síra mín kàn
 3.SG PRET.AF feuille-branche DEM trouver chemin REL POST
 àle tága-ra ò síra fê
 3.SG.EMPH aller-PRET.AF DEM chemin POST
 « Elle suivit le chemin, sur lequel elle trouvait la branche. »
- o. à tága-ra sé kò dó mà
 3.SG aller-PRET.AF arriver marigot IDF POST
 « Elle arriva à un marigot. »
- p. mùso kòrɔ-nin dó tùn bé yèn
 femme vieille-DIM IDF ANT IFF.AF DEM
 « Il y avait une petite vieille. »
- q. ò tùn bé ké kà í kò
 DEM ANT MP.AF faire TRF 2.SG laver
 « Elle était en train de se laver. »
- r. à yé mùso kòrɔ-nin fò
 3.SG PRET.AF femme vieille-DEM saluer
 « Elle salua la petite vieille. »

La trame de ce texte narratif²⁹ est une construction de base faite d'événements dans lesquels les acteurs interviennent directement. Elle crée un fil conducteur cohérent d'une continuité thématique – le premier plan. Tous les énoncés dans l'ex.34 qui sont marqués comme premier plan expriment des situations temporellement compactes ou bornées³⁰. Les verbes au sein de ces énoncés de premier plan fournissent de nouvelles informations qui font progresser l'action. Ces verbes sont actifs (genus verbi) et conjugués au prétérit non habituel. Quelques-uns parmi eux ont par ailleurs une sémantique temporellement bornée : le mode d'action du verbe *tìgè* « couper » (k.) est ponctuel, *sé* « arriver » (o.) est terminatif, *fò* « saluer » (r.) exprime typiquement une action unique. Dans leur succession, ces verbes représentent une chronologie sans recouvrement temporel qui reproduit le cours des actions de manière iconique. Tous les événements du premier plan sont factuels, donc réels au niveau modal, et au niveau syntaxique, ils sont placés dans la proposition principale. Les structures grammaticales qui ont été trouvées ici dans le premier plan, ne sont pas du tout spécifiques au bambara, mais elles coïncident dans les textes narratifs de toutes les langues, dans lesquelles ce phénomène a été étudié, de manière prépondérante avec la ligne d'action principale. Il faut donc la comprendre comme un ensemble de caractéristiques, dont la fonction discursive est la mise au premier plan (angl. « foregrounding »).

Quant à l'arrière-plan, il est organisé complémentirement aux caractéristiques pragmatiques et structurelles du premier plan. Il contient des informations qui remplissent la construction de base de l'action principale, sans pour autant la faire progresser. Toutes les informations d'arrière-plan sont donc orientées par rapport au premier plan et ne représentent toutes seules aucune unité cohérente avec un déroulement chronologique. Dans l'ex.34, les énoncés a. à f. donnent l'introduction pour les événements suivants. L'énoncé a. introduit le premier protagoniste de l'histoire, b. ajoute une remarque biographique, par laquelle un autre participant de l'histoire est introduit, c. enfin, présente le deuxième protagoniste. Les énoncés a. et c. décrivent des faits statiques à l'imperfectif ; avec l'opérateur d'antériorité *tùn*, ces énoncés passent au prétérit. L'énoncé b. par contre, montre en rétrospective un événement, dont l'antériorité (PQP) se comprend grâce au contexte et n'a pas besoin d'être rendue explicite à travers l'opérateur, même si en principe cela serait possible (*à bá tùn sàra*). Les deux énoncés suivants, d. et e., construisent l'arrière-plan avec l'insertion d'un épisode ; cet épisode contient une action habituelle qui est transposée dans le passé grâce à l'adverbe temporel *fòlòfòlò* et l'opérateur *tùn*. La flexion des verbes se fait avec la forme imperfective bé, ils ne sont donc pas temporellement compacts. Ce bref épisode (d. et e.) fournit la connaissance culturelle nécessaire pour comprendre la motivation de l'action principale. L'énoncé f. se base là-dessus au niveau contenu. La référence temporelle définie fait atteindre la situation qui nécessite le commencement proche de l'action principale. Cette

²⁹ Il s'agit du début du conte « les deux filles », très répandu en Afrique ainsi qu'en Europe.

³⁰ La caractéristique de la compacité est ici comprise comme temporellement borné, ce qui est maximisé quand il s'agit de situations dont le mode d'action est ponctuel. Un événement temporellement non borné n'est pas compact. Il serait possiblement exprimé par un aspect duratif ou habituel.

nécessité du commencement de l'action est soulignée par la proposition déontique antérieure à *tùn ká kán kà tága*, qui n'est pas encore devenue un fait. D'autres participants à l'action sont introduits en même temps. Tout ce passage représente l'exposition typique d'un conte, qui appartient en principe à l'arrière-plan, et celle-ci contient déjà une grande partie de ses caractéristiques structurelles.

L'insertion suivante d'une information d'arrière-plan commence avec la complétive dans l'énoncé h. qui exprime, avec i., une action progressive qui interrompt l'action principale. La proposition avec *tùn* dans l'énoncé i. est un PQP, elle introduit donc de manière rétroactive une situation déjà passée dans l'histoire. Dans l'énoncé j., un autre passage de l'arrière-plan succède à la proposition introductive, qui, quant à elle, appartient au premier plan, puisqu'elle exprime un événement factuel qui fait progresser la chronologie de la trame. La complétive de cette proposition par contre, est une antici-pation : sous forme d'une demande au subjonctif, elle anticipe une partie de l'action principale qui sera réalisée dans la suite. La complexité syntaxique remarquable de cette structure (ex.j.) est caractéristique pour la codification d'informations de l'arrière-plan. La deuxième partie de l'énoncé l. constitue une action secondaire par rapport au premier plan à laquelle les protagonistes ne participent pas. Un changement de sujet s'opère d'eux vers une cause inanimée (*fínye* « vent ») du processus évoqué. Cette action d'arrière-plan se déroule en même temps que l'action principale et fournit des informations importantes pour sa compréhension. Les deux énoncés d'arrière-plan qui suivent, un énoncé avec participe en m. et un énoncé relatif en n., précèdent chacun l'action principale à laquelle ils sont attachés. Ils n'exposent pas un événement en tant que tel, mais en rapport à l'action au premier plan, et servent donc à la mettre plus en valeur. Le dernier passage du texte avec de l'information d'arrière-plan en p. et q. est de nouveau la description d'un état, semblable à a. et c. ; cette description se fait dans p. grâce à un énoncé d'existence dans l'antériorité, et dans q. grâce à un énoncé verbal dans l'antériorité et avec un aspect progressif.

7.2.3. Fonctions discursives de l'opérateur *tùn*

Revenant, sur la base de cette analyse discursive, à la fonction de l'opérateur *tùn*, nous constatons qu'il apparaît uniquement dans l'arrière-plan³¹. Du point de vue des fonctions discursives, cet opérateur est donc une particule qui marque des informations de l'arrière-plan. Mais puisqu'il ne marque pas systématiquement toute l'information de l'arrière-plan, nous devons examiner de plus près son effet dans ce domaine afin de découvrir quelles sont les parties de l'arrière-plan qui sont codées par l'opérateur. Dans notre texte 34., chap. 7.2.2., il apparaît un type très fréquent d'information complémen-taire à l'action principale, qui, grâce à l'opérateur, est exprimée comme antérieure : les ex.34.a., c. et p. sont des énoncés d'existence qui introduisent des acteurs dans la narra-tion et qui fournissent ainsi un contexte nécessaire pour la suite de l'action. De tels con-textes statiques représentent souvent l'exposition d'une histoire. Sur le plan linguistique

³¹ Ceci n'est pas seulement une corrélation possible, mais le comportement systématique de l'opérateur dans la totalité du matériel qui forme la base de ce travail.

Ex.38. **Dawuda tága-ra** ò yé à sòrò súbaga-muso
 Daouda aller-PRET.AF DEM PRET.AF 3.SG trouver sorcière-femme
 nìn dén dós à tùn fúru-len bé dùgu-ba dós
 DEM enfant IDF 3.SG ANT marier-PART.RES IFF.AF village-AUG IDF
 lá à dén kélen bé yèn à yé í yère
 POST 3.SG enfant un IFF.AF DEM 3.SG PRET.AF 2.SG même
yèlemakà ké ò dén yé
 changer TRF faire DEM enfant POST

« **Daouda partit.** Il se trouvait qu'un enfant de cette sorcière s'était marié dans un grand village. Il y avait son enfant. **Il se transforma lui-même en cet enfant.** »

CB 112

Dans ce texte, l'information d'arrière-plan au PQP est de nouveau introduite à posteriori et donc hors chronologie, mais cette fois-ci, elle est insérée directement dans la trame de la narration plutôt que dans une description de l'arrière-plan. Par ailleurs, la proposition antérieure dans l'ex.38. se distingue de celle dans l'ex.37. par le fait que l'action est attribuée au sujet sous forme d'un participe, tandis que dans le cas du PQP de l'ex.37. c'est le verbe, et à travers lui l'action elle-même, qui est au centre de la proposition PQP en question. Dans les exemples montrés jusqu'ici, il se manifeste que la fonction pragmatique de l'antériorité dans les contextes factuels est soit de mettre en relief une information d'arrière-plan durative, c'est-à-dire temporellement non borné, (*tùn bé*), soit d'introduire à posteriori des événements dans la narration (*tùn yé* ou *tùn V-len bé*). Dans les deux cas, l'action est interrompue pour recevoir des informations d'importance indirecte.

En ce qui concerne la fonction de l'opérateur dans des énoncés non-factuels, nous avons constaté dans le chapitre 7.1.8. que par son adjonction, la certitude de la prévision diminue et qu'une situation conditionnelle ou subjonctive devient contre-factuelle. Sur le plan discursif, il s'agit là toujours de projections d'univers potentiels ou pensées alternatives qui ne font pas progresser l'action principale, mais qui fournissent des explications supplémentaires pour celle-ci. C'est exactement ici que se trouve enfin le lien entre les deux fonctions différentes de l'opérateur *tùn* au niveau de l'énoncé : il codifie des situations antérieures ou projetées qui fournissent des informations d'arrière-plan d'importance indirecte pour la trame de la narration. Ainsi, l'opérateur *tùn* est un moyen morpho-syntaxique du « grounding » parmi plusieurs autres qui marquent le statut discursif des situations. Hopper (1979 : 219sq) décrit de manière très claire pour l'aspect³³ cette fonction pragmatique discursive du « grounding » à laquelle participe l'opérateur d'antériorité :

« Aspect considered from a discourse perspective is a device or set of devices which exists in order to guide the language user through a text. /.../ The aspects

³³ Nous rappelons que l'opérateur fonctionne indépendamment du système TAM (cf.chap.6). Néanmoins, sa fonction discursive est comparable à celle du système TAM.

pick out the main route through the text and allow the listener (reader) to store the actual events of the discourse as a linear group while simultaneously processing accumulations of commentary and supportive information which add texture but not substance to the discourse itself. Aspect can therefore be likened to a « flow-control mechanism » ; as such, it surely has significant psycho-linguistic correlates. »

La fonction ordnatrice de l'information dans le discours mentionnée ici revient donc aussi à l'opérateur *tùn*. Un énoncé d'arrière-plan avec l'opérateur *tùn* est notamment le terme marqué par opposition à un énoncé sans opérateur, ainsi que par opposition à un énoncé de premier plan de la séquence chronologique de l'action. Il y a plusieurs indices de ce caractère marqué³⁴. Un énoncé modifié par *tùn* possède plus de matériel morfo-logique, il est limité dans son emploi dans des contextes spécifiques, il peut être rem-placé par l'énoncé non marqué, il est employé relativement rarement. En général, dans le discours les termes marqués forment l'information d'arrière-plan, tandis que les termes non marqués constituent le premier plan³⁵. Les idées de Hopper fournissent une explication pragmatique pour ce caractère marqué : la modification d'un énoncé par *tùn* a aussi, à côté de la fonction sémantique, une fonction ordnatrice. Il signale à l'auditeur/ lecteur qu'il est question d'une situation de l'arrière-plan. Ici, il faut évidemment tenir compte du fait qu'il existe d'autres structures linguistiques qui se trouvent normalement dans l'information de l'arrière-plan et qui la rendent donc visible. Par ailleurs, l'opérateur n'est pas présent dans tous les cas possibles³⁶, il est notamment plutôt rare dans les textes narratifs. Ceci est sûrement lié au principe d'économie linguistique, selon lequel une situation est uniquement explicitée par *tùn* en tant qu'antérieure (ou incertaine ou emphatique) si cela n'apparaît pas déjà de manière précise dans le contexte. Cependant, c'est justement cette univocité par le contexte qui semble être la plus probablement donnée dans les textes narratifs³⁷. L'organisation du discours narratif qui a été montrée dans le chapitre 7.2. sera résumée selon des paramètres pragmatiques et structurels dans le tableau ci-dessous :

³⁴ Indices de caractère marqué selon Seiler 1982/83 : 13

³⁵ cf. Givón 1982 :126sq

³⁶ cf. ex.35 dans ce chapitre.

³⁷ Une explicitation des relations temporelles entre des situations par l'opérateur est par exemple plus indispensable dans des textes descriptifs et partout ailleurs où une clarté maximale est importante, puisque des relations logiques et moins temporelles y prédominent. En fait, dans le texte descriptif de Tomcina (1972) nous constatons un emploi beaucoup plus fréquent de l'opérateur que dans le reste du matériel.

Tableau : corrélations premier plan / arrière-plan dans le discours narratif

PARAMETRE	PREMIER PLAN	ARRIERE-PLAN
importance / centralité	trame de la narration	élaboration
développement de l'action	action principale	action secondaire ; explications
développement thématique	continuité	interruption, thème secondaire
pertinence pour le développement de l'action	direct	indirect
kinésis (mouvement)	action	état ; processus
succession des événements	chronologique	hors chronologie ; antérieur ; intersecté ; rétrospective ; anticipation ; projection
aspect	compact / borné ; ponctuel perfectif	non borné ; duratif ; habituel ; imperfectif
temps	prétérit	futur
mode / modalité	indicatif (réel)	subjonctif ; conditionnel, (potentiel)
facticité (caractère factuel)	factuel	non-factuel ; contre-factuel
certitude d'une prévision	certain	incertain ; nié
syntaxe	proposition principale	proposition subordonnée
caractère marqué	non marqué	marqué

Les corrélations notées dans le tableau ci-dessus sont presque sans exception déjà le résultat de l'analyse du début du conte (chap.7.2.2., ex.34). Hopper (1982 : 221, N 5) indique pour ce genre d'analyse discursive un degré de déviation des corrélations typiques d'environ 20%. Les rapports indiqués sont donc valables dans la majorité des cas, ce qui a été largement confirmé dans ce travail. La colonne d'arrière-plan donne une description précise des phénomènes dans lesquelles les fonctions de l'opérateur *tùn* s'insèrent. Ainsi, le tableau illustre les liens complexes entre les structures linguistiques et leurs fonctions.

7.3. Antériorité et parfait³⁸

La caractéristique pragmatique de la pertinence actuelle, c'est-à-dire par rapport au point de référence (angl. « current relevance ») est souvent discuté dans la nouvelle littérature concernant le temps et l'aspect, et elle est comprise comme un élément constitutif de la catégorie grammaticale du parfait. Si l'on compare à présent les fonctions discursives de l'opérateur d'antériorité *tùn* et les définitions générales du parfait, on constate une correspondance considérable entre les deux ³⁹:

(a) relationnalité :

opérateur d'antériorité *tùn* : E Antérieur à E Point de référence

exemple : ex.36.

« parfait » : « The essence of the Perfect is its function of relating events/states to a Reference Time, either to the time of the narrative (= R) or to the time of the speech act (= S). »⁴⁰

(b) Pertinence actuelle :

opérateur d'antériorité *tùn* : introduction rétroactive d'un événement (E) dans une situation contraire à la chronologie.

exemple : Ex.37., ex.38.

« parfait » : « The relation between the **relevance** feature of the perfect and the **out-of-sequence** feature /.../ may thus be characterized by the following probabilistic inference : (21) « If some event is mentioned within the discourse *out-of-sequence* (rather than at the earlier sequential time-point when it occurred), the reason must be because it is somehow *relevant* at that later point. » »⁴¹

« We use the Perfect to convey current relevance, but with the Perfect we normally are not focusing on a specific event in the past. »⁴²

Quelle est donc la conclusion à tirer de ces définitions du parfait et sa concordance avec la fonction de l'opérateur d'antériorité *tùn* ? Les définitions données par rapport au terme de parfait ne décrivent rien d'autre que des fonctions pragmatiques discursives

³⁸ Il est largement connu que le parfait est une catégorie grammaticale parmi les plus complexes, les plus discutées qui - si l'on veut la comprendre en tant que telle - comporte des composantes sémantiques tellement différentes qu'elle ne peut être comprise ni comme temps ni comme aspect, tout en contenant des éléments des deux (cf. Givón 1984 : 278-84). Dahl (1985 : 129-53) consacre tout un chapitre de l'évaluation de ses 64 langues typologiquement extrêmement différentes au parfait, et conclut qu'il est possible de le proposer en tant que catégorie universelle (« cross-linguistic »). On remarque avec intérêt que dans 85% des langues, le parfait est formé de manière périphrastique ; les seules exceptions nettes qu'il trouve, sont dans le Niger-Kongo, dont les langues mandé font partie. Il écrit par rapport à la formation du parfait dans quelques langues d'Afrique de l'ouest : « A particle analysis may be more natural /.../ but the criteria are not always clear » (p.130). L'opérateur *tùn* tombe sûrement parmi cette caractérisation formelle.

³⁹ Nous devons cette information à une conversation avec T. Givón .

⁴⁰ Li/Thompson/Mc Millan Thompson 1982 : 19 ; ajouts entre parenthèses par T.Blecke.

⁴¹ Givón 1984 : 281.

⁴² Anderson 1982 : 230. Cet essai propose une description complète des phénomènes grammaticaux qui sont liés à la caractéristique « current relevance ». cf.p.241.

universelles. En tant que telles, (a) et (b) correspondent typiquement à la catégorie grammaticale de l'antériorité. En bambara, celle-ci est essentiellement constituée par l'opérateur *tùn*⁴³. Tout cela nous amène à la conclusion que dans le cadre de la grammaire universelle aussi, une compréhension du parfait en tant que fonction discursive plutôt que comme catégorie grammaticale sur le même plan que le temps et l'aspect, correspond à une classification théorique plus adéquate des phénomènes linguistiques observés⁴⁴.

La catégorie fonctionnelle à classer dans cette fonction universelle du langage serait donc l'antériorité. Elle est toujours mentionnée en tant que trait sémantique central pour ce qui est entendu par « parfait ». L'expression de l'antériorité est à clarifier au niveau de la langue particulière analysée.

8. Conclusion

8.1. L'expression de temps, aspect et mode en bambara par le système des marques prédicatives (MP) a été traité dans ce travail sous forme d'une évaluation de la littérature linguistique existante consacrée à ce sujet. Ce faisant, une hypothèse bien fondée pour une future analyse plus détaillée a été trouvée, qui consiste dans la distinction des temps du prétérit et du futur, ainsi que dans l'existence d'une troisième catégorie non marquée qui exprime un aspect imperfectif. Le prétérit contient souvent, mais pas systématiquement, un aspect perfectif. Le prétérit imperfectif est formé par la modification d'un énoncé imperfectif par le morphème *tùn*. On distingue une forme de futur immédiat et une forme de futur absolu. Par ailleurs, il existe une MP pour l'expression du conditionnel ainsi que des MP modales pour exprimer le subjonctif avec des valeurs déontiques et épistémiques, l'impératif et l'optatif. À travers l'emploi de constructions périphrastiques, il est possible d'exprimer des aspects progressif, habituel, itératif et prospectif, ainsi que deux modes déontiques différents. Les énoncés non verbaux d'existence, d'identification ou de qualification (énoncé qualificatif) sont statiques duratifs et ne sont pas spécifiés pour le temps et le mode.

8.2. Sur la base du système de TAM, le morphème *tùn* a d'abord été étudié par rapport à sa fonction au niveau de l'énoncé. On a montré que *tùn* est un opérateur d'énoncé qui possède un statut indépendant, tant au niveau formel qu'au niveau fonctionnel, par rapport au système de TAM. Il transpose un énoncé donné dans l'antériorité par rapport à un point de référence existant. De cette manière, non seulement une antériorité simple ou un passé antérieur (PQP) peuvent être formés, mais aussi une modalité contre-factuelle dans l'interaction avec des propositions conditionnelles ou subjonctives. Mise à part cette fonction centrale de l'antériorité, l'opérateur *tùn* peut apparaître dans des énoncés futurs : il y diminue (dans l'affirmatif) la certitude avec

⁴³ Par ailleurs, en bambara, l'antériorité est exprimée avec le suffixe verbal *-len* « PART.RES ». Il existe aussi le lexème *dèli* « avoir déjà fait qqch, avoir fait l'expérience ». Ce lexème exprime à peu près ce qui est souvent appelé « experiential/existential perfect », également donc une forme d'antériorité.

⁴⁴ Cette opinion est la suite d'une discussion avec F. Serzisko.

laquelle une situation est considérée comme sûre de se produire, ou (dans le négatif), il souligne que la situation ne se produit pas.

Cependant la portée de l'opérateur s'étend aussi au niveau du discours : les énoncés marqués par l'opérateur fournissent tous des informations d'arrière-plan qui sont d'une importance indirecte pour la trame de la narration. Ainsi, l'emploi de l'opérateur d'antériorité est l'une parmi plusieurs stratégies morpho-syntaxiques pour structurer l'information dans le discours.

Pour ce qui concerne la correspondance fonctionnelle majeure entre le parfait qui jusque-là a été compris comme catégorie grammaticale et l'opérateur *tùn* nous proposons ceci: dans la grammaire universelle, le parfait ne devrait pas être considéré comme une catégorie au même niveau que le temps et l'aspect, mais plutôt comme une fonction pragmatique discursive de la pertinence actuelle (angl. « current relevance »), dont la corrélation au niveau de l'énoncé est la catégorie fonctionnelle de l'antériorité (angl. « anterior »). L'opérateur *tùn* fournit un exemple d'une telle attribution théorique.

8.3. Nous avons constaté dans ce travail que seule la prise en compte du discours dans l'analyse grammaticale fournit un cadre assez large pour saisir les rapports fonctionnels des structures linguistiques. Stephen Wallace (1982) donne une explication de l'organisation du discours en informations de premier plan et d'arrière-plan qui se rattache aux commentaires de Hopper concernant le « grounding ». Il met le « grounding » en relation avec des connaissances sur la perception humaine dans la « gestalt-psychologie » :

« The hypothesis which I would in fact like to present is that linguistic categories of the sort mentioned above function to differentiate linguistic figure from linguistic ground : the speaker uses such categories to structure an utterance (of one or more sentences) into more or less salient portions, and the listener uses such categories as clues to interpreting the speaker's verbal picture. »

(op.cit. :214)

« Human perceivers do not lend equal weight to all incoming sensations, but notice some as more salient figures which « stand out distinctively » in front of a less salient ground. Linguistic categories such as aspect, mode, person, definiteness, and animacy, along with broader divisions of clause, sentence, and discourse, have as at least one of their functions the sorting of information conveyed by linguistic means into greater and lesser degrees of salience, in other words, figuring and grounding. »

(op.cit. :216)

En ancrant ainsi les structures linguistiques dans la cognition, l'ambition de la grammaire fonctionnelle moderne de décrire des structures linguistiques pour les expliquer, dans la mesure du possible, en fonction de la cognition humaine, s'est rapprochée de son idéal.

Bibliographie

Anderson, Lloyd B. 1982 : The « Perfect » as a Universal and as a Language-Particular Category. In : Hopper, Paul (ed.), 227-264.

Bache, Carl 1982 : Aspect and Aktionsart : Towards a Semantic Distinction. Journal of Linguistics 18, 57-72.

Bearth, Thomas 1986 : L'Articulation du Temps et de l'Aspect dans le Discours Toura. Bern/ Frankfort/ New York, Peter Lang.

Bennett, Patrick R./ **Sterk**, Jan P. 1977 : South Central Niger-Congo : A Reclassification. Studies in African Linguistics, Vol.8, N°3.

binndi e janje : Bulletin Pour la Promotion des Langues Nationales Africaines, N°3, 1980 – N°10,1983.

Brauner, Siegmund 1977 : Zur Definition einer Kategorie 'unmittelbares Futur'(futur immédiat) im Bambara. Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikation 30,4 : 384-388.

Bußmann, H. 1983 : Lexikon der Sprachwissenschaft. Stuttgart, A.Kröner Verlag.

Chung, Sandra/ **Timberlake**, Alan 1985 : Tense, Aspect and Mood. In : Shopen, Timothy (ed.) : Language Typology and Syntactic Description. Tome III, 202-258, Cambridge, CUP.

Comrie, Bernard 1976 : Aspect. Cambridge, CUP.

----- 1985 : Tense. Cambridge, CUP.

Creissels, Denis 1979 : Unités et Catégories Grammaticales. Réflexions sur les Fondements d'une Théorie Générale des Descriptions Grammaticales. Grenoble.

----- 1981 : L'Etymologie des Prédicatifs d'Identification des Parlers Bambara et Jula : *yé* et *da* ≈ *dò* ≈ *lò*. Mandenkan 1, 3-10.

----- et al. 1983a : Elements de Grammaire de la langue Mandinka. Avec la collaboration de Sidia **Jatta** et Kalifa **Jobarteh**. Grenoble.

----- 1983b : Réflexions sur le Système Prédicatif Bambara. Mandenkan 6, 21-36. Paris.

Dahl, Östen 1985 : Tense and Aspect Systems. Oxford/ New York, Basil Blackwell Ltd.

- Dubois, J./ Giacomo, M. et al.** 1973 : Dictionnaire de Linguistique, Paris, Larousse.
- Dumestre, Gérard** 1979 : La Geste de Ségou. Racontée par des Griots Bambara Traduite et Editée par Gérard Dumestre. Série : Classiques Africains. Paris, Armand Colin.
- 1982 : Relations entre Propositions dans l'Enoncé Complexe en Bambara. Mandenkan 4, 17-39.
- Ebermann, Erwin** 1986 : Kleines Wörterbuch der Bambara-Sprache. Deutsch-Bambara / Bambara-Deutsch. Veröffentlichungen der Institute für Afrikanistik und Aegyptologie der Universität Wien N° 40. Beiträge zur Afrikanistik, Band 29, Wien.
- Foley, William A. / van Valin, Robert D.** 1984 : Functional Syntax and Universal Grammar. Cambridge, CUP.
- Givón, Talmy** 1982 : Tense-Aspect-Modality : The Crole Prototype and beyond. In : Hopper, P. (ed.), 115-163.
- 1984 : Syntax. A Functional-Typological Introduction. Vol.I, Amsterdam / Philadelphia, J.Benjamins.
- Mind, Code and Context : Essays in Pragmatics. MS, Séminaire semestre d'été 1987, Université de Cologne.
- Görög-Karady, Veronika / Meyer, Gérard** 1985 : Contes Bambara. Mali et Sénégal Oriental. Paris, Fleuve et Flamme.
- Heine, Bernd** 1976 : A Typology of African Languages, based on the order of meaningful elements. Kölner Beiträge zur Afrikanistik 4, Berlin, Dietrich Reimer.
- Hopper, Paul** 1979 : Aspect and Foregrounding in Discourse. In : Givón, T. (ed.) : Syntax and Semantics. Vol.12 : Discourse and Syntax. 213-241. Ney York, Academic Press.
- 1982 : Tense-Aspect : Between Semantics and Pragmatics. Amsterdam/ Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- / **Thompson, Sandra A.** 1980 : Transitivity in Grammar and Discourse. Language, Vol.56, 2, 251-299.
- Houis, Maurice** 1967 : Aperçu des Structures Grammaticales des Langues Négro-Africaines. Lyon.
- 1974a : La Description des Langues Négro-Africaines. I. La Description d'une Langue. Afrique et Langage 1, 11-20.

----- 1974b : La Description des Langues Négro-Africaines. II. Une Problématique Grammaticale. Afrique et Langage. 2, 5-39.

----- 1977 : Plan de Description Systématique des Langues Négro-Africaines. Afrique et Langage. 7, 5-65.

----- 1981 : Les Schèmes d'Enoncés en Bambara. Mandenkan 1, 17-24.

Jakobson, Roman (1957) 1971 : Shifters, Verbal Categories, and the Russian Verb. Selected Writings. II (Word & Language), 130-147.

Jungraithmayr, Herrmann / **Möhlig**, W.J.G. (eds.) 1983 : Lexion der Afrikanistik. Afrikanische Sprachen und ihre Erforschung. Berlin, Dietrich Reimer.

Kastenholz, Raimund 1986 : Specification and the morpheme-(y)E in Central Mande (and beyond). Afrikanistische Arbeitspapiere, 7, 97-113. Köln, Institut für Afrikanistik.

Koné, Dramane 1984 : Le Verbe Bambara : Essai sur les Propriétés Syntaxiques et Sémantiques. Doctorat de 3e Cycle, Grenoble.

Lewandowski, Theodor 1979/1980 : Linguistisches Wörterbuch. 3 tomes. Heidelberg, Quelle & Meyer.

Li, Charles N./ **Thompson**, Sandra A./ **McMillan Thompson**, R. 1982 : The Discourse Motivation for the Perfect Aspect : The Mandarin Particle LE. In : Hopper, Paul (ed.), 18-44.

Lyons, John 1977 : Semantics. Vol.2, Cambridge, CUP.

Longacre, Robert E. 1983 : The Grammar of Discourse. New York/ London, Plenum Press.

Nichols, Johanna 1984 : Functional Theories of Grammar. Annual Review of Anthropology 13, 97-117.

Recueil de Littérature Mandingue. 1980 : Paris, Agence de Coopération Culturelle et Technique.

Samassekou, Adama 1981 : Eléments de Morphologie Verbale du Bambara. Afrique et Langage, 16, 67-73.

Seiler, Hansjacob 1982/83 : Verbalsyntax : Aspekt, Tempus, Modus. Bearbeitet von F.Hünemeyer et Chr.Reichert, Manuscript de séminaire, Université de Cologne.

Tera, Kalilou 1984 : Contribution à l'Etude du Futur en Bambara et en Jula Tagbusi. Mandenkan 7, 27-44.

- Thoyer-Rozat**, Annik 1978 : Chants de Chasseurs du Mali par Mamadu Jara. Tome I, Paris.
- Tomcina**, S.I. 1972 : Bamana : Terminologija Rodstva DU. In : Dimitrij A. Ol'derogge (ed.), Afrikana-Etnografija, Istorija, Jazyki Narodov Afriki. 45-49. Moscou/ Léningrade, Nanka.
- Wallace**, Stephen 1982 : Figure and Ground : The Interrelationships of Linguistic Categories. In : Hopper, Paul (ed.). 201-223.
- Welmers**, WM.E. 1971 : Niger-Congo, Mande. In : Sebeok, Th.A. (ed.) : Current Trends in Linguistics, 7, Linguistics in Sub-Saharan Africa. Den Haag/ Paris. 113-140.

Table des matières

Liste des abréviations	2
0. Introduction	4
0.1 Sujet et but du travail	4
0.2. Classification du bambara	4
0.3. La tradition des recherches mandingues	5
0.4. Plan	6
0.5. Transcription	7
 Première partie : Le contexte du système TAM	
1. Approche et état des lieux des recherches précédentes sur TAM en bambara	8
1.1. Orientation théorique de la recherche mandé francophone	8
1.2. La terminologie de Maurice Houis	9
1.3. Etudes sur TAM en bambara	11
1.3.1. M. Houis 1981	11
1.3.2. D. Creissels 1983b	14
1.3.3. A. Samassekou 1981	16
1.3.4. D. Koné 1984	18
1.3.5. S. Brauner 1977	23
1.3.6. K. Tera 1984	24
2. Elargissement méthodologique et définitions sémantiques de TAM	28
2.1. L'approche structurale de la description linguistique	28
2.2. L'approche fonctionnelle de la description linguistique	30
2.3. Définition des catégories de TAM	31
2.3.1. Temps	31
2.3.2. Aspect et mode d'action	31
2.3.3. Mode et modalité	32
2.3.4. Différenciation et interaction des catégories	33
3. Révision : Le système de TAM du bambara	34
 Deuxième partie : Analyse fonctionnelle du morphème <i>tùn</i>	
4. Données	47
4.1. Textes bambara	47
4.2. L'informatateur	48
5. Descriptions sémantiques précédentes de <i>tùn</i>	49
6. Distribution	53
7. Corrélations forme – fonction	53
7.1. Forme et fonctions au niveau de l'énoncé	53

7.1.1.	<i>tùn</i> avec l'imperfectif	53
7.1.2.	<i>tùn</i> avec le prétérit	57
7.1.3.	<i>tùn</i> avec le futur	60
7.1.4.	<i>tùn</i> avec le subjonctif	62
7.1.5.	<i>tùn</i> avec le conditionnel	64
7.1.6.	<i>tùn</i> et l'énoncé non verbal	67
7.1.7.	<i>tùn</i> dans les périphrases modales	69
7.1.8.	Résultat : Fonctions au niveau de l'énoncé	70
7.2.	Forme et fonctions au niveau du discours	71
7.2.1.	Problématique	71
7.2.2.	Structuration d'information discursive	72
7.2.3.	Fonctions discursives de l'opérateur	77
7.3.	Antériorité et parfait	82
8.	Conclusion	83
	Bibliographie	85
	Table des matières	88
	Postface de 2004	90

Postface de 2004

La publication du présent travail seize ans après son achèvement demande naturellement une explication et une mise à jour⁸. Ce qui justifie d'en donner accès aux intéressés à la linguistique mandé est le manque d'études sur les catégories de temps, aspect et mode dans ce groupe linguistique. Même le bambara, langue mandé la plus parlée et étudiée, n'a vu qu'une seule publication consacrée à ce domaine si central de la langue, celle d'Idiatov. Notre souhait est de stimuler et d'encourager d'autres chercheurs à la description linguistique de TAM en mandingue et au delà, car la pénétration analytique de son fonctionnement, admettons le, n'est qu'à son début.

Dans ce qui suit, nous commenterons brièvement des travaux récents qui ajoutent des aspects nouveaux à notre sujet, avant de développer notre propre position actuelle et d'indiquer des pistes pour des recherche futures.

Gérard Dumestre 1997 : A propos d'éléments transcatégoriels en bambara. Mandenkan 32, 35-46. traite entre autres l'élément *tùn*. Il observe d'abord que par son comportement syntaxique, il s'agit d'une particule (op.cit. :42sq). Si cette analyse structurelle est proche de la notre, selon laquelle *tùn* est un opérateur d'énoncé, il convient d'ajouter qu'au niveau du contenu, l'inventaire des particules en bambara exprime plutôt des fonctions discursives comme la focalisation d'un syntagme nominal ou l'emphase d'un énoncé. La particularité de l'élément, ou, si on veut, de la particule *tùn*, par contre, est de s'ajouter au paradigme de TAM, avec lequel il interagit pour établir toute une gamme de fonctions temporelles, aspectuelles et modales.

Ensuite Dumestre propose comme origine de *tùn* la particule *túgun* 'encore' ou, dans un énoncé négatif, 'ne plus' (op.cit. :44sq). Les arguments sont, ici aussi, surtout distributionnels - et convaincants sur ce plan. Le rapprochement sémantique des deux morphèmes demanderait une explication pour le sens 'encore' de *túgun* dans un énoncé affirmatif. Aussi serions nous plus à l'aise avec soit une origine verbale pour *tùn* du type *finir*, soit avec un adverbe du type *déjà*. Car c'est plutôt à cela qu'on pourrait s'attendre pour *tùn* selon la théorie de la grammaticalisation, qui se propose de préciser les chemins de l'évolution d'un lexème à un grammème.⁹

Dmitri Idiatov 2000 : Le sémantisme des marqueurs aspecto-temporels du bambara : une tentative d'analyse. Mandenkan 36,1-59. est le seul travail étendu publié sur l'ensemble de TAM en bambara. Il est méthodiquement basé surtout sur deux

⁸ Nous remercions Gérard Dumestre d'avoir pris l'initiative de faire traduire et publier ce travail ainsi que d'avoir pris le soin de nous indiquer bien des passages difficilement compréhensibles. Monika Luise Zeuschel mérite également un grand merci pour la traduction de l'allemand. Les insuffisances et erreurs qui persistent malgré eux relèvent évidemment de la seule responsabilité de l'auteur.

⁹ cf. Dahl, Ö. (2000:15)

questionnaires comme moyen heuristique pour trouver et décrire l'expression des catégories TAM. Ensuite, les résultats sont enrichis par un calcul statistique à partir de 100 pages de textes divers pour quantifier l'usage des marqueurs trouvés et, par là, hiérarchiser les fonctions des MP. Il convient de faire ici deux remarques méthodologiques : D'abord, cette approche de la fonction (les contextes typés du questionnaire) à la forme (les moyens d'expression en bambara), ce qui est l'inverse du présent travail, n'est pas sans problèmes. Idiatov (op.cit.:2) reconnaît lui-même la problématique du questionnaire et au niveau de l'informateur (trouver des traductions adéquates ; caractère peu naturel de certaines questions) et au niveau terminologique (imprécisions inévitables des catégories typées qui risquent d'être transmises à la langue étudiée). Tout linguiste ayant entrepris un travail descriptif dans le domaine de TAM connaît ce genre de problèmes et a du mal à les éviter entièrement! C'est pourquoi nous considérons l'application d'un questionnaire à ce domaine comme particulièrement délicat. Deuxièmement, en partant des données statistiques (= usage) pour en dériver les sens/fonctions primaires et secondaires des catégories (p.ex. op.cit.:20 pour *bénà*, p.54 pour *bé*), la question qui se pose est celle de la relation entre sens/fonction et usage.¹⁰ La position d'Idiatov est essentiellement Wittgensteinienne : Le sens d'une forme se déduit entièrement de son usage.

Le cadre théorique de l'analyse aspectuelle reste implicite. Il semble se situer grosso modo dans l'approche classique de l'aspectologie européenne, largement basée sur l'opposition morphologique de perfectif versus imperfectif, avec des recours éventuels à l'intervention de la sémantique verbale ('Aktionsart', mode d'action, aspect inhérent) qui interagit avec le système aspectuel grammaticalisé. Mais plus loin on se rend compte qu'au lieu de raisonner en termes d'oppositions binaires, Idiatov comprend les aspects plutôt en tant que traits sémantiques sur un continuum (cf. op.cit.:53-55, tableau 2 'aspectualité'), ce qui demanderait une clarification théorique¹¹. Aussi, la multitude de termes techniques qui ne sont pas tous courants en aspectologie (p.ex. 'usitatif', op.cit.:4; 'valeur processuelle actuelle', p.6; 'inférentif', p.24) et surtout leurs combinaisons pour caractériser une situation ou un MP sont parfois difficiles à saisir, voire incohérentes, ainsi p.ex. la caractérisation des valeurs de *béna* ('futur impératif'(!), 'valeur processuelle ponctuelle des performatifs', p.3; 'déontique/intentionnel-prospectif'(!), p. 54). Puis, la distinction notionnelle entre temps grammatical et aspect n'est pas explicitée : Idiatov fait référence à la notion de temps selon Comrie¹², mais il parle en même temps du "système aspecto-temporel du bambara" (p.3), ou encore de "l'axe de taxis" (p.54). Bref, dans le domaine de TAM, où les approches théoriques sont multiples et où la confusion terminologique est en conséquence excessive, il n'est pas trivial, mais indispensable que l'on indique clairement le cadre dans lequel on se situe.

¹⁰ cf. la discussion étendue de ce problème de théorie sémantique par rapport à TAM dans Binnick 1991:104sq, 371-378.

¹¹ Dans ce même tableau, on se demande aussi ce que signifie le regroupement de *bé* 'imperfectif' dans la colonne de zéro-aspectualité malgré l'affirmation que 2/3 des données indiquent que sa fonction est bien celle d'imperfectif au sens le plus large (cf. p. 54).

¹² p.1, mais sans en fournir la référence bibliographique.

Ceci étant dit, le travail constitue sans aucun doute un apport important à l'étude aspectuelle du bambara : Il fournit une description remarquablement détaillée non seulement de la sémantique, mais aussi de l'usage des MP jusqu'à en donner des indications statistiques. L'analyse s'étend jusqu'aux périphrases et les constructions participiales.¹³ Des observations par rapport à la variation interdialectale en mandingue donnent du relief à la description sémantique des MP et permettent de voir des tendances de changement sémantiques (neutralisations sémantiques ; polysémies, cf. p.2), ce qui est d'un grand intérêt. En plus de cela, Idiatov fait un grand effort pour tenir compte de la sémantique verbale qui est en interaction avec les MP. Il arrive, par exemple, à isoler trois groupes de verbes dont il faut tenir compte pour bien saisir le fonctionnement de l'aspectualité des MP *yé*, *-ra* / *ma* 'perfectif' (p.25).

Les résultats de cette analyse sont souvent identiques ou très proche de ceux du présent travail, sans pourtant que les conclusions et les regroupements de sens/fonctions soient nécessairement les mêmes. Nous commenterons sommairement les différences majeures.

Sur le plan de l'aspectualité, la dichotomie fondamentale de perfectif (*yé*, *-ra*) versus imperfectif (*bé*) est essentiellement maintenue, d'autres moyens d'expression aspectuelle plus spécifiques (périphrases avec *békà* et *bé...lá*) étant limités au domaine non-borné de l'imperfectivité. C'est plutôt sur les plans de la temporalité et de la modalité que diffère Idiatov du présent travail, et ceci de manière relativement peu spectaculaire. Selon nos propres données empiriques, l'hypothèse de travail est que les corrélats temporels des MP – constatés en principe également par Idiatov – imposent progressivement leur prédominance sur l'aspectualité. De là le postulat d'un changement du système aspectuel à un système temporel : *bé* peut occuper des fonctions aspectuelles, temporelles ou modales selon le contexte donné, tandis que pour *yé*, *-ra* la fonction de prétérit est déjà plus constante que celle de la perfectivité. Pour ce qui est du futur, nos données confirment plutôt une interprétation temporelle, c'est-à-dire un futur immédiat pour *béna* et un futur absolu pour *ná*, même si, conceptuellement, la catégorie du futur relève du non-factuel et est en conséquence de nature modale. Selon les données d'Idiatov, par contre, les valeurs (= usages) modales de ces MP prédominent les valeurs (= usages) temporelles. Selon notre position plus traditionnelle, la valeur TAM de base sera par contre celle que l'on attribue naturellement à un énoncé dépourvu de contexte, d'autres valeurs éventuelles dépendant de contextes d'emploi.

L'analyse du grammème *tùn* représente le point de divergence le plus fondamental entre notre travail et celui d'Idiatov. Ce dernier trouve une multitude de fonctions de cet opérateur sur le plan temporel et modal et tente par ailleurs surtout de préciser ses conditions d'emploi. Il n'arrive pourtant pas à en établir une fonction globale et rejette d'emblée notre analyse de *tùn* en tant qu'antérieur ('parfait', p.2). Ce sujet sera élaboré en détail plus loin.

¹³ Par contre, les MP *ká* 'injonctif' et *mána* 'conditionnel' sont exclus de l'analyse.

Valentin Vydrine 2000 : Le sémantisme de TAM en bambara : une postface à l'article de Dmitri Idiatov. *Mandenkan* 36, 61-63. est une brève comparaison entre le travail d'Idiatov, dont Vydrine fut le directeur, et le nôtre. Outre les divergences déjà traitées plus haut, Vydrine mentionne le suffixe participial *-tɔ*, dont la fonction prospective (appelée par Idiatov 'futur immédiat') n'est pas reconnu dans notre travail – a tort, car elle existe bien. Puis, par rapport à la question de la prédominance d'aspectualité versus temporalité¹⁴, il met en jeu l'argument de la symétrie du système linguistique pour défavoriser notre hypothèse de changement vers un système temporel. De manière générale, le changement linguistique dans le domaine de TAM se poursuit de l'aspect au temps (perfectif > prétérit ; imperfectif > présent), la source du futur étant plutôt le mode (volition/intention). Selon notre hypothèse, le bambara est donc en train de subir ce type de changement linguistique. Où exactement il se situe à l'heure actuelle n'est pas facile à déterminer, et l'on ne doit pas non plus s'attendre à ce que ce développement se poursuive de manière symétrique. Vue dans une telle optique dynamique, l'instabilité du système – et de là une asymétrie transitoire – est plutôt un trait pertinent de la langue. Nous ne pensons pas que toute cette question soit 'épuisée' (op.cit.:63), mais peut-être moins à la mode à présent et par là moins urgente.

Par rapport à l'analyse de l'opérateur *tùn* comme antérieur/parfait, il nous semble que Vydrine – comme sans doute Idiatov aussi – raisonne en fonction du 'present perfect' de l'anglais (cf. op.cit.:63). Or, nous avons donné à la catégorie d'antérieur une définition de pertinence par rapport au point de référence (angl. 'current relevance'), qui est suffisamment large pour couvrir les usages de l'opérateur *tùn*.¹⁵ De toutes les façons, le fonctionnement de *tùn* tout comme la catégorie de l'antérieur sont extrêmement complexes, et nous y reviendrons dans la section suivante.

Notre position actuelle ressort déjà en partie de ce qui précède. Notre orientation théorique il y a seize ans était classique en aspectologie et temps grammatical, basé largement sur Comrie (1976 et 1985), tandis que Chung & Timberlake (1985) fournissaient la base pour les catégories de mode / modalité¹⁶. Le but de cette partie était d'établir un cadre d'analyse théoriquement fondé et d'aller au delà du structuralisme en faveur d'une perspective fonctionnaliste, qui inclut dans l'analyse le niveau du discours et qui est centrée sur le côté sémantique et pragmatique.¹⁷ Ce qui nous manquait surtout sur le plan théorique, et par conséquent à l'analyse des phénomènes, c'était un outil pour décrire systématiquement les interactions entre aspect morphologique et la sémantique

¹⁴ Nos exemples pour *yé*, *-ra* 'prétérit', mais sans être *intrinsèquement* perfectif, que Vydrine (op.cit.:62) s'efforce de falsifier (N.B. dans sa traduction en français de B.12.b. 'brilla' doit être 'brillait'), ont été vérifiés et sont donc maintenus pour l'instant. Nous admettons pourtant qu'il serait plus convaincant d'en trouver plus.

¹⁵ cf. Givón (1984:283sq).

¹⁶ cf. nos chapitres 1 et 2.

¹⁷ La même critique du structuralisme se trouve chez Idiatov (p.1) et dans Binnick (1991:457), qui résume: "That structuralism says nothing directly about the content of expressions, but only taxonomizes them, calls into question the value of the enterprise itself."

verbale ('Aktionsart', aspect inhérent, mode d'action). Dans ce domaine, Idiatov a fait un grand pas en avant, et Vydrine (2000:63) a bien raison de souligner qu'il s'agit maintenant d'aborder ces "questions qui sont à la frontière entre grammaire et dictionnaire".¹⁸ Une telle entreprise s'avère pourtant difficile sans une systématisation sur le plan théorique, et l'aspectologie, ayant bien évolué entre temps, nous offre plusieurs outils similaires à la demande. Ici Sasse (2002), qui donne un excellent aperçu historique et systématique sur les diverses théories d'aspect, peut servir de guide.¹⁹ Dans sa conclusion, Sasse (op.cit. :263) énumère les différents angles, dont on doit nécessairement tenir compte pour saisir tout ce qui peut être en jeu dans l'analyse aspectuelle d'une langue :

- (i) the inherent tempo-aspectual characteristics of the (simple or complex) situation-denoting lexical units that enter the sentence ;
- (ii) the tempo-aspectual nuances of meaning brought in by overt morphological systems ("aspect operators" or "aspect grams") ;
- (iii) the bounding potential of determinational and quantificational characteristics of arguments ;
- (iv) the bounding potential of adverbials ;
- (v) the contribution of other types of phase markers such as begin, continue, finish, stop, etc. to bounding ;
- (vi) the relational structure of the sentences such as diathesis, causativity, thematic roles, etc. ;
- (vii) interclausal relations between predicates in terms of "taxis".

Cette liste peut être décourageante, surtout pour un linguiste d'orientation descriptive plutôt que théorique. Mais mieux vaut se familiariser d'abord avec toute la gamme des phénomènes qui jouent un rôle pour l'objet de recherche, même si c'est pour ensuite restreindre explicitement son étude à une partie de ces phénomènes dans un premier temps. Les résultats seront alors moins complets, mais sans doute plus valables et encourageants.

Il y a deux autres dimensions dont il convient de tenir compte dans une analyse de TAM, à savoir la diachronie, qui peut permettre de saisir des cas de grammaticalisation, et l'orientation typologique, qui aide à situer un phénomène donné par rapport à d'autres cas, similaires ou divergents.²⁰

Revenons enfin à l'opérateur *tìn* du bambara et sa caractérisation comme antérieur²¹ dans notre travail. En reconsidérant ce cas, il s'agit de trouver une position équilibrée entre les

¹⁸ Mentionnons aussi le travail de Bernard Caron (1989) sur l'accompli en haoussa, qui va dans ce sens.

¹⁹ Pour notre sujet, cf. surtout son chapitre 2.5. "radical selection theories of aspect".

²⁰ Un ouvrage de référence pour ces deux dimensions constitue Bybee et al. (1994).

²¹ Dans la littérature anglophone, on trouve les termes *perfect* et *anterior* (cf. p.ex. Bybee et al. 1994:54), que nous traitons ici comme équivalents, en choisissant le terme antérieur comme traduction en français.

deux extrêmes de généralisations inappropriées et exotisme descriptif, où, en d'autres termes :

“One central dilemma is that, given the diversity of languages, it is not clear whether there is any one set of universal concepts that are equally applicable to all. Inappropriate application of concepts from one language to another may render them contentless, while an insufficient application of universal categories renders language-specific categories meaningless.”²²

Il se trouve que l'antérieur est établi comme catégorie à travers les langues (angl. 'cross-linguistic category') depuis au moins une vingtaine d'années²³, et les recherches linguistiques menées depuis nous permettent aujourd'hui de comprendre un peu mieux la complexité de son fonctionnement. Pour savoir si cette catégorie est applicable à l'opérateur *tùn*, nous examinerons quelques travaux récents concernant la catégorie de l'antérieur et les mettrons en relation avec nos résultats de recherche.

Maslov (1988:66) distingue deux emplois du terme : le sens restreint de 'present perfect' et le sens large qu'il appelle 'perfect set' : “a group of different forms, combining, in their meaning, any sequential temporal plane (present, past, or future) with another temporal plane preceding it.” C'est cet emploi au sens large qui nous servira comme point de départ, ce qui est courant dans les travaux sur cette catégorie²⁴.

Un aspect central de cette définition est le caractère compositionnel de l'antérieur, qui est souligné par Binnick (1991:268) comme constitutif :

“There is ample reason to believe that the appropriate treatment of the perfect is a compositional one. In English and other languages, the perfect occurs with all tenses, including the conditional (would have gone). Further, the perfect occurs in non-finite verb forms as well as finite (tensed) ones: gerunds, present/active participles, and nominalizations (having gone); the infinitive (to have gone); and past/perfect participles and derived adjectives (gone).”

Il est évident que l'opérateur *tùn* montre un comportement formel très semblable, s'ajoutant au paradigme de TAM, aux participes et dans certains cas même aux noms (*né tún hákili lá* ... 'Je pensais que.../ A mon avis...') pour modifier le sens d'un énoncé de façon relativement consistante.

Ensuite, Lindstedt (2000 :366sq) donne des arguments pour séparer résultativité (un état qui existe comme résultat d'une action au passé) et antériorité en deux catégories distinctes, ce que nous adopterons également.²⁵ En bambara, la construction résultative se réalise avec le participe résultatif en *-len*, p.ex. : *Ali sigilen bé yàn*. 'Ali est assis ici.'

²² Binnick (1991:147, mise en relief par T.B.).

²³ cf. p.ex. Anderson (1982) et Dahl (1985), deux ouvrages qui figurent d'ailleurs aussi dans la bibliographie d'Idiatov.

²⁴ p.ex. Bybee et al. (1994:54).

²⁵ Cette distinction fut établie par Nedjalkov (1988:15sq). Elle est aussi adoptée par Bybee et al. (1994:54).

Cela nous mène à la définition relativement générale de l'antérieur donnée dans Bybee et al. (1994:54) : “an anterior signals that the situation occurs prior to reference time and is relevant to the situation at reference time.” Examinons d'abord la première partie de cette définition, la borne temporelle ('avant le temps de référence'), ce qui est la signification littérale même du terme antériorité. La fonction d'une borne est centrale pour l'opérateur *tùn* en bambara dans les deux domaines de la temporalité et de la modalité, comme nous pensons l'avoir amplement montré dans le présent travail.

Lindstedt (2000:366) ajoute à cette composante une observation importante, qui relève du niveau du discours : La situation antérieure est détachée des autres situations ('facts') du passé, ce qu'elle appelle non-narrativité. Ceci veut dire que, vue par la perspective discursive de la narrativité, l'antérieur caractérise des situations en dehors de la trame de la narration, il caractérise donc des situations de l'arrière-plan. Voilà aussi ce qui est clairement valable pour le fonctionnement de *tùn* selon notre analyse.

La deuxième composante de la définition de Bybee et al. est la pertinence par rapport au point de référence (angl. 'current relevance', raccourci dans ce qui suit par PR), et c'est avant tout ce concept de PR qui a causé des débats. Dans la littérature théorique, il est central dans une parmi quatre théories d'antériorité²⁶. Bien que considéré là comme composante prototypique de l'antériorité, les définitions de PR sont critiquées comme notoirement insatisfaisantes, à commencer par leur application à l'anglais. Ainsi Binnick (op.cit.:102) constate :

“None of the specific versions of current relevance is applicable to more than a small range of examples. He [McCoard] concludes that CR is not a semantic value attached to a verb form, but only the “name of diverse implications that may attach to sentences”.”

Les problèmes relèvent en partie du fait qu'il s'agit d'un concept pragmatique :

“In the CR and ID [indefinite past] theories, the meaning of the perfect is precisely that of the preterite. Any Difference is extrinsic to the semantics. In the case of CR theory, the perfect is simply a form used to express past time under certain pragmatic conditions.”

Binnick (1991:265)

En conséquence de cette problématique, Dahl & Hedin (2000:391) soumettent la composante PR de l'antérieur à une révision et proposent le concept de PR gradué :

“What we want to suggest here is that a better understanding both of the meaning of tense-aspect categories such as the perfect and of temporal reference in general can be obtained if we see “current relevance” as a graded concept, where the “continuance of a result” criterion is the strongest among a number of possible delimitations. Furthermore, the grammaticalization processes that involve the perfect may at least partly be interpreted in terms of a gradual relaxation of the requirements on current relevance.”

²⁶ cf. McCoard (1978), cité dans Binnick (1991:100).

Néanmoins, nous constatons que la composante PR est généralement faible ou absente dans les énoncés en *tùn* et que cet opérateur ne représente donc pas un cas prototypique de l'antérieur. On peut expliquer le caractère faible de PR de plusieurs manières. D'abord, il y a d'autres unités porteuses de PR en bambara, par exemple les constructions avec le verbe *dèli* 'avoir l'habitude', qui correspondent à peu près à ce qu'on appelle 'experiential/existential perfect' en anglais. Puis, certains usages de *yé*, *-ra* (Idiatov 2000:27sq), et aussi les adverbes *kàban* 'déjà' et *sísan* 'tout de suite' établissent PR (*à bóra kàban/ sísan* 'Elle vient de sortir.'). Plus généralement, la composante PR peut varier selon la sémantique verbale²⁸. Ainsi, l'énoncé suivant en *tùn* décrit un état qui est terminé au moment de référence :

4. báara tùn ká gèlɛn.
travail ANT AFF dur
Le travail était dur.

Selon Bybee et al. (1994:318), ce type de situation peut être exprimé par un antérieur avec des verbes d'état :

“state ends : state existed in the past, but no longer exists. Also a possible meaning of “Perfects” or “Perfectives” in combination with stative verbs.”

Un autre phénomène qui peut se produire est dû au changement linguistique : Des marqueurs grammaticaux développent d'autres fonctions et perdent éventuellement leur fonction initiale. Ainsi, Bybee et al. (1994:79, table 3.7. 'Anterior grams with other uses (old)') documentent pour des langues diverses quelles autres fonctions des antérieurs sémantiquement âgés peuvent occuper. Nous donnerons des exemples d'énoncés en *tùn* qui couvrent en fait certaines des fonctions énumérées.

condition contre-factuelle

5. ní Ôn tùn y' à dón !
COND 1S ANT PFF 3S savoir
Si j'avais su !

passé antérieur

6. né nà-na tùma mín, àle tùn bó-ra kàban.
1S.EMPH venir-PFF moment REL 3S.EMPH ANT sortir-PFF déjà
Quand je suis venu, il était déjà sorti.

passé lointain

²⁸ cf. Dahl & Hedin (2000:392) pour une discussion de l'énoncé 'This soldier has lost his gun.' à cet égard.

7. ù bée tùn nà-na.
 3S tous ANT venir-PFF
 Ils étaient tous venus.

antérieur immédiat

8. à bó-to tùn bé kà wájuli ké.
 3S sortir-PRT.PRES ANT IFF TRF prêche faire
 Il venait de prêcher. (“Il était sortant de prêcher.”)²⁹

La dimension diachronique de la grammaticalisation, introduit par Bybee et al. dans la discussion de la catégorie de l’antérieur, montre d’autant plus que cette catégorie est d’une complexité extraordinaire. Notons pourtant que la définition relativement large d’antérieur que nous avons déduit de la littérature récente englobe les fonctions dans les exemples 5. à 8.

En concluant, nous proposons que le fonctionnement de *tùn* est suffisamment proche de la catégorie antérieur pour l’appeler ainsi. Concernant la pertinence par rapport au point de référence (PR), nous avons vu que cette composante pragmatique est faible et instable, elle peut faire partie de l’antérieur, tout comme elle peut aussi être absente. Nous retiendrons donc les traits caractéristiques suivants :

1. Antériorité

Comme le constate Binnick (1991:265),

“The weakest requirement that we can make of the perfect is indeed that the event occur at some time prior to the present.”

2. Caractère compositionnel

Il s’agit d’un opérateur qui s’associe aux différents MP de TAM.

3. Non-narrativité

Tant que *tùn* n’est pas employé pour caractériser une séquentialité narrative du genre *veni, vidi, vici* (latin), il reste la marque de l’antérieur, même si la composante PR est vague ou a disparu.³⁰

Redéfini de cette manière, nous pensons que le terme antérieur est préférable aux alternatives qui sont en cours, surtout par le fait que c’est un terme bien établi en linguistique, ce qui permet d’orienter rapidement le lecteur d’une description grammaticale. Appliquer la catégorie de l’antérieur au bambara dans une optique comparative nécessite

²⁹ Sauvart & Molin (1956:28).

³⁰ cf. Lindstedt (2000:366).

évidemment la description soignée de son fonctionnement et la mise en relief sa spécificité en bambara.

Pour terminer, nous ne prétendons pas avoir traité notre sujet d'étude de manière exhaustive ou définitive et espérons stimuler d'autres chercheurs de reprendre les analyses proposées pour les raffiner ou pour s'en inspirer et se mettre à explorer d'autres langues mandés.

Littérature citée³¹

Binnick, Robert I. 1991 : Time and the Verb. A Guide to Tense & Aspect. New York : Oxford UP.

Bybee, Joan & Revere **Perkins** & William **Pagliuca** 1994 : The Evolution of Grammar. Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World. Chicago : UCP.

Caron, Bernard 1989 : A propos de l' "Accompli" Haoussa et des Perfecto-Présents dans quelques Langues d'Afrique de l'Ouest et d'Ailleurs. Linguistique Africaine 2.55-76.

Dahl, Östen (éd.) 2000 : Tense and Aspect in the Languages of Europe. Berlin etc. : Mouton de Gruyter.

----- & Eva **Hedin** 2000 : Current Relevance and Event Reference. In : Dahl 2000.

Lindstedt, Jouko 2000 : The Perfect – Aspectual, Temporal and Evidential. In : Dahl 2000.

Maslov, J.S. 1988 : Resultative, Perfect and Aspect. In : **Nedjalkov**, V.P. (éd.) : Typology of Resultative Constructions. Amsterdam : J. Benjamins.

Sasse, Hans-Jürgen 2002 : Recent Activity in the Theory of Aspect : Accomplishments, Achievements, or just non-progressive State? Linguistic Typology 6-2.199-271.

Sauvant & **Molin** 1956 : Grammaire Bambara. Issy-les-Moulineaux : Les Presses Missionnaires.

Touré, Mohamed & Kadidia **Touré** 1993 : Bambara Übungsbuch. Köln : Köppe.

³¹ Sont mentionnés ici seulement les ouvrages qui ne sont pas cités dans la bibliographie du présent travail.